



RAPPORT DE LA VINGT-SEPTIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF

San José, Costa Rica

15 – 17 mai 2007

© Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA). 2007

L'Institut encourage une utilisation légitime du présent document. Celui-ci doit être cité, le cas échéant, de manière appropriée.

Cette publication est également disponible en format électronique (PDF) sur le site web de l'Institut : www.iica.int

Coordination éditoriale : Yvonne Bellion et Michèle Lemaître

Correction de style: Máximo Araya.

Conception graphique : Leda Ávila.

Conception de la couverture : Catalina Lizano.

Impression : Imprimerie de l'IICA.

Institut Interaméricain de Coopération pour l'Agriculture
Rapport de la Vingt-septième Réunion Ordinaire du
Comité Exécutif / IICA. – San José, C.R. : IICA, 2007.
150 p. ; 21x16 cm. – (Série Documents Officiels / IICA
ISSN 1018-7103 ; no. 80)

ISBN 13 978-92-9093-805-9

Document également publié en anglais, en espagnol et
en portugais

1. Coopération internationale 2. Organisations
internationales 3. Assistance technique I. IICA II. Titre
III. Série

AGRIS
E14

DEWEY
338.181

San José, Costa Rica
2007

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION.....	7
<i>Séance préparatoire</i>	<i>9</i>
<i>Première séance plénière.....</i>	<i>13</i>
<i>Deuxième séance plénière</i>	<i>21</i>
<i>Troisième séance plénière</i>	<i>31</i>
<i>Quatrième séance plénière</i>	<i>43</i>
<i>Cinquième séance plénière</i>	<i>55</i>
<i>Sixième séance plénière</i>	<i>61</i>
<i>Séance de clôture</i>	<i>67</i>
RÉSOLUTIONS.....	69
SIGNATURE DU RAPPORT.....	115
ALLOCUTIONS	119
ANNEXES	131
<i>Ordre du jour.....</i>	<i>133</i>
<i>Liste des participants</i>	<i>137</i>
<i>Personnel de la réunion</i>	<i>147</i>

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION

**PROCÈS-VERBAL DE LA VINGT-SEPTIÈME RÉUNION
ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'INSTITUT
INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR
L'AGRICULTURE**

La Vingt-septième réunion ordinaire du Comité exécutif de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) se tient conformément aux dispositions du Règlement du Comité exécutif et de la résolution IICA/CE/Res. 458 (XXVI-O/06) de cet organe.

Le Comité exécutif 2007 est formé des pays suivants : Brésil, Canada, Dominique, Équateur, Honduras, Jamaïque, Nicaragua, Panama, Paraguay et Trinité-et-Tobago.

SÉANCE PRÉPARATOIRE

0.1 *Ouverture de la séance*

0.1.1 La séance préparatoire de la Vingt-septième réunion ordinaire du Comité exécutif commence à 8 h 35, le 15 mai 2007, dans la Salle États-Unis/Canada, au siège de l'IICA, sous la présidence de M. Román Solera, le Représentant du Costa Rica, pays qui a présidé la Vingt-sixième réunion ordinaire du Comité exécutif, tenue à San José (Costa Rica), les 27 et 28 septembre 2006.

0.2 *Accords*

0.2.1 *Élection du Président et du Rapporteur de la réunion*

Le Comité exécutif élit à l'unanimité M. Paul Murphy, Directeur exécutif du Ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Canada, à la Présidence de la réunion. Il est ensuite proposé de confier la charge de rapporteur à M. Víctor

Manuel Villalobos, Coordonnateur général des affaires internationales, Secrétariat à l'agriculture, à l'élevage, au développement rural et à l'alimentation du Mexique, proposition qui est approuvée.

Le bureau de la réunion est donc constitué comme suit :

Président :	Paul Murphy
Rapporteur :	Víctor Manuel Villalobos
Secrétaire d'office :	Chelston W. D. Brathwaite

Le Directeur général souhaite la bienvenue aux représentants des États membres de l'IICA qui composent le Comité exécutif. Il félicite le Représentant du Canada qui aura l'honneur de présider la réunion et le Représentant du Mexique pour sa désignation au poste de rapporteur.

0.2.2 Ordre du jour de la réunion

Les représentants sont informés que les documents de travail et les documents d'information se trouvent dans les chemises qui leur ont été remises. Conformément à l'article 29 du Règlement du Comité exécutif, ces documents ont également été placés, en format électronique, sur le site web de l'IICA, dans la section correspondant au Comité exécutif, 45 jours avant la présente réunion.

Le Représentant du Canada demande au Comité exécutif la modification de la programmation de l'ordre du jour, de sorte que les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme continental sur la bioénergie et les biocarburants et du Programme continental de biotechnologie et de biosécurité soient présentés le deuxième jour, au début de la matinée, afin que tous les représentants soient présents lorsque ces deux questions seront examinées.

Les Représentants du Brésil et de l'Équateur et le Représentant observateur du Mexique secondent la proposition du Représentant du Canada.

Le Représentant du Brésil exprime son inquiétude et aimerait savoir la raison pour laquelle aucun espace n'a été prévu au cours de la réunion pour la présentation du rapport de la réunion de la Commission consultative spéciale pour les questions de gestion (CCSQG), tenue les 13 et 14 mars 2007.

Le Secrétaire technique explique que tous les thèmes examinés pendant la réunion de la CCSQG enrichiront les discussions de cette réunion du Comité exécutif et que, par conséquent, ils seront analysés au cours de celle-ci. Il

précise également qu'un projet de résolution visant à soumettre le rapport de la réunion de la CCSQG au Comité exécutif, pour approbation, a été préparé.

Le Représentant de l'Équateur demande au Comité exécutif d'étudier la possibilité d'avancer l'examen des points traitant du renforcement de l'appui des États membres de l'IICA au FONTAGRO et aux activités de l'IICA destinées à favoriser le développement de l'agriculture biologique.

Le Secrétaire technique propose d'aborder ces deux questions dans la matinée du deuxième jour et de reporter la présentation du Treizième rapport du Comité de révision de la vérification (CRV) et les progrès accomplis dans l'analyse du système de détermination de la rémunération du Directeur général au matin de troisième jour, proposition qui est approuvée.

Les représentants adoptent l'ordre du jour figurant dans le document IICA/CE/Doc.495(07), avec les modifications suggérées.

0.2.3 Commissions de travail

Il est décidé de former une commission de travail qui étudiera les candidatures aux distinctions honorifiques interaméricaines dans le secteur rural et recommandera à la plénière les candidats auxquels ces distinctions seront décernées. Cette commission est formée des représentants du Panama, du Paraguay et de Trinité-et-Tobago.

0.2.4 Date et heure limites pour la présentation des propositions

La date et l'heure limites pour la présentation de nouvelles propositions et de projets de résolution sont fixées au jeudi 17 mai, à midi.

0.2.5 Durée de la réunion

La plénière décide de clore la réunion le jeudi 17 mai 2007 à 17 heures, comme le propose le Secrétariat technique.

0.2.6 Ordre de préséance des États membres

Conformément à l'article 41 du Règlement du Comité exécutif, l'ordre de préséance est établi à partir du Canada, État membre dont le représentant présidera la réunion, suivant l'ordre alphabétique en anglais.

0.2.7 Droit de vote des pays

Le Directeur général demande au Conseiller juridique de l'OEA et de l'IICA de donner son avis au sujet de l'application de l'article 24 de la Convention de l'Institut, en ce qui a trait au droit de vote des États membres qui accusent un retard de plus de deux exercices financiers dans le versement de leurs quotes-parts à l'IICA.

- Le Conseiller juridique explique que tous les États membres qui font partie de ce Comité exécutif sont en situation régulière en ce qui concerne le versement de leurs quotes-parts et que, par conséquent, il ne sera pas nécessaire d'appliquer l'article 24 du Règlement de la Convention de l'Institut

0.3 Clôture de la séance

La séance est levée à 9 h 02.

PREMIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE

1.1 *Ouverture de la séance*

- 1.1.1 La Séance inaugurale de la Vingt-septième réunion ordinaire du Comité exécutif commence à 9 h 08 le 15 mai 2007, sous la présidence de M. Paul Murphy, le Représentant du Canada.

1.2 *Allocution du Directeur général*

- 1.2.1 M. Chelston W.D. Brathwaite, Directeur général de l'IICA, souhaite une cordiale bienvenue à la Vingt-septième réunion ordinaire du Comité Exécutif aux délégations des États membres, aux invités et aux fonctionnaires de l'IICA. Puis, il invite toutes les personnes présentes à observer une minute de silence en mémoire de M. Pablo Rizzo, ancien Président du Conseil interaméricain de l'agriculture et ancien Ministre de l'agriculture et de l'élevage de l'Équateur.

- 1.2.2 Dans son intervention, le Directeur général signale que l'IICA est parvenu à se repositionner en tant que composante importante du cadre institutionnel de développement des Amériques, grâce à la mise en application d'un nouveau modèle de coopération technique qui lui a permis d'établir de nouvelles relations avec ses États membres, fondées sur la participation et la reddition de comptes, de mettre en œuvre le Plan Agro 2003-2015, d'impulser l'efficacité opérationnelle et la prudence financière, de promouvoir une culture de l'excellence en matière de performances, de mettre en place des relations plus étroites avec ses partenaires stratégiques et de renforcer sa base financière.

- 1.2.3 Ensuite, le Directeur général parle du Plan à moyen terme 2006-2010 de l'IICA, dont l'objectif global est de contribuer à la réduction de la pauvreté rurale et à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Il ajoute que ce Plan définit l'orientation stratégique que suivront les activités qu'exécutera l'Institut au cours des trois prochaines années et qu'il propose des mécanismes de nature à aider les États membres à créer davantage de débouchés pour les économies rurales.

- 1.2.4 M. Brathwaite indique que son Administration s'est proposée de promouvoir à l'intérieur de l'IICA un processus de changement qui a obtenu de bons

résultats et qui sera consolidé dans les trois années qui viennent. À cet effet, en 2007, il se propose, entre autres, de mettre en application un nouveau système intégré de gestion financière, d'évaluer les compétences techniques de l'Institut, d'incorporer la gestion du savoir en tant qu'élément de la culture institutionnelle, de renforcer les systèmes de gestion et d'évaluation des performances et de promouvoir la coopération technique horizontale.

1.2.5 Puis, le Directeur général exprime sa gratitude au Comité exécutif pour les contributions précieuses qu'il a toujours apportées à l'Institut. Il demande également aux États membres de continuer à soutenir le renforcement financier de l'IICA, car c'est lui qui permettra à l'Institut de conserver sa position de chef de file du secteur agricole des Amériques et de répondre comme il se doit aux demandes de coopération formulées par ses États membres.

1.2.6 Enfin, M. Brathwaite indique que son Administration poursuivra ses efforts pour réaliser les objectifs et mettre en oeuvre les stratégies qui feront de l'IICA une institution de classe mondiale et le partenaire préféré des États membres pour la prestation d'une coopération technique au secteur agricole et rural des Amériques.

1.3 Rapport annuel 2006

1.3.1 Le Président demande à M. Christopher Hansen, Sous-directeur général adjoint, Directeur des relations avec les partenaires stratégiques, Directeur des opérations régionales et de l'intégration pour la Région Nord et Représentant de l'IICA aux États-Unis, de présenter le rapport annuel de l'Institut pour l'année 2006.

1.3.2 M. Hansen explique qu'actuellement l'IICA a deux rôles complémentaires. Le premier est le rôle qu'il a joué traditionnellement en tant qu'organisme international de coopération pour l'agriculture des Amériques; le deuxième est un rôle nouveau, celui de Secrétariat du processus ministériel et de sa réunion ministérielle « Agriculture et vie rurale dans les Amériques » dans le cadre du processus des Sommets des Amériques.

1.3.3 Il ajoute qu'en 2006 l'IICA a adopté un nouveau Plan à moyen terme pour la période 2006-2010, a modifié en conséquence sa programmation annuelle et ses budgets et mis à jour les programmes nationaux et régionaux de coopération afin de les harmoniser avec sa mission, laquelle consiste à fournir une coopération technique innovatrice aux États membres, afin de promouvoir un développement durable au profit des collectivités rurales des Amériques.

- 1.3.4 Puis, M. Hansen indique qu'en 2006 l'IICA a concentré ses actions de coopération sur la promotion du commerce et la compétitivité des agroentreprises, le renforcement des systèmes de protection sanitaire agricole et d'innocuité des aliments, la promotion de la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement, le renforcement des collectivités rurales grâce à l'application de l'approche territoriale, la promotion de la technologie et de l'innovation pour la modernisation de l'agriculture et de la vie rurale et le repositionnement de l'agriculture et de la vie rurale.
- 1.3.5 Ensuite, M. Hansen passe en revue les principaux résultats des actions de coopération que l'Institut a menées dans ses 34 États membres ainsi que les activités réalisées au siège dans les domaines du leadership, de la biotechnologie, des agroentreprises, de l'agriculture biologique, de la protection sanitaire agricole et de l'innocuité des aliments et de la gestion du savoir. Il souligne également qu'en 2006, l'infrastructure du siège a fait l'objet d'une rénovation, qu'un nouveau progiciel de gestion financière a été acheté, que la coopération horizontale a été encouragée et que des ressources ont été affectées à des activités en faveur de l'agrotourisme, de l'agro-industrie et de l'agriculture biologique et que des initiatives visant à avancer dans la mise en œuvre des nouveaux programmes dans les domaines de la biotechnologie, des assurances agricoles, de la bioénergie et des biocarburants ont été menées.
- 1.3.6 Enfin, M. Hansen indique qu'en 2007 la Quatrième réunion ministérielle sur l'agriculture et la vie rurale dans les Amériques et la Quatorzième réunion ordinaire du Conseil se tiendront à Antigua Guatemala (République du Guatemala) et que l'Institut se propose d'évaluer ses compétences techniques, de renforcer les systèmes d'évaluation et de gestion des performances, de promouvoir la coopération technique horizontale et de mettre en marche le Forum pour les chefs de file de l'agriculture.
- 1.3.7 Ensuite, a été projetée une vidéo qui montre les commentaires sur le rapport annuel 2006 de l'IICA formulés par les membres du Conseil permanent de l'OEA, lors de la réunion qui s'est tenue à Washington, DC, le 18 avril 2007.
- 1.4 État actuel du paiement des quotes-parts et progrès accomplis dans le recouvrement des arriérés de quotes-parts
- 1.4.1 Le Président donne la parole à Mme Karen Kleinheinz, Directrice des Finances de l'Institut, pour qu'elle présente le rapport sur l'état actuel du paiement des quotes-parts et les progrès accomplis dans le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l'Institut.

- 1.4.2 La Directrice des Finances indique que les résolutions concernant le recouvrement des quotes-parts sont les résolutions n° 392 et 414 du Conseil interaméricain de l'agriculture et n° 417, 435 et 451 du Comité exécutif.
- 1.4.3 Aussitôt après, elle explique la situation où se trouvent les pays en matière de paiement des quotes-parts à la date du 31 décembre 2006 et elle présente une ventilation, État par État, des progrès réalisés dans le recouvrement des arriérés de quotes-parts. Puis elle en vient à la situation en matière de versement des quotes-parts à la date du 11 mai 2007 et dit qu'au début de l'année le montant total des quotes-parts à recouvrer s'élevait à US\$39,4 millions, mais que grâce aux efforts consentis par les États membres, au 11 mai 2007, l'Institut a déjà encaissé US\$16,9 millions.
- 1.4.4 La Directrice des Finances signale ensuite que dix États membres ne doivent aucune quote-part à l'Institut, que 14 États membres doivent dans sa totalité ou en partie la quote-part correspondant à l'année 2007, que six États membres doivent la quote-part correspondant à 2007 et une partie de la quote-part de 2006, que deux États membres doivent plus de deux quotes-parts et que deux États membres sont dans une « situation spéciale ». Elle ajoute que les dettes des pays qui ont des arriérés de paiement ont diminué pour la troisième année consécutive, ce qui a permis à l'Institut de passer d'une situation financière caractérisée par de graves limitations à une situation financière facilitant la planification et l'exécution des programmes.
- 1.4.5 À titre de conclusion, la Directrice des Finances fait savoir que le recouvrement en temps voulu des quotes-parts s'avère fondamental pour permettre à l'Institut de continuer de financer les programmes qui sont les plus prioritaires pour les États membres, de mettre en application les mandats des organes de direction de l'Institut et de promouvoir de nouvelles actions en faveur du développement agricole et rural des Amériques.
- 1.4.6 Le Représentant observateur du Pérou indique que son pays a entrepris des démarches pour respecter son engagement de s'acquitter de tous ses arriérés de quotes-parts dus à l'Institut, et qu'il ne manque plus que l'approbation du Pouvoir législatif.
- 1.4.7 Le Représentant observateur du Mexique exprime sa satisfaction pour l'amélioration de la situation financière de l'Institut. Il s'inquiète toutefois du fait qu'en 2006 la situation pourrait bien être la même qu'en 2001, ce qui limiterait la fourniture de la coopération technique qu'offre l'IICA à ses États membres.

- 1.4.8 La Représentante du Canada signale que c'est la persévérance dans les efforts accomplis par les États membres pour s'acquitter de leurs quotes-parts qui permettra à l'Institut de fournir une coopération technique opportune et de qualité.
- 1.5 Présentation de la proposition de Programme-budget 2008-2009
- 1.5.1 M. Francisco Barea, Directeur de l'Administration et des finances, commence son exposé en mentionnant les priorités de l'action stratégique de l'IICA: i) contribuer au repositionnement de l'agriculture et de la vie rurale, ii) offrir une coopération technique directe aux États membres; et iii) améliorer la gestion de la coopération par la consolidation de la structure institutionnelle, le renforcement de la gestion du savoir, la promotion de la transparence et de la reddition de comptes et le perfectionnement du capital humain.
- 1.5.2 Puis, il explique que l'élaboration du Programme-budget 2008-2009 a pris pour bases les lignes d'action suivantes: concentrer les ressources du Fonds ordinaire sur les priorités définies dans le Plan à moyen terme 2006-2010 et sur les programmes de coopération technique nationaux, régionaux et continentaux; maintenir inchangé le montant total annuel des quotes-parts des États membres ; augmenter l'affectation des recettes diverses en fonction des prévisions de création de recettes pendant l'exercice biennal ; demander l'affectation de US\$1.000.000 du Fonds des recettes diverses et affecter des ressources supplémentaires au financement d'activités dans les nouveaux domaines prioritaires des États membres (la bioénergie et les biocarburants, la biotechnologie et la biosécurité, l'agriculture biologique, entre autres), rénover l'infrastructure et le matériel de l'Institut et réajuster les salaires du personnel.
- 1.5.3 Le Directeur de l'Administration et des finances indique que les ressources du Fonds ordinaire ont été affectées à quatre chapitres : les services directs de coopération technique, les dépenses de direction, les frais généraux et les provisions et les dépenses de rénovation de l'infrastructure et du matériel. Ce dernier chapitre est inclus pour la première fois, après son approbation par le Conseil aux termes de la résolution IICA/JIA/Res.415(XIII-O/05). Il précise ensuite que les ressources du Fonds ordinaire seront consacrées aux priorités stratégiques suivantes: Commerce et compétitivité des agroentreprises, Renforcement des collectivités rurales, Protection sanitaire agricole et innocuité des aliments, Gestion durable des ressources naturelles, Technologie et innovation et Repositionnement de l'agriculture.
- 1.5.4 Puis le Directeur de l'Administration et des finances fait allusion à la perte du pouvoir d'achat des quotes-parts des États membres dont le montant nominal

est restée inchangé depuis 1995 et au fait que cette situation a eu des répercussions sur les finances de l'IICA. Il conclut en disant que, malgré les mesures qui ont été prises pour améliorer la situation financière de l'Institut, il s'avère nécessaire de compenser la réduction que connaît chaque année le pouvoir d'achat des ressources provenant des quotes-parts et que cette mesure a déjà été mise en application par l'OEA pour la période 2007-2008.

- 1.5.5 Le Président met l'accent sur les quatre points qu'il estime pertinents dans la proposition de Programme-budget 2008-2009 présentée par le Directeur de l'Administration et des finances: i) la répartition générale des ressources inscrites au budget; ii) l'affectation de ressources pour la mise en œuvre des priorités stratégiques; iii) la proposition d'apporter des changements au barème des quotes-parts ; et iv) la proposition de laisser inchangé le montant de la quote-part des pays dont la quote-part diminuerait si les changements proposés dans le barème des quotes-parts sont approuvés.
- 1.5.6 La Représentante du Canada remercie le Directeur de l'Administration et des finances de sa présentation et exprime sa satisfaction que les recommandations formulées par la Commission consultative spéciale pour les questions de gestion aient été écoutées. Puis, elle fait savoir que son pays appuie la proposition de Programme-budget 2008-2009 en ce qui concerne l'affectation de ressources pour la mise en œuvre des priorités de l'Institut. Pour conclure, elle exprime ses remerciements pour l'affectation de ressources au Conseil trinational, mécanisme régional qui s'occupe de l'agriculture dans la Région Nord.
- 1.5.7 Le Représentant du Brésil se dit satisfait du montant inscrit au budget et souligne qu'il faut accorder beaucoup d'attention à la bonne utilisation des ressources.
- 1.5.8 Le Représentant observateur des États-Unis exprime sa satisfaction du fait que des ressources aient été prévues dans la proposition de Programme-budget 2008-2009 pour les questions pertinentes ci-après : la biotechnologie, la bioénergie et les biocarburants, la promotion du commerce et la protection sanitaire agricole et l'innocuité des aliments. Il remercie également l'IICA d'avoir alloué des ressources au Conseil trinational de la Région Nord et pour appuyer la participation des pays aux réunions du Comité des MSP de l'OMC.
- 1.5.9 Le Représentant de la Jamaïque félicite l'Institut de la proposition détaillée de Programme-budget qu'il a présentée et se dit satisfait que la gestion durable des ressources naturelles ait été inclus dans celui-ci. Étant donné la vulnérabilité de la région des Caraïbes aux menaces de la nature, et notamment

aux cyclones, il fait savoir que son pays est intéressé à réaliser des activités conjointes avec l'Institut dans ce domaine.

- 1.5.10 Le Représentant observateur du Mexique dit qu'il appuie la réaffectation des ressources, car elles renforcent les compétences techniques de l'Institut.
- 1.5.11 Le Représentant du Paraguay reconnaît les efforts réalisés par l'IICA pour allouer des ressources aux thèmes prioritaires de ses États membres. Il estime toutefois que cela n'est pas suffisant, car la mise à profit de la coopération technique dépend de chaque pays. Il finit son intervention en félicitant l'Administration de l'Institut de la proposition présentée.
- 1.5.12 Le Représentant de l'Équateur remercie ses collègues de leurs manifestations de solidarité à l'occasion du décès de M. Pablo Rizzo, Président de la Treizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture et ancien Ministre de l'agriculture et de l'élevage de son pays. Puis il dit que la proposition de Programme-budget 2008-2009 qui a été présentée reflète les besoins et les priorités des pays et que les programmes et les projets auxquels ont été affectés des ressources dynamiseront l'agriculture et contribueront à l'amélioration de la vie rurale dans les Amériques. Il ajoute que le soutien de l'IICA va être particulièrement important dans son pays pour que le Ministère de l'agriculture récupère son rôle de chef de file dans la définition des politiques sectorielles. Il fait ensuite allusion au rôle que peut jouer l'Institut, en appui à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier en matière de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté. Enfin, il exprime sa satisfaction pour l'inclusion des biocarburants et de l'agriculture biologique dans la proposition de Programme-budget.
- 1.5.13 Le Représentant du Honduras indique que l'Institut a conclu d'importants partenariats avec des organisations qui s'occupent de questions complexes, telles que la gestion durable des ressources naturelles et le développement rural, mais que les États membres n'ont pas su tirer profit de cet atout de l'IICA. Il dit également que le secteur public agricole a connu une limitation de ses activités à cause des difficultés qu'il rencontre pour entreprendre des actions multisectorielles. Enfin, il ajoute que, pour avoir un impact plus important, la coopération technique de l'Institut doit se concentrer sur les priorités stratégiques qui ont été définies.
- 1.5.14 Le Représentant du Panama félicite l'Administration de l'Institut pour les efforts qu'il a réalisés pour maintenir un équilibre, dans la proposition de Programme-budget 2008-2009, entre le montant des ressources affectées à

l'amélioration de l'infrastructure institutionnelle et celles affectées à la prestation d'une coopération technique aux États membres.

- 1.5.15 Le Directeur général remercie les représentants des États membres pour le temps qu'ils ont consacré à l'examen de la proposition de Programme-budget 2008-2009. Il fait savoir que l'Institut s'est engagé à utiliser avec efficacité les ressources disponibles, à répondre aux besoins des collectivités rurales, à coopérer avec ses États membres à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, à encourager le renforcement institutionnel du secteur public agricole et à apporter sa coopération dans des domaines pertinents, tels que, entre autres, la bioénergie et la gestion durable des ressources naturelles. Il ajoute que l'IICA continuera d'appuyer la participation des pays aux réunions du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'OMC. Puis, il fait référence aux efforts réalisés par l'Institut pour moderniser son infrastructure. Pour conclure, il indique que le versement en temps voulu, par les États membres, de leurs quotes-parts permettra à l'Institut de disposer des conditions adéquates pour continuer à offrir aux pays la coopération technique dont ils ont besoin.
- 1.5.16 Le Représentant du Honduras signale que la proposition de Programme-budget 2008-2009 indique une réorientation des ressources qui va de pair avec les nouveaux rôles des ministères de l'agriculture. Il attire cependant l'attention sur le fait que si on s'occupe d'une gamme étendue de questions on court le risque de diminuer l'impact des activités qui sont mises en oeuvre, et c'est pourquoi il suggère à l'IICA de concentrer ses actions sur un petit nombre de domaines.
- 1.5.17 Le Directeur général explique que l'Institut concentrera ses activités sur un nombre limité de priorités stratégiques. Cela va exiger que les pays accordent une plus grande attention aux unités de liaison intersectorielles, qui sont le facteur déterminant du développement futur du secteur et qu'ils donnent la priorité aux politiques nationales ou aux politiques d'État sur les politiques sectorielles.
- 1.6 Clôture de la séance
- 1.6.1 La séance est levée à 12 h 30.

DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

2.1 *Ouverture de la séance*

2.1.1 La deuxième séance plénière de la Vingt-septième réunion ordinaire du Comité exécutif commence à 14 h 15, le mardi 15 mai 2007, sous la présidence de M. Paul Murphy, le Représentant du Canada.

2.2 *Barème des quotes-parts pour le financement du Programme-budget 2008-2009*

2.2.1 Le Président donne un aperçu du barème des quotes-parts qui serait appliqué pour financer le Programme-budget 2008-2009.

2.2.2 Le Directeur général demande au Conseiller juridique d'expliquer les étapes suivies par l'Organisation des États Américains (OEA) pour définir son barème des quotes-parts. Le Conseiller juridique explique qu'en vertu de l'article 23 de la Convention de l'IICA, les États membres contribuent au soutien de l'Institut au moyen de quotes-parts versées annuellement et fixées par le Conseil, conformément au système de détermination des quotes-parts adopté par l'OEA, lequel repose sur le principe de solidarité. Il indique ensuite que la Charte de l'OEA dispose, à l'article 55, que l'Assemblée générale établit le barème des contributions à verser par les pays membres, en tenant compte de la capacité de paiement respective des pays et en fixant des contributions équitables.

2.2.3 Le Conseiller juridique insiste sur le fait que, en vertu des dispositions de l'article 23 de la Convention de l'Institut, le montant des quotes-parts destinées à financer le Fonds ordinaire du budget pour la période 2008-2009 doit être déterminé par la même procédure que l'OEA. En outre, le rôle du Comité exécutif consiste à formuler des recommandations au Conseil à propos du Programme-budget. Par conséquent, il est important de traiter cette question et d'émettre des recommandations. Enfin, il cite plusieurs options possibles: on peut adopter, à titre provisoire pour 2009, le même barème de quotes-parts que celui que fixera l'OEA pour 2008, ou prendre l'engagement d'adopter en 2009 le barème qu'établira l'OEA pour cette année-là.

- 2.2.4 Le Représentant du Brésil fait allusion à l'article 23 de la Convention de l'IICA, et demande qu'on lui précise jusqu'à quel point l'Institut est tenu de modifier son barème des quotes-parts en fonction des modifications qu'apporte l'OEA à son propre barème.
- 2.2.5 La Représentante du Canada fait savoir que son pays serait touché par l'augmentation de sa quote-part. C'est pourquoi toute modification de celle-ci devra être autorisée par son Gouvernement. Par ailleurs, elle estime préférable d'attendre que l'OEA détermine le barème qu'elle adoptera à titre définitif.
- 2.2.6 Le Représentant observateur du Mexique remercie le Conseiller juridique de ses précisions et indique que son pays, lui aussi, se verrait affecté par l'augmentation des quotes-parts. Il explique que le Mexique se trouve dans les mêmes conditions économiques et sociales que les autres pays d'Amérique latine et qu'il connaît également des contraintes financières. Il ajoute que le nouveau barème des quotes-parts représente une augmentation de 20% pour l'année prochaine et que, pour cette raison, les nouvelles autorités de son pays examinent actuellement les engagements de paiement du Mexique auprès des organismes du Système des Nations Unies, de l'OEA et de l'IICA, notamment. Il souligne qu'il est important que les États membres s'acquittent de leurs engagements encourus et versent leurs quotes-parts à l'Institut, comme le fait le Mexique. Enfin, il fait savoir que son pays n'appuie pas l'augmentation de sa quote-part.
- 2.2.7 Le Représentant observateur du Pérou signale que l'augmentation de la quote-part de son pays ne serait pas considérable. Toutefois, toute majoration de celle-ci devra être approuvée par un décret gouvernemental, compte tenu des mesures d'austérité qui ont été adoptées.
- 2.2.8 Le Représentant observateur des États-Unis remercie le Secrétariat du suivi qu'il a donné à cette question et de la documentation apportée. Il explique que son Gouvernement attend de connaître la décision qu'adoptera l'Assemblée générale de l'OEA, en juin 2007, concernant le barème des quotes-parts.
- 2.2.9 Le Représentant du Honduras propose de maintenir sans changement les quotes-parts actuelles et que, une fois que l'OEA aura fixé son propre barème, l'IICA adopte celui-ci.
- 2.2.10 En réponse aux interventions des Représentants du Brésil et du Honduras, le Conseiller juridique réitère que l'article 23 de la Convention de l'Institut est impératif. Il explique que l'IICA applique ce critère pour déterminer le montant des quotes-parts depuis 1962. Il précise que ses commentaires portent

spécifiquement sur le barème des quotes-parts et que, par conséquent, ils ne concernent pas l'éventuelle augmentation des quotes-parts, à hauteur de 3%, figurant dans le budget.

- 2.2.11 Le Directeur général indique que l'Administration de l'Institut n'exerce aucune influence sur la détermination du barème des quotes-parts des États membres. Il rappelle que les pays contribuent au soutien de l'IICA au moyen de contributions annuelles fixées par le Conseil, conformément au système de calcul des quotes-parts utilisé par l'OEA. Il ajoute que le rôle de l'Administration se limite à conclure des accords avec les États membres pour le recouvrement des arriérés de quotes-parts et à chercher d'autres sources de financement pour compléter le budget ordinaire, qui est gelé depuis 1995. Il explique que, en plus du Fonds ordinaire, l'IICA finance la prestation de la coopération technique avec des ressources extérieures. Il indique que le Comité exécutif pourrait soumettre à la considération du Conseil la recommandation que l'IICA adopte immédiatement le barème provisoire de l'OEA et l'applique en 2008 ou qu'il attende la décision concernant le barème définitif qu'adoptera l'OEA en juin prochain, à Panama et applique ce barème à partir de 2009.
- 2.2.12 Le Représentant observateur des États-Unis réitère qu'il existe une différence notoire dans le total des montants inscrits au budget ordinaire, plus concrètement entre le tableau en annexe à la résolution concernant le Programme-budget 2008-2009, qui indique, une par une, les quotes-parts des États membres, et d'autres tableaux du Programme-budget qui leur a été présenté.
- 2.2.13 Le Représentant du Honduras seconde la proposition du Représentant observateur du Mexique. Il souligne qu'il est important que l'IICA établisse une priorité parmi ses secteurs d'intervention, en fonction de ses ressources disponibles. Il suggère que l'Institut concentre ses initiatives dans trois secteurs prioritaires et qu'il cherche des sources additionnelles de revenus qui lui permettraient de s'occuper des autres questions.
- 2.2.14 Le Représentant observateur du Mexique remercie le Directeur général d'avoir précisé que l'IICA se trouvait dans l'impossibilité de modifier le barème des quotes-parts des États membres. En outre, il appuie la proposition du Représentant du Honduras, à savoir qu'il faut établir des priorités plus strictes entre les différents domaines d'intervention de l'IICA dans les États membres.
- 2.2.15 Le Président conclut que la clarté a été faite en ce qui concerne le montant total du Programme budget 2008-2009 et l'affectation des fonds prévus dans

celui-ci ; c'est pourquoi il estime qu'il est possible de soumettre à la considération du Comité exécutif la partie du projet de résolution traitant de cette question. Il est d'avis, toutefois, qu'il ne serait pas prudent que le Comité exécutif formule des recommandations au Conseil à propos du barème des quotes-parts des États membres.

2.3 Projet de résolution : « Rapport annuel de l'IICA pour 2006 »

2.3.1 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution intitulé « Rapport annuel de l'IICA pour 2006 », qui est adopté sans modifications.

2.4 Projet de résolution : « Progrès accomplis dans le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l'IICA au 15 mai 2007 »

2.4.1 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution intitulé « Progrès accomplis dans le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l'IICA au 15 mai 2007 ».

2.4.2 Le Directeur général demande que soit modifié le premier paragraphe du dispositif et que son libellé soit désormais le suivant : « Remercier les ministres de l'agriculture et des affaires étrangères, les autres hauts fonctionnaires et les gouvernements des États membres de l'IICA des efforts qu'ils ont consentis afin de se mettre à jour dans le paiement des quotes-parts dues à l'Institut. »

2.4.3 Le projet de résolution intitulé « Progrès accomplis dans le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l'IICA au 15 mai 2007 » est adopté avec la modification indiquée ci-dessus.

2.5 États financiers de l'Institut et rapport des commissaires aux comptes

2.5.1 La Directrice des Finances présente les états financiers de l'Institut pour l'année 2006 ainsi que le rapport des commissaires aux comptes. Elle explique que le Règlement financier de l'IICA stipule que les comptes doivent être vérifiés annuellement et que c'est le cabinet Deloitte & Touche qui a été désigné pour effectuer cette vérification, laquelle a été effectuée conformément aux normes internationales en la matière. Elle fait savoir que, selon les commissaires aux comptes, les états financiers de l'IICA présentent raisonnablement, dans tous les aspects importants, la situation financière de l'Institut aux 31 décembre 2005 et 2006, ainsi que les changements intervenus

dans ses actifs nets et dans ses flux de trésorerie pendant les deux années, conformément aux principes de comptabilité généralement acceptés.

- 2.5.2 Le Représentant du Brésil demande qu'on lui précise le sens des termes « Fonds des recettes diverses » et « Sous-fonds de roulement ».
- 2.5.3 La Directrice des Finances explique que le Fonds des recettes diverses est constitué par le solde des recettes diverses transférées, à chaque exercice fiscal, au Sous-fonds général du Fonds ordinaire, pour lesquelles aucun engagement n'a été pris dans le Programme-budget à la fin de l'exercice fiscal où elles ont été encaissées. Elle ajoute que le Directeur général est autorisé à programmer et à utiliser ce fonds pour couvrir les besoins financiers immédiats de l'Institut. En ce qui concerne le Sous-fonds de roulement, la Directrice des Finances explique qu'il est constitué par les recettes provenant des soldes des crédits financés par le quotes-parts non engagés à la fin de chaque exercice fiscal et par des fonds additionnels qui lui sont alloués de manière spécifique par le Conseil. Elle indique également que ce fonds ne peut être utilisé que pour : i) couvrir des dépenses budgétaires financées par le Fonds ordinaire tant que les recettes prévues n'ont pas été encaissées dans leur totalité et ii) payer des dépenses extraordinaires autorisées par une résolution du Comité exécutif et qui ne sont pas prévues dans le Programme-budget.
- 2.6 *Progrès accomplis dans l'organisation de la Quatrième réunion ministérielle sur l'agriculture et la vie rurale et de la Quatorzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture*
- 2.6.1 Le Vice-ministre de l'agriculture, de l'élevage et de l'alimentation du Guatemala, M. Erasmo Sánchez, fait savoir que le siège de ces deux réunions, qui se tiendront à la fin du mois de juillet 2007, a été attribué à son pays et que, pour cette raison, son Gouvernement, par l'intermédiaire du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'alimentation, a organisé en collaboration avec l'IICA « La semaine de l'agriculture et de la vie rurale dans les Amériques ». Pendant cette semaine, ajoute-t-il, les délégués ministériels relèveront, tous ensemble, le défi d'élaborer l'Accord ministériel à l'échelle continentale « Guatemala 2007 » qui stimulera la mise en œuvre du Plan Agro pendant l'exercice biennal 2008-2009 et enrichira par ses contributions le prochain Sommet des Amériques. La semaine se terminera, explique-t-il, avec la tenue de la Quatorzième réunion ordinaire du Conseil.
- 2.6.2 Ensuite, il cite les différentes activités qui ont été programmées, notamment les échanges de données d'expérience, les expositions organisées par région et une visite sur le terrain. Il dit espérer avec enthousiasme que tous les pays y

participeront et mentionne le slogan de la réunion « Travailler ensemble en faveur de l'agriculture des Amériques » qui rappelle la nécessité de travailler ensemble, comme une seule région. Pour conclure, il souhaite d'ores et déjà une très cordiale bienvenue aux délégations participantes.

- 2.6.3 Le Directeur général remercie le Vice-ministre de son intervention et souligne l'enthousiasme avec lequel a travaillé le Gouvernement guatémaltèque, et notamment le Ministre de l'agriculture, M. Bernardo López, le personnel du Ministère et celui du Bureau de l'IICA au Guatemala. Il est conscient du fait que nous nous trouvons à un moment crucial des préparatifs du nouveau Sommet des Amériques et il rappelle l'importance de l'agriculture en tant que question stratégique pour le développement du Continent américain. Il estime que ces réunions constituent une excellente occasion pour dialoguer et faire connaître les progrès réalisés par l'Institut dans différents domaines.
- 2.6.4 Le Représentant observateur des États-Unis se dit préoccupé par le fait qu'il n'y aura que peu de temps et d'espaces disponibles pour le dialogue pendant la Semaine de l'agriculture des Amériques, compte tenu des multiples thèmes qu'il est prévu d'y aborder. Il fait savoir que son pays considère crucial que les thèmes de la bioénergie et des biocarburants soient examinés au cours de cette activité.
- 2.7 Projet de résolution : « Programme-budget 2008-2009 »
- 2.7.1 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution intitulé « Programme-budget 2008-2009 », qui est adopté sans modifications.
- 2.8 Plan d'action en matière d'assurances agricoles
- 2.8.1 M. François Dagenais, Directeur du Financement et des projets d'investissement, indique que, en exécution de la résolution n.º 411 du Conseil, l'Institut a élaboré le « Plan de développement de la coopération technique de l'IICA dans le domaine des assurances agricoles ». Les buts principaux de ce Plan sont d'améliorer la compétitivité de l'agriculture, de stabiliser les revenus des agriculteurs, d'éviter la décapitalisation et de permettre aux petits exploitants d'avoir accès aux emprunts et aux assurances, entre autres avantages.
- 2.8.2 Ensuite, il mentionne quelques-uns des principaux résultats obtenus à ce jour. Parmi les plus importants, il cite la réalisation dans la Région andine du séminaire « Tentative de promotion des assurances agricoles », l'élaboration d'une proposition visant à mettre au point un programme type d'assurances

agricoles dans les Caraïbes, la collaboration fournie à la Fédération interaméricaine des compagnies d'assurances (FIDES) pour l'exécution d'un projet en Amérique centrale, l'appui à la réalisation du séminaire « Assurances agricoles et gestion des risques : tendances et expériences internationales » au Costa Rica, la promotion de la gestion des risques et des assurances agricoles au sein du Conseil agricole du Sud (CAS), le soutien accordé au REDPA pour l'élaboration d'un livre sur le marché des assurances dans le secteur agricole du MERCOSUR élargi pendant la période 2003-2004, l'élaboration du Programme national d'assurances agricoles du Brésil et la négociation précédant la signature d'un accord avec l'Entité étatique d'assurances agricoles (ENESA) de l'Espagne.

- 2.8.3 Le Directeur du Financement et des projets d'investissement termine son intervention en indiquant que, si l'IICA obtient les fonds nécessaires, il organisera un séminaire régional sur les assurances agricoles dans le Cône Sud, créera l'Observatoire des assurances agricoles des Amériques, encouragera des projets d'assurances agricoles et élaborera des matériels pédagogiques et de vulgarisation sur cette question.
- 2.8.4 Le Représentant observateur du Guatemala rappelle qu'il est important de répondre aux besoins des agriculteurs, pas à ceux des assureurs. Il signale qu'encourager la libre concurrence et éviter la monopolisation des assurances sont deux aspects dont il faut également tenir compte.
- 2.8.5 Le Représentant du Brésil dit que la question de l'assurance rurale suscite de graves préoccupations dans son pays et que le Brésil s'est efforcé de fournir une protection aux petits exploitants avec une assurance publique alors qu'il suggère aux grandes exploitations de s'adresser aux compagnies d'assurances privées.
- 2.8.6 Le Représentant du Honduras aimerait connaître l'expérience du Chili dans ce domaine.
- 2.8.7 Le Représentant de l'Équateur explique que, dans son pays, les compagnies qui proposent ce type d'assurance garantissent leur investissement en prélevant des intérêts très élevés aux petits agriculteurs alors qu'elles appliquent des taux bien plus faibles aux grandes sociétés. Il rappelle l'importance d'accorder la priorité aux secteurs défavorisés.
- 2.8.8 Le Représentant de Trinité-et-Tobago fait savoir que son Gouvernement s'efforce, lui aussi, d'aider les petits agriculteurs mais qu'il ne peut les

indemniser en cas de perte de leurs récoltes. Il ajoute que le Gouvernement cherche une solution à ce problème.

- 2.8.9 Le Représentant observateur du Pérou demande qu'on lui explique les différences entre l'assurance récolte et l'assurance à indice ainsi que les avantages et inconvénients de chacune.
- 2.8.10 Le Représentant du Paraguay estime qu'en matière d'assurances il faudrait réduire les asymétries entre le traitement accordé aux grandes entreprises et celui que reçoivent les petits producteurs. Il demande pourquoi on parle, dans le cas des premiers, de remise de dettes et dans le cas des seconds de subventions. Quoi qu'il en soit, ajoute-t-il, il faut prendre en considération la bonne gouvernance et la justice sociale.
- 2.8.11 Le Directeur du Financement et des projets d'investissement répond que, pendant les réunions avec la BID et la Banque mondiale, la question des subventions agricoles a été abordée et que les deux entités estiment qu'un minimum de subvention est nécessaire pour que les assurances agricoles puissent démarrer. Il signale également que, très souvent, la remise de dette s'avère plus onéreuse que l'octroi de subventions. En ce qui concerne la différence entre l'assurance à indice et l'assurance récolte, il explique qu'il s'agit de deux régimes différents et que chaque pays doit analyser sa situation particulière avant de prendre la décision d'adopter l'un ou l'autre ou une combinaison des deux. Quant aux micro-assurances, il indique que la BID s'est montrée intéressée à se lancer dans les micro-assurances agricoles. Il commente qu'au Chili les micro-producteurs paient une somme minime pour l'assurance agricole et que le Gouvernement subventionne la plus grande partie du coût. Et pour ce qui est de la libre concurrence, il signale que le rôle de l'IICA est de fournir des informations, pas de vendre des assurances, et il rappelle que l'utilisateur final est le producteur et que, par conséquent, c'est lui qui doit être le centre d'intérêt.
- 2.8.12 Le Représentant du Panama commente que, apparemment, ce marché n'intéresse pas les compagnies d'assurance.
- 2.8.13 Le Représentant de la Jamaïque réitère que cette question est importante pour les Caraïbes, à cause de la fréquence des catastrophes naturelles dans la région. Il indique que, même s'il était possible d'assurer certains produits, il faut compter près de deux ans, après le passage d'un cyclone, pour récupérer ce qui a été perdu et le Gouvernement finit par être l'assureur de toute chose. Il demande qu'on les appuie dans ce domaine.

- 2.8.14 Le Directeur du financement et des projets d'investissement fait savoir que le Groupe de travail s'est limité à mettre en application les mandats contenus dans la résolution n° 411 du Conseil. Il comprend la situation des Caraïbes mais chaque pays a sa propre législation. Si un organisme propose des assurances régionales, il devra s'adapter aux lois de chaque pays. Il précise que la Banque mondiale a proposé son soutien en cas de catastrophes naturelles.
- 2.8.15 Le Directeur général insiste sur l'importance de cette question pour la stabilité sociale. Il estime que la promotion du développement rural appuyée par les banques n'a pas été couronnée de succès faute d'instruments financiers susceptibles de garantir le financement du monde rural. Il rappelle que les quotes-parts d'une institution comme l'IICA ont été plafonnées pendant 12 ans et que, par conséquent, si l'Institut souhaite se développer, il est important qu'il trouve d'autres sources de financement. Il est fondamental, ajoute-t-il, d'établir des liens avec les banques de développement, afin que celles-ci apportent les fonds et l'Institut les connaissances techniques. Il indique que le problème est dû à ce que les conversations des banques sont avec les ministres des finances et celles de l'Institut avec les ministres de l'agriculture. Il estime que l'IICA doit collaborer avec les banques de développement afin de renforcer sa position financière.
- 2.8.16 Les Représentants observateurs du Mexique et du Pérou considèrent qu'il est important que l'IICA publie des informations didactiques sur les assurances agricoles pour qu'on les connaisse mieux et qu'on puisse prendre de meilleures décisions. Ils suggèrent que l'Institut prenne contact avec des entreprises privées susceptibles de l'appuyer dans cette initiative.
- 2.8.17 Le Directeur du Financement et des projets d'investissement indique qu'il faudrait d'abord créer des connaissances dans ce domaine et ensuite les publier. Il indique que tout cela a un coût, surtout si l'on veut publier le matériel dans plusieurs langues. C'est pourquoi il estime qu'il faudrait essayer d'obtenir des ressources extérieures.
- 2.8.18 Le Représentant observateur du Mexique cite, à titre d'exemple, l'entreprise Promoagro, qui pourrait aider à ce que cette initiative devienne réalité, sans que cela implique un coût. Le Représentant observateur du Pérou suggère de publier en ligne certains de ces matériels.
- 2.8.19 Le Directeur général exprime sa satisfaction devant la proposition du Représentant du Mexique et réitère qu'il est prêt à collaborer plus étroitement avec les entreprises privées.

30 Vingt-septième réunion ordinaire du Comité exécutif

2.9 Clôture de la séance

2.9.1 La séance est levée à 18 h 20.

TROISIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

3.1 *Ouverture de la séance*

3.1.1 La Troisième séance plénière de la Vingt-septième réunion ordinaire du Comité exécutif commence à 8 h 35, le mercredi 16 mai 2007, sous la présidence de M. Paul Murphy, le Représentant du Canada.

3.2 *Progrès accomplis dans la mise en oeuvre du Programme continental sur la bioénergie et les biocarburants*

3.2.1 Le Président donne la parole à M. Mario Seixas, Sous-directeur général adjoint de l'IICA, qui présente les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme continental sur la bioénergie et les biocarburants.

3.2.2 Le Sous-directeur général adjoint indique que ce Programme a son origine dans la résolution n° 410 du Conseil, dans les résolutions n° 429 et 446 du Comité exécutif et dans la résolution n° 2253 de l'Assemblée générale de l'OEA. Il a également pour fondement la déclaration contenue dans le PMT 2006-2010 concernant le rôle de l'IICA, qui consiste à « promouvoir et à appuyer les efforts consentis par les États membres pour parvenir au développement agricole et améliorer le bien-être des populations rurales. »

3.2.3 Il ajoute que le Programme répond à la nécessité de chercher des énergies de remplacement susceptibles de contribuer à résoudre des problèmes cruciaux, comme celui du réchauffement de la planète. Ses objectifs sont, entre autres, de favoriser la coopération horizontale, de créer une plateforme de diffusion des connaissances et de mettre en place un forum de discussion. Il signale qu'en 2007, le Programme prévoit, entre autres activités, d'identifier les sites ayant le potentiel nécessaire pour dispenser une coopération technique dans le domaine de la bioénergie et des biocarburants et de mettre en place un système d'information sur la bioénergie et les biocarburants.

3.2.4 Le Sous-directeur général adjoint termine son intervention en expliquant qu'en 2008 l'IICA espère appuyer les pays pour l'élaboration et la discussion de leurs cadres réglementaires ; promouvoir et organiser des forums, des séminaires et des ateliers ; améliorer le système d'information ; identifier et mobiliser des ressources financières.

- 3.2.5 Le Représentant du Brésil souligne l'importance que son pays accorde, depuis les années soixante-dix, à la production de biocarburants et il mentionne les activités qui ont été mises en œuvre depuis cette date. Il fait allusion au fait qu'actuellement la demande de biocarburants augmente de plus en plus, du fait que le Japon et les pays européens souhaitent remplacer l'utilisation de l'essence dans leurs véhicules à moteur par de l'éthanol. Compte tenu de la pertinence de la question, il considère important que le Brésil soit un membre actif du Groupe de travail sur la bioénergie et les biocarburants.
- 3.2.6 La Représentante observatrice de la Colombie demande si le Programme continental sur la bioénergie et les biocarburants est inscrit au Programme-budget 2008-2009. Le Directeur de l'Administration et des finances de l'IICA répond affirmativement à sa question.
- 3.2.7 Le Représentant observateur des États-Unis indique que la question de la bioénergie et des biocarburants est importante. Il exprime son soutien à la divulgation des informations sur les expériences réussies du Brésil et de son pays. Il commente que le résultat de l'évaluation des compétences techniques de l'IICA pourrait orienter la définition du rôle de l'IICA dans ce domaine. Il fait également savoir que son Gouvernement est intéressé à assurer le suivi du Programme continental sur la bioénergie et les biocarburants.
- 3.2.8 Le Représentant de la Jamaïque indique que ce Programme est important pour son pays et exprime le désir de faire partie du Groupe de travail. Il révèle que des investisseurs de différents pays sont intéressés à acheter des terres en Jamaïque pour y produire de la biomasse et à mettre en œuvre des projets conjoints – notamment avec le Brésil – de traitement de la biomasse en territoire jamaïcain.
- 3.2.9 Les Représentants du Brésil et de l'Équateur mentionnent la concurrence possible entre la production d'aliments et celle de biocarburants, en particulier dans le cas des matières premières qui servent à produire de l'éthanol. Le Représentant de l'Équateur indique que l'augmentation des prix internationaux des aliments peut avoir une incidence sur la sécurité alimentaire. Il donne comme exemple l'augmentation du prix du maïs provoquée par l'utilisation croissante de cette céréale pour produire de l'éthanol.
- 3.2.10 Le Représentant observateur des États-Unis dit avoir confiance que les producteurs pourront satisfaire aussi bien la demande de produits agricoles qui serviront à fabriquer des carburants que la demande d'aliments et il indique que les progrès technologiques réalisés en matière de production de biocarburants permettent d'obtenir de la biomasse à partir de matières

premières non alimentaires. Il dit que, dans son pays, la hausse du prix du maïs a entraîné une augmentation appréciable de la surface cultivée en cette céréale.

- 3.2.11 Le Représentant observateur du Guatemala partage les préoccupations des Représentants du Brésil et de l'Équateur mais il considère qu'il est encore temps de prendre les décisions correctes qui permettront de tirer profit des possibilités qu'offre la bioénergie, sans pour autant mettre en danger la production d'aliments. Il suggère d'encourager des actions, telles que la mise en commun de la technologie de production de l'éthanol à partir de la biomasse, de faire participer à ce processus des petits et moyens producteurs et d'analyser l'impact éventuel que les changements intervenus sur les marchés des aliments du fait de l'expansion de la production de biocarburants ont sur l'inflation.
- 3.2.12 Le Représentant observateur du Mexique rend hommage à la vision et à la persistance dont a fait preuve le Brésil en ce qui concerne le développement de la technologie de production des biocarburants ainsi qu'aux efforts des pays, comme les États-Unis et l'Argentine, qui ont encouragé des initiatives de production d'éthanol. Il se dit préoccupé par la nécessité de chercher des solutions de rechange pour le traitement du volume considérable des sous-produits que cette industrie va générer. Il estime possible de devancer le problème et de mettre au point des technologies qui permettront de tirer un meilleur profit de ces sous-produits pour la fabrication de fibres, de pigments, de protéines, d'acides aminés, etc. Enfin, il considère opportun de profiter de l'expérience des États-Unis et du Brésil au moment d'aborder la question des déchets que produit la fabrication des biocarburants.
- 3.2.13 Le Représentant observateur des États-Unis explique que les sous-produits de la fabrication de l'éthanol peuvent être utilisés pour l'alimentation des animaux, l'amélioration de la production de lait et la production de biogaz et d'engrais. Il considère que, dans son pays, la fabrication de biocarburants est devenue, ces dernières années, le processus le plus dynamique du développement rural. C'est pourquoi il propose de partager ces données d'expériences avec les autres pays membres de l'IICA.
- 3.2.14 Le Représentant du Brésil cite deux autres possibilités d'utilisation des sous-produits : i) l'existence de cultivateurs de soja qui peuvent fabriquer leur propre carburant et l'utiliser dans leurs tracteurs ; et ii) l'utilisation de la bagasse de la canne à sucre pour produire de l'électricité sur une grande échelle.

- 3.2.15 Le Représentant de l'Équateur reconnaît l'importance des progrès accomplis dans la mise en oeuvre du Programme continental sur la bioénergie et les biocarburants. Il signale, toutefois, qu'il faudrait réaliser une analyse économique plus approfondie, y compris des études portant sur le marché futur des biocarburants, et ce, afin d'avoir un panorama adéquat de la question et de prendre les décisions les plus appropriées en matière de politiques. Le Représentant du Panama demande que l'analyse de l'IICA comprenne également des informations sur le laps de temps nécessaire à la récupération des investissements réalisés dans des installations de traitement de l'huile de palme ou de la canne à sucre et dans des usines de déshydratation d'éthanol pour la production d'éthanol anhydre. Pour terminer, il souligne qu'il serait bon de terminer ces études avant de remplacer les hydrocarbures dans les moteurs à combustion interne.
- 3.2.16 La Représentante du Canada exprime son soutien aux objectifs du Programme continental sur la bioénergie et les biocarburants et exhorte l'IICA à poursuivre cette initiative. Elle estime qu'il est important qu'il prenne en considération, quand il encourage la bioénergie, son impact socio-économique et environnemental ainsi que ses répercussions sur la sécurité alimentaire. Elle considère qu'il est nécessaire de créer un forum sur la bioénergie et que l'IICA peut jouer un rôle important dans ce domaine. Elle mentionne la nécessité de travailler de concert avec les ministères de l'agriculture et d'encourager le dialogue entre ces ministères et ceux de l'énergie.
- 3.2.17 Le Représentant du Brésil fait état de l'expérience de son pays en matière d'utilisation des terres de la réforme agraire pour la production de matières premières destinées à la fabrication des biocarburants ainsi que des avantages que cela a représenté pour les petits agriculteurs.
- 3.2.18 Le Représentant du Paraguay souligne l'importance que revêt cette question dans son pays. Il indique que la culture de la canne à sucre en vue de produire de l'éthanol intéresse son pays et que cet intérêt est encore plus vif depuis la visite du Président Bush au Brésil. Il souligne le rôle important de la diffusion des informations relatives à cette question car elles servent d'orientation pour les décisions de politiques. Il réitère qu'il est important que le concept d'équité sociale soit incorporé aux politiques en la matière, afin que celles-ci tiennent compte également des petits agriculteurs. Il exprime son soutien au Programme et fait savoir que celui-ci doit obtenir des résultats de toute urgence.
- 3.2.19 Le Représentant observateur du Pérou reconnaît les efforts réalisés par l'IICA dans le cadre du Programme sur la bioénergie et les biocarburants. Il appuie

les propositions visant à créer un forum sur cette thématique et une plateforme d'information pour la mise en place de cadres de réglementation et de politiques. Il signale l'importance d'établir des liens entre le secteur agricole et le secteur énergétique. Il estime important d'analyser l'impact social que pourrait avoir l'industrie de la bioénergie et des biocarburants, comme dans le cas du remplacement des cultures illicites par des cultures qui servent de matières premières à la fabrication des biocarburants.

- 3.2.20 Le Sous-directeur général adjoint mentionne l'intérêt du Japon et de l'Union européenne pour les biocarburants et fait savoir qu'il proposera les changements suivants à la Commission interaméricaine de l'éthanol lors de la prochaine réunion de cette entité : donner à la Commission un caractère international, incorporer en qualité de membres le Japon et l'Union européenne et inclure l'étude du biodiésel.
- 3.2.21 En ce qui concerne la question relative au financement, M. Mario Seixas précise que le budget de base du Programme (US\$230.000) est inscrit au Programme-budget 2008-2009. Cependant, ajoute-t-il, il faut trouver des fonds supplémentaires pour les autres activités que nous avons prévu de réaliser avec les pays. Il demande d'étudier la possibilité que les États-Unis et le Brésil incluent dans leur programme de travail conjoint le transfert de technologies en la matière. Puis il donne la liste des pays et les informations concernant les progrès réalisés par ceux-ci dans l'élaboration et la mise en application des cadres de réglementation et d'une loi traitant spécifiquement de la bioénergie. Il indique que des aspects comme la concurrence entre la fabrication des biocarburants et la production d'aliments de même que la proportion d'éthanol pouvant être mélangée à de l'essence font également partie des cadres de réglementation. Il souligne que l'IICA peut appuyer les pays en mettant à leur disposition des informations qui leur permettront de mettre au point les cadres réglementaires appropriés.
- 3.2.22 Le Sous-directeur général adjoint poursuit son intervention en indiquant que les biocarburants ont la capacité de diminuer les émissions de gaz à effets de serre. Il donne des informations sur les fonds (*venture capital et hedge funds*) qui permettent de réaliser des investissements importants dans le développement des technologies de deuxième génération. Il ajoute qu'il est important de produire et de diffuser des informations scientifiques sur la production d'aliments et la bioénergie. Il indique que, au sein de la Commission interaméricaine de l'éthanol, l'IICA occupe une position de chef de file en matière de recherche ainsi que de science et de technologie, ce qui lui facilite l'accès à l'information. Il explique également que l'analyse de la situation actuelle et des perspectives de la bioénergie et des biocarburants que

prépare l'Institut vise à identifier des créneaux dans lesquels l'IICA peut mettre en œuvre des activités, car ils ne relèvent pas de la compétence d'autres organisations. En ce qui concerne la valorisation des sous-produits mentionnée par le Mexique, il explique qu'avec les technologies de deuxième génération qui utilisent des matières premières ligneuses et cellulosiques, on pourra même tirer parti, pour la fabrication des carburants, des déchets des usines à sucre.

- 3.2.23 Le Sous-directeur général adjoint indique ensuite que, actuellement, les biocarburants représentent moins de 1% de la demande de carburants utilisés pour le transport, ce qui montre clairement l'énorme potentiel de leur fabrication. Il ajoute que le développement de carburants de troisième génération, comme l'hydrogène, se convertira en options supplémentaires, quoiqu'à longue échéance. Il indique que la mise en œuvre d'un système d'information similaire à celui mentionné dans les interventions précédentes a déjà commencé. Il dit être d'accord avec la proposition de prendre en considération les petits agriculteurs, ce qui peut se faire grâce à certains mécanismes, tels que les coopératives. En conclusion, il remercie les pays de leurs contributions et les exhorte à se rapprocher de l'IICA afin de partager des informations et des données d'expériences.
- 3.2.24 Le Représentant du Honduras suggère de proposer au Conseil la création d'un fonds alimenté par les contributions des États membres destinées à renforcer les activités du Programme continental sur la bioénergie et les biocarburants.
- 3.2.25 Le Directeur général remercie le Sous-directeur général adjoint de sa présentation et les représentants de leurs interventions. Il insiste sur l'importance de créer des groupes de travail intersectoriels dont seront membres les ministères de l'énergie, de l'agriculture et du développement rural. Il ajoute que l'IICA recherche des experts ayant l'expérience et les connaissances techniques nécessaires pour appuyer la mise en œuvre du Programme continental sur la bioénergie et les biocarburants et demande aux pays de lui faire des suggestions dans ce sens. Enfin, en réponse à la remarque du Représentant du Honduras, il indique que l'IICA est prêt à recevoir des contributions du secteur public et du secteur privé et qu'une proposition concernant le Fonds pour la bioénergie sera présentée au Conseil.
- 3.2.26 Après l'intervention du Sous-directeur général adjoint, la Représentante du Nicaragua annonce que son Gouvernement a réservé des fonds pour payer ses arriérés de quotes-parts. Le Directeur général remercie le Gouvernement et le peuple du Nicaragua, car le souhait de l'IICA est que tous les États membres continuent à être en situation « régulière ». Le Président remercie la

Représentante du Nicaragua et informe les membres du Comité exécutif qu'il est conscient des efforts que réalise le Pérou pour s'acquitter de ses arriérés.

- 3.3 *Progrès accomplis dans la mise en oeuvre du Programme continental de biotechnologie et de biosécurité*
- 3.3.1 M. Assefaw Tewelde, Directeur de Biotechnologie et de biosécurité, fait connaître les résultats du Programme continental de biotechnologie et de biosécurité, qui avait été adopté par la résolution n° 445 du Comité exécutif. Il souligne en particulier la consolidation du Système d'information en biotechnologies et en biosécurité de l'IICA, la réalisation d'une visioconférence sur l'adoption de la biotechnologie au niveau mondial et régional, l'identification des besoins des États membres dans ces domaines et l'établissement de partenariats stratégiques avec l'Organisation de l'industrie biotechnologique (BIO) des États-Unis et avec le Programme de biotechnologie de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), avec laquelle un mémorandum d'entente devrait être signé.
- 3.3.2 Puis il indique que l'IICA met en oeuvre actuellement deux activités importantes dans ce domaine: i) une étude sur les avantages, les risques et les possibilités des biotechnologies agricoles et ii) la fourniture d'un appui visant à encourager et à faciliter la participation de ses États membres à la Réunion de suivi sur la responsabilité et la réparation dans le cadre du Protocole de Cartagena, qui se tiendra en août 2007.
- 3.3.3 Enfin, le Directeur de Biotechnologie et de biosécurité fait savoir que l'Institut organisera un cours sur la gestion des risques dans ces domaines, en collaboration avec le Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) et l'Organisation internationale régionale pour la santé de protection des plantes et la santé animale (OIRSA) et qu'il réalisera un atelier sur la propriété intellectuelle en biotechnologie, en collaboration avec l'Initiative nord-américaine de biotechnologie (NABI), en octobre 2007, dans la Région Sud.
- 3.3.4 Le Représentant du Brésil suggère que soit créée une plateforme des connaissances pour l'échange d'informations sur la biotechnologie. Il demande également des informations sur la composition du Groupe de travail sur la biotechnologie.
- 3.3.5 Le Directeur de Biotechnologie et de biosécurité lui répond que 15 pays sont membres du Groupe de travail sur la biotechnologie et que les personnes qui

en font partie ont non seulement des connaissances en biotechnologie mais également en mécanismes institutionnels. Il estime que la création d'une plateforme des connaissances serait une action qui aurait une importance stratégique. Il précise que pour éviter les confusions et les malentendus en matière de biotechnologie, il faut avoir de solides connaissances scientifiques. Pour conclure, il affirme que le Groupe continuera à travailler, comme il l'a fait jusqu'à présent.

- 3.3.6 Le Représentant observateur des États-Unis indique que cette question revêt une grande importance pour sa délégation. À son avis, c'est un domaine auquel il faut accorder une attention particulière, aussi bien en ce qui concerne le personnel que l'affectation des ressources.
- 3.3.7 Le Représentant observateur du Mexique attire l'attention sur le fait que la commercialisation des organismes génétiquement modifiés a débuté il y a onze ans à peine. Il fait remarquer qu'en dépit du peu de temps qui s'est écoulé, la dernière récolte mondiale de cultures transgéniques a concerné 102 millions d'hectares. Il s'agit, dit-il, de l'un des progrès technologiques qui a été adopté le plus rapidement à travers le monde et dans un secteur qui, traditionnellement, n'est pas très enclin au changement. Il indique que plus de neuf millions d'agriculteurs pauvres bénéficient de ce type de technologie et que l'Amérique latine représente près de 50% de la superficie consacrée à ces cultures à travers le monde.
- 3.3.8 Il ajoute que l'un des principaux problèmes qu'affronte actuellement la biotechnologie est le fait qu'elle a été l'objet de campagnes négatives, ce qui a empêché le dialogue, tant et si bien qu'aujourd'hui il faut une institution qui « traduise » le langage biotechnologique, ce qui bénéficiera à l'agriculture. Il explique que l'IICA pourrait jouer ce rôle crucial. Il mentionne ensuite la nécessité que les informations relatives à la biotechnologie parviennent davantage aux ministres. Il faut également que cette information soit rédigée en termes simples, ce qui leur permettrait de prendre des décisions en toute connaissance de cause.
- 3.3.9 Le Représentant du Paraguay signale que le thème des OGM a suscité une forte polémique dans son pays. Il explique que, grâce à l'appui de l'IICA, on a commencé à entendre des opinions favorables à la biotechnologie au Paraguay. Pour conclure, il exprime le souhait que le développement agricole et la justice sociale constituent des mouvements parallèles à l'essor de la biotechnologie.
- 3.3.10 Le Représentant de la Dominique signale qu'il est très important que l'Institut ait le rôle de chef de file dans ce domaine.

- 3.3.11 Le Directeur général considère que la biotechnologie est un autre domaine où l'IICA s'efforce d'avoir un rôle de chef de file, bien que cela pose un défi considérable à ses capacités techniques. Il ajoute que la biotechnologie est importante pour subvenir aux besoins alimentaires des populations et, à l'instar du Représentant observateur du Mexique, il estime que cette science a été « dénaturée » par des commentaires qui reposaient davantage sur des émotions que sur des faits. Il signale que l'Institut doit être capable de faire connaître les bienfaits de la biotechnologie aux collectivités.
- 3.4 *Forum de l'IICA pour les chefs de file de l'agriculture*
- 3.4.1 M. Chelston W.D. Brathwaite, Directeur général de l'Institut, explique que le Forum de l'IICA pour les chefs de file de l'agriculture est un programme destiné aux nouveaux ministres de l'agriculture et aux cadres supérieurs du secteur agricole qui souhaitent avoir une vision actualisée de l'agriculture et de la vie rurale.
- 3.4.2 Il ajoute que le Programme porte sur les thèmes suivants : i) le rôle de l'agriculture et des agroentreprises dans le développement économique; ii) les défis et les opportunités de l'agriculture au XXI^{ème} siècle; iii) l'IICA et son rôle dans le développement agricole et rural du Continent américain ; iv) le rôle du ministre de l'agriculture en tant que membre du Conseil interaméricain de l'agriculture ; v) le rôle du ministre de l'agriculture en tant que membre du processus ministériel dans le cadre des Sommets des Amériques ; et vi) les bases pour la mise au point d'un nouveau programme de coopération entre l'IICA et ses États membres.
- 3.4.3 Puis, le Directeur général explique que dans un monde de plus en plus intégré, où il est pratiquement impossible de prendre des décisions nationales sans tenir compte des événements mondiaux, le Forum vise à encourager une série de dialogues qui permettront aux chefs de file de l'agriculture de mieux comprendre les processus en cours qui ont une incidence sur l'agriculture et le développement rural du Continent américain. Ainsi, ajoute-t-il, ils seront en mesure d'inspirer à d'autres une nouvelle vision de l'agriculture et de la vie rurale, de moderniser les institutions du secteur agricole et de partager les enseignements qu'ils auront appris avec d'autres institutions du secteur, nationales et internationales.
- 3.4.4 Le Représentant du Honduras indique qu'il s'agit d'une initiative rénovatrice mais qu'une certaine prudence s'impose. Il dit que l'INCAE est une instance qui aurait la structure nécessaire pour assurer le suivi d'une initiative comme celle-ci.

- 3.4.5 Le Représentant observateur des États-Unis considère que le Forum fournit des informations précieuses aux nouveaux ministres et aux cadres supérieurs.
- 3.4.6 Le Représentant observateur du Mexique fait remarquer qu'il serait bon d'évaluer si le fait de faire venir les ministres au siège de l'IICA n'aura pas des effets contraires à ceux escomptés ; certains d'entre eux pourraient être très critiques à l'égard de l'Institut, d'autant plus que celui-ci se trouve engagé dans un processus de modernisation.
- 3.4.7 Les Représentants du Brésil, de la Jamaïque, du Canada et de la Dominique ainsi que les Représentants observateurs de la Colombie et du Pérou font part de leur satisfaction pour l'initiative présentée par le Directeur général.
- 3.4.8 Le Représentant du Panama fait observer que des instances comme le Forum proposé suscitent des échanges de vues enrichissants et bénéficient à tous les participants. Elles permettent aussi, ajoute-t-il, de réfléchir sur les événements mondiaux. Il recommande d'inscrire à l'ordre du jour du Forum des aspects relatifs à l'économie mondialisée.
- 3.4.9 Le Président du Comité exécutif se joint à ceux qui ont exprimé leur satisfaction pour l'établissement du Forum et souligne l'importance d'encourager le leadership afin d'améliorer les performances des ministres de l'agriculture du Continent américain.
- 3.4.10 Le Directeur général précise que les ministres viendront participer au Forum en compagnie du représentant de l'IICA dans leurs pays respectifs, car ces derniers font également partie du processus. En ce qui concerne le financement, il signale qu'il espère pouvoir faire face aux dépenses avec des ressources provenant du versement des quotes-parts, y compris celles des années précédentes qui n'ont pas encore été payées.
- 3.5 *Financement du Programme-budget 2008-2009 (suite)*
- 3.5.1 Le Président annonce qu'on reprend l'examen du financement du Programme-budget à la demande du Représentant du Brésil à qui il demande de faire connaître à la plénière sa position sur ce point.
- 3.5.2 Le Représentant du Brésil explique sa position et signale qu'il serait important d'avoir un point de vue juridique sur les différentes opinions qui ont été formulées au cours du débat consacré à la révision du barème des quotes-parts pour financer le Programme-budget 2008-2009. Il estime que l'idéal serait de présenter aux ministres une proposition ayant fait l'objet d'une plus mûre

réflexion et de ne pas leur soumettre la question à leur considération sans leur proposer différentes options, afin qu'ils puissent prendre une décision. Il ajoute que plusieurs pays vont affronter des problèmes à cause de la révision de ce barème, surtout ceux dont la quote-part sera majorée.

- 3.5.3 Le Président fait observer que le Conseil doit décider s'il approuve ou non le Programme-budget et de la manière de le financer. C'est pourquoi, il va falloir débattre du barème des quotes-parts. Il pense, lui aussi, qu'il faut que le Comité exécutif fasse une recommandation au Conseil à propos de la révision du barème des quotes-parts. Puis, il demande au Conseiller juridique de répondre à la question concernant l'aspect légal de la révision du barème des quotes-parts.
- 3.5.4 M. William Berenson, le Conseiller juridique, précise que le Conseil a compétence pour approuver la modification du barème des quotes-parts. Il indique également qu'en 1999 le Comité exécutif a reçu pouvoir pour décider de questions administratives et faire des recommandations ou des observations au Conseil, le cas échéant.
- 3.5.5 Le Directeur général explique que le financement du Programme-budget 2008-2009 incombe à tous les États membres, sur la base des principes de solidarité et d'engagement, et que, par conséquent, le montant de la quote-part à verser à l'Institut doit être décidé par les pays, de manière collégiale. Il signale qu'il est d'accord sur le fait que le Comité exécutif fasse une recommandation au Conseil qui servira à celui-ci d'orientation ou de point de départ pour le dialogue qu'il engagera à propos de la modification du barème des quotes-parts.
- 3.5.6 Le Représentant observateur des États-Unis propose de maintenir le barème actuel pour les budgets 2007 et 2008 et de mettre en application un nouveau barème pour l'année 2009. Cette proposition est secondée par les Représentants de la Jamaïque, du Canada et du Nicaragua et par les Représentants observateurs du Pérou et du Mexique.
- 3.5.7 La Représentante observatrice de la Colombie fait observer qu'il est très difficile de faire une proposition technique et que, par ailleurs, ils n'ont pas assez de temps pour cela. Elle estime que ce qu'il faut faire c'est que les Représentants qui sont membres du Comité exécutif examinent la question avec leurs gouvernements respectifs et que les pays fassent connaître leur opinion pendant la réunion du Conseil.

- 3.5.8 Le Représentant du Honduras souligne qu'il est important d'approuver la modification du barème des quotes-parts car cela permettra aux pays de soutenir plus résolument la croissance permanente de l'Institut, ce qui leur reviendra ultérieurement sous la forme de meilleurs services qui bénéficieront à tous les pays.
- 3.5.9 Après que la question ait été amplement débattue, le Président demande à la délégation des États-Unis de mettre au point, avec la collaboration du Secrétariat technique, un projet de résolution qui sera présenté ensuite à la plénière.
- 3.6 *Clôture de la séance*
- 3.6.1 La Troisième séance plénière est levée à 12 h 14.

QUATRIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

4.1 Ouverture de la séance

4.1.1 La Quatrième séance plénière de la Vingt-septième réunion ordinaire du Comité exécutif commence à 14 h 08 le mercredi 16 mai 2007, sous la présidence de M. Paul Murphy, le Représentant du Canada.

4.2 Progrès accomplis dans l'évaluation des compétences techniques de l'IICA

4.2.1 Le Président introduit la question en indiquant que le Comité exécutif a demandé au Directeur général, par la résolution n° 447, d'appuyer et de coordonner, avec la collaboration d'experts extérieurs, l'analyse des compétences techniques du personnel de l'IICA et de créer une « commission d'orientation », composée d'un représentant d'un État membre par région (soit 5 au total), pour encadrer l'évaluation.

4.2.2 M. Carlos Pomareda, en représentation de l'équipe d'experts extérieurs qui a mené l'évaluation des compétences techniques de l'IICA, présente le rapport, qui décrit les objectifs généraux de l'étude, le cadre de référence, la méthode utilisée ainsi que les résultats obtenus et formule des recommandations.

4.2.3 Le Représentant du Honduras félicite le Directeur général pour l'appui apporté à cette évaluation et l'équipe de consultants pour le rapport présenté. Il fait valoir qu'il est important d'assurer le suivi des recommandations formulées, aussi bien au niveau interne que par l'intermédiaire d'une sous-commission de la Commission consultative spéciale pour les questions de gestion (CCSQG). Il signale que les changements nécessaires doivent être mis en œuvre dans le cadre d'un processus, et, à cet effet, il propose que soit rédigée une résolution et de la soumettre à la considération de la prochaine réunion du Conseil.

4.2.4 Le Représentant du Paraguay fait remarquer que les demandes de services de coopération adressées à l'IICA par les États membres vont continuer à augmenter mais que toutes ne pourront pas être satisfaites par l'Institut en raison de ses contraintes budgétaires. Il recommande que l'Institut fasse une analyse approfondie de ses compétences et de ses ressources disponibles et adopte, progressivement, les recommandations formulées par l'équipe d'experts extérieurs.

- 4.2.5 Le Représentant de l'Équateur souligne l'importance d'utiliser les compétences des professionnels locaux et recommande de chercher des mécanismes de rémunération plus justes et plus équitables du personnel local par rapport au personnel international. Il estime que les recommandations formulées par l'équipe d'experts extérieurs devraient être mises en application immédiatement.
- 4.2.6 Le Représentant du Brésil félicite l'équipe d'experts extérieurs et le Directeur général. Il signale que la mondialisation a obligé les institutions à réaliser des analyses internes et à mettre en œuvre les changements qui s'imposent pour éviter d'exister comme une fin en soi. Il ajoute que l'IICA devra réaliser les ajustements nécessaires pour donner suite aux recommandations émanées de l'évaluation. Il appuie la proposition du Représentant de l'Équateur qui a demandé que les recommandations soient appliquées immédiatement.
- 4.2.7 Le Représentant observateur du Guatemala félicite le Directeur général et l'équipe de consultants. Il appuie la proposition du Représentant du Honduras et recommande que la Commission d'orientation participe à l'étude et au suivi des recommandations, conjointement avec la Commission consultative spéciale pour les questions de gestion.
- 4.2.8 Le Représentant observateur du Pérou exprime la satisfaction de son pays pour les services techniques que l'IICA lui dispense, en appui à ses projets nationaux. Il reconnaît que l'Institut est une institution axée sur les résultats et qu'elle réalise ses activités dans la transparence. Il indique que l'établissement d'un roulement au sein de la Direction du leadership technique et de la gestion du savoir contribuera à renforcer encore davantage la qualité et l'offre des services de coopération technique que met en œuvre l'Institut.
- 4.2.9 Le Représentant observateur du Mexique signale que les recommandations de l'équipe d'experts exigent que l'on définisse une structure de suivi et des mécanismes appropriés de mise en application des recommandations. Il recommande, qu'au sein de la Commission consultative spéciale pour les questions de gestion (CCSQG) soit créée une sous-commission, qui pourrait être le « Groupe d'orientation », chargée d'effectuer l'analyse des recommandations formulées. Il félicite le Directeur général et le personnel de l'IICA pour l'appui qu'ils ont accordé aux consultants tout au long du processus d'évaluation et pour l'intérêt de leur Administration à transformer en permanence l'Institut afin de faire de celui-ci l'institution que réclament les États membres.

- 4.2.10 Le Représentant observateur des États-Unis se joint aux félicitations adressées au Directeur général et à l'équipe d'experts. Il fait remarquer que les interventions des délégations montrent qu'elles sont intéressées à analyser avec sérieux la capacité de l'Institut à apporter des réponses techniques aux demandes des États membres. Il fait valoir que le « Groupe d'orientation » pourrait participer au suivi du processus d'évaluation et pourrait définir une stratégie destinée à mettre en application, progressivement, les changements qui s'imposent en vue de renforcer les compétences techniques de l'Institut. Enfin, il commente que les grandes institutions sont toujours engagées dans un processus d'amélioration continue.
- 4.2.11 La Représentante du Canada rend hommage à la qualité technique de l'évaluation et exprime sa satisfaction pour l'étude réalisée. Elle appuie la proposition du Représentant du Honduras, à savoir qu'une sous-commission, chargée d'examiner avec soin les recommandations formulées par l'équipe d'experts extérieurs, soit créée au sein de la Commission consultative spéciale pour les questions de gestion.
- 4.2.12 La Représentante observatrice de la Colombie félicite le Directeur général et l'équipe de consultants. Elle propose que l'Administration analyse les recommandations du groupe d'experts et donne la priorité à celles susceptibles d'être mises en application immédiatement.
- 4.2.13 Le Directeur général félicite M. Pomareda de sa présentation et la « Commission d'orientation », dirigée par M. Víctor Villalobos, du travail réalisé. Il souligne que les résultats obtenus correspondent parfaitement à l'esprit de la résolution n° 447 du Comité exécutif. Il remercie également les États membres de leurs observations et de leurs commentaires. Il fait valoir que l'actif le plus important de l'Institut sont ses compétences techniques et c'est pourquoi il estime qu'il est important qu'elles aient été évaluées.
- 4.2.14 Il ajoute que les réformes institutionnelles sont un élément stratégique du siècle actuel. Il cite Darwin qui a affirmé que les espèces qui survivent ne sont pas celles qui sont les plus fortes mais celles qui s'adaptent le mieux aux changements, ce qui peut s'appliquer aux organisations du XXI^{ème} siècle. Il précise qu'en 2002 son Administration a fait siens les 54 engagements contenus dans le document « Repositionner l'IICA pour relever les défis du XXI^{ème} siècle », qui reconnaît le rôle stratégique de l'IICA. Il souligne qu'il a été possible de mettre en application certaines réformes sans que les contributions des États membres, qui sont gelées depuis 1995, n'aient été majorées.

- 4.2.15 Puis, le Directeur général annonce que l'Administration prend acte du rapport des consultants extérieurs sur les compétences institutionnelles et demande qu'on lui accorde la possibilité de l'étudier d'une manière plus approfondie. Il propose que, pour l'analyse des recommandations, celles-ci soient classées en fonction des cinq critères suivants : i) recommandations susceptibles d'être mises en oeuvre sur décision du Directeur général et qui n'exigent pas de ressources additionnelles; ii) recommandations susceptibles d'être mises en oeuvre sur décision du Directeur général et qui exigent des ressources additionnelles; iii) recommandations qui requièrent l'approbation des organes de direction de l'Institut mais n'exigent pas de ressources additionnelles; iv) recommandations qui requièrent l'approbation des organes de direction de l'Institut et exigent des ressources additionnelles; et v) les recommandations qui requièrent une modification de la Convention de l'Institut.
- 4.2.16 Puis il recommande que le rapport des consultants soit distribué aux États membres et que l'on convoque la Commission consultative spéciale pour les questions de gestion afin qu'elle étudie le processus de réformes et présente ses recommandations au Comité exécutif et au Conseil. Il ajoute que l'étude des compétences techniques de l'Institut doit aller de pair avec l'étude des compétences techniques nationales et qu'il faut également prendre en considération les processus similaires menés dans d'autres organisations, notamment à la FAO.
- 4.2.17 Le Président résume les principales propositions émises pendant le dialogue consacré aux résultats présentés. Il précise que les représentants ont fait plusieurs propositions dans le but de définir la ligne de conduite à adopter. L'une des propositions est de mettre en oeuvre immédiatement les recommandations. Un certain nombre de représentants préfèrent approfondir l'analyse et envisagent un processus de consultation élargie aux autres États membres. Il a également été proposé que la Commission d'orientation reste en fonction ou de créer une sous-commission au sein de la CCSQG. Enfin, il résume la proposition du Directeur général, qui consiste à classer les recommandations en cinq groupes aux fins d'analyse et de décision concernant leur mise en oeuvre, en fonction de la viabilité de leur mise en application.
- 4.2.18 La Représentante du Nicaragua propose de réviser la Convention constitutive de l'IICA et de consulter les États membres avant de se lancer dans un processus de mise en application des recommandations pour s'assurer qu'aucune d'elles n'entre en contradiction avec ce cadre juridique supérieur.
- 4.2.19 Le Représentant observateur du Mexique appuie la consultation des États membres qui a été suggérée et recommande que l'envoi du rapport des

consultants soit accompagné d'une note de présentation signée par le Président de ce Comité exécutif.

- 4.2.20 Le Représentant du Honduras propose que les actions de suivi fassent l'objet d'un projet de résolution. Il considère que la CCSQG est le mécanisme officiel approprié pour assurer le suivi de cette question.
- 4.2.21 Le Représentant du Panama se joint aux félicitations des autres intervenants concernant le rapport présenté. Il souligne que l'IICA doit évoluer rapidement. Il fait allusion aux engagements importants pris par les États membres au niveau international et qui doivent être tenus dans des délais qui ont été fixés aux années 2010, 2013 et 2015, ainsi qu'aux demandes d'assistance technique pour les processus de négociations commerciales. Il appuie la proposition demandant que le Conseil, à sa prochaine réunion, procède à un examen approfondi de l'évaluation des compétences techniques de l'Institut et établisse un chronogramme pour la mise en œuvre des recommandations.
- 4.2.22 La Représentante du Canada fait savoir qu'elle appuie la distribution à tous les États membres du rapport présenté.
- 4.2.23 Le Représentant du Brésil considère qu'il s'agit d'un processus complexe et il estime qu'il est important d'examiner le regroupement des recommandations en catégories, comme l'a suggéré le Directeur général. Il seconde la proposition de soumettre le rapport à la considération du Conseil. Enfin, il indique que pour certains aspects, comme la fermeture de bureaux hors siège, une révision de la Convention de l'IICA pourrait s'avérer nécessaire.
- 4.2.24 Le Représentant de la Dominique félicite le Directeur général et exprime son soutien à la recommandation d'approfondir l'analyse des propositions.
- 4.2.25 La Représentante observatrice de la Colombie appuie la recommandation d'élargir la consultation sur le rapport et estime pertinente et digne d'attention celle de classer les recommandations en cinq groupes en vue de leur mise en application.
- 4.2.26 Le Représentant observateur du Pérou présente les recommandations dans une matrice qui pourrait faciliter l'analyse et la présentation de propositions.
- 4.2.27 Le Président suggère d'élaborer un projet de résolution prévoyant : i) de distribuer le rapport des consultants à tous les États membres; ii) de soumettre ledit rapport à la CCSQG afin que celle-ci l'étudie, formule les recommandations qu'elle estimera pertinentes et soumette celles-ci à la

considération des organes de direction de l'Institut ; et iii) d'exhorter l'Administration à faire, elle aussi, un examen minutieux du rapport. Enfin, il demande au Secrétariat de rédiger ce projet de résolution afin qu'il puisse être discuté ultérieurement.

4.3 *Activités de l'IICA destinées à appuyer le développement de l'agriculture biologique*

- 4.3.1 Le Président donne la parole à M. Pedro Cussianovich, spécialiste régional de l'IICA en agriculture biologique, pour qu'il fasse un exposé sur les activités qu'encourage actuellement l'Institut en vue de développer l'agriculture biologique.
- 4.3.2 Le Spécialiste régional en agriculture biologique explique brièvement la situation actuelle de l'agriculture biologique à travers le monde et signale l'étroite relation qui existe entre l'agriculture biologique et les cinq priorités stratégiques établies dans le PMT 2006-2010 de l'IICA.
- 4.3.3 Puis il mentionne les activités que l'Institut a réalisées ou réalise pour appuyer le développement de l'agriculture biologique. Au niveau continental, il cite les progrès accomplis dans le diagnostic de l'agriculture biologique en Amérique latine et dans les Caraïbes, la création du Réseau des autorités compétentes en agriculture biologique d'Amérique latine et des Caraïbes, la mise au point d'un système de gestion des informations sur l'agriculture biologique et la définition de programmes spécifiques pour les régions Sud, Andine et des Caraïbes.
- 4.3.4 Parmi les initiatives de l'Institut dans la Région centrale, il mentionne l'appui accordé à la Commission des autorités compétentes en agriculture biologique de l'Amérique centrale et de la République dominicaine, les activités mises en œuvre de concert avec l'AECI espagnole en vue de favoriser les opérations commerciales avec l'Europe et l'établissement de contacts avec l'Agence autrichienne de coopération pour le développement (ADA) et avec l'organisation RUTA afin d'obtenir leur appui pour la mise en œuvre des programmes des ministères de l'agriculture axés sur l'agriculture organique.
- 4.3.5 Pour conclure, il signale qu'au Nicaragua et à El Salvador des progrès ont été réalisés dans la formulation des stratégies nationales destinées à favoriser l'agriculture organique, qu'en République dominicaine l'IICA a appuyé les efforts de ce pays pour être reconnu comme un « pays tiers » de l'Union européenne et qu'en Bolivie il collabore à la mise au point de systèmes de

traçabilité qui permettront aux produits biologiques boliviens d'avoir accès aux marchés internationaux.

- 4.3.6 Le Représentant de la Dominique demande qu'on lui précise la relation entre la biotechnologie et l'agriculture biologique. Il souhaite également qu'on lui donne des explications sur la certification des produits biologiques, leurs effets sur la qualité de la vie et les recherches qui ont été menées dans ce domaine. Il ajoute que les informations sur des aspects tels que les coûts de production des aliments biologiques, l'étendue du marché et les bonnes pratiques agricoles font défaut.
- 4.3.7 Le Président demande à M. Assefaw Tewelde, Directeur de Biotechnologie et de biosécurité, de bien vouloir expliquer au Représentant de la Dominique la relation qui existe entre l'agriculture biologique et la biotechnologie. M. Tewelde explique que la documentation scientifique disponible n'indique pas qu'il y ait incompatibilité entre agriculture biologique et agriculture traditionnelle. Il dit également que la production biologique et la production qui s'appuie sur la biotechnologie obtiennent les mêmes résultats, bien que leurs techniques de production soient différentes. Il ajoute que toutes deux font appel à l'utilisation de bonnes pratiques afin de préserver l'environnement en général et les écosystèmes en particulier, et toutes deux produisent des aliments de qualité et sans danger pour la santé. Il reconnaît qu'il faut établir des cadres réglementaires pour éviter les conflits entre la production traditionnelle et la biotechnologie agricole et orienter la mise en application des politiques nationales en la matière.
- 4.3.8 Le Représentant observateur du Guatemala fait remarquer que, malgré les progrès réalisés par l'agriculture biologique, les produits biologiques ne sont pas parvenus à prendre pied véritablement sur les marchés internationaux. Il estime que le Bureau de l'IICA à Miami pourrait jouer un rôle important à cet égard.
- 4.3.9 Le Représentant de l'Équateur considère que l'agriculture biologique est un thème important car certains pays se sont dotés de programmes pour encourager ce type d'agriculture, qui prévoient la participation des petits et moyens producteurs. Il considère qu'il serait intéressant de mener une étude sur les progrès technologiques permettant de cultiver des produits biologiques avec les pratiques de culture existantes. Il fait remarquer qu'il existe des pratiques ancestrales qui relèvent de l'agriculture biologique. On pourrait donc en tirer des informations et renforcer les actions qui sont menées dans ce domaine. Il souligne qu'il est important de créer des connaissances et de

favoriser les échanges de données d'expériences. Il estime pertinent de traiter les aspects concernant la production, la commercialisation et la certification.

- 4.3.10 Le Représentant du Brésil indique que son pays possède un programme d'agriculture biologique qui a donné d'excellents résultats. Il ajoute que la principale préoccupation en la matière est de nature juridique. Il souligne qu'il est important de conscientiser les gens des avantages qu'ils ont à consommer des produits biologiques et de faire tout ce qui est nécessaire pour que le consommateur accepte de payer davantage pour les acquérir. Il commente que le Brésil exécute actuellement deux projets d'agriculture biologique. Enfin, il suggère que le Bureau de l'IICA au Brésil coordonne les échanges de connaissances qui ont été obtenues dans le cadre de ces projets afin de renforcer la coopération technique qu'offre l'IICA dans ce domaine.
- 4.3.11 Le Représentant observateur du Guatemala fait référence à la certification des produits biologiques et commente que les petits et moyens producteurs rencontrent des difficultés financières pour obtenir cette certification, Il estime que l'IICA pourrait promouvoir des partenariats stratégiques avec des organismes de financement pour que ceux-ci facilitent aux producteurs l'accès aux ressources dont ils ont besoin pour obtenir la certification de leur produits agricoles biologiques.
- 4.3.12 Ensuite, M. Cussianovich explique que la production biologique est rentable et compétitive, comme l'a montré une étude de cas, et qu'elle utilise une main-d'œuvre plus nombreuse. Il indique également que l'agriculture organique peut être certifiée comme étant exempte de produits chimiques agricoles. Il dit également que le Bureau de l'IICA à Miami a entrepris la coordination d'activités de promotion de l'agriculture biologique et il souligne la réalisation conjointe de forums techniques dans ce domaine.
- 4.3.13 M. Cussianovich prévient les représentants que l'Union européenne met au point un cadre normatif destiné à réglementer l'entrée des produits biologiques sur le marché européen, qui exigera que ces produits aient reçu la certification correspondante. Il fait part également de sa préoccupation devant les rares services de certification existant en Amérique latine, ce qui pourrait entraîner que l'Union européenne exige aux producteurs de la région d'utiliser les services des agences de certification européennes et se traduirait par des coûts plus élevés. Il indique que c'est un autre domaine dans lequel l'Institut a entrepris des actions en vue d'aider ses États membres.
- 4.3.14 Il ajoute que l'IICA a également contribué à la diffusion des informations sur les progrès technologiques liés à l'agriculture biologique. Il explique que

L'Institut dispose d'informations sur des moyens de production qui sont autorisés dans la production biologique ainsi que sur d'autres produits en cours de développement. Enfin, il annonce que, par l'intermédiaire du Bureau de l'IICA au Brésil, l'Institut se procurera des informations sur les expériences d'agriculture biologique de ce pays.

4.3.15 Le Président suggère que le Bureau de l'IICA en Espagne participe activement aux initiatives destinées à appuyer le commerce des produits biologiques.

4.4 Renforcement de l'appui des États membres de l'IICA au FONTAGRO

4.4.1 Le Président donne la parole à M. Nicolás Mateo, Secrétaire exécutif du Fonds régional pour la technologie agricole (FONTAGRO), afin qu'il parle du renforcement de l'appui des États membres à ce Fonds.

4.4.2 Le Secrétaire exécutif du FONTAGRO indique que le PMT 2006-2010 invite à promouvoir l'incorporation de la technologie et de l'innovation à l'agriculture, à renforcer le système continental de coopération en matière d'innovation technologique agricole et à accorder un soutien technique à la consolidation du FONTAGRO. Il souligne tout particulièrement l'importance de la science et de la technologie en tant que facteurs susceptibles de contribuer à la réduction de la pauvreté, à l'accroissement de la compétitivité et à l'amélioration de la gestion des ressources naturelles.

4.4.3 Il s'inquiète de la diminution des fonds consacrés à la recherche que l'on constate en Amérique latine et dans les Caraïbes. Puis il compare le degré d'intensité observé en matière de recherche agronomique dans les pays développés et dans les pays en développement ainsi que l'investissement total en recherche et développement en Amérique latine (soit 2,9%) par rapport à l'Asie où il atteint 13,0%. Il indique que la création d'un fonds donne la possibilité de conclure des partenariats permettant de financer des recherches et de jeter des ponts de coopération dans le domaine de la science et de la technologie.

4.4.4 Puis, le Secrétaire exécutif du FONTAGRO explique comment le Fonds est organisé et informe les représentants des ressources qui ont été investies ainsi que du nombre de projets terminés et il en donne quelques exemples précis. Il fait état de la suite qui a été donnée aux recommandations formulées dans le cadre de l'évaluation du Fonds réalisée en 2006. Il explique les aspects les plus importants de la Convocation extraordinaire lancée en 2007 pour la présentation de projets en vue de leur financement, indique les ressources financières dont dispose le Fonds et montre son nouveau site web.

- 4.4.4 Le Secrétaire exécutif du FONTAGRO termine sa présentation en décrivant brièvement les principaux résultats obtenus et en demandant l'appui politique et stratégique du Comité exécutif à la consolidation du Fonds. Il estime qu'il serait possible de concrétiser cette consolidation si d'autres États membres de l'IICA s'intègrent volontairement au FONTAGRO.
- 4.4.5 Le Représentant du Panama souhaite mentionner l'appui que son pays a reçu du FONTAGRO. Il rappelle que cet appui a commencé lorsque le Panama s'est vu confronté à un problème, suite à la maladie qui s'était déclarée dans une céréale. Cette maladie a été éradiquée grâce à une recherche menée par le FONTAGRO. Il souligne que les résultats de la recherche ont également bénéficié aux pays voisins. Il ajoute que, si l'on parvient à établir une meilleure collaboration entre les centres de recherche du Continent américain, tous les pays en profiteraient, et ceci est possible à travers le FONTAGRO. Pour conclure, il exhorte les représentants à accorder leur appui au Fonds.
- 4.4.6 Le Représentant de l'Équateur est du même avis que son collègue du Panama quant à l'importance d'appuyer le FONTAGRO. Il fait allusion aux avantages que le Fonds a apporté à son pays dans le cadre des relations entre l'IDIAP et le FONTAGRO. Il affirme que le Fonds a démontré qu'il est un mécanisme utile au secteur agricole du Continent américain. Il propose qu'un projet de résolution visant à soutenir les activités du FONTAGRO soit présenté et il exhorte les États membres à lui accorder un appui financier plus important.
- 4.4.7 La Représentante du Canada remercie l'IICA de leur avoir donné la possibilité de connaître les activités du FONTAGRO et elle demande des informations sur les conditions à remplir pour faire partie de ce Fonds.
- 4.4.8 Le Représentant du Honduras souligne l'importance de disposer d'informations adéquates sur les conditions à remplir pour devenir membre du FONTAGRO et de permettre aux pays qui n'en sont pas membres d'utiliser ce mécanisme de financement, car cela, en retour, se traduira par des avantages accrus pour les États qui en sont membres.
- 4.4.9 Le Secrétaire technique indique qu'un avant-projet de résolution concernant le FONTAGRO, qui reprend certains des aspects mentionnés par plusieurs représentants des États membres, vient d'être distribué.
- 4.4.10 Le Directeur général considère que le FONTAGRO constitue, pour les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes, une possibilité de moderniser leur secteur agricole. Il explique que, une fois les instruments juridiques établis en bonne et due forme, les pays disposent d'un flux constant de ressources financières qui

leur permet de mettre en œuvre des projets au niveau national ou multinational. Il ajoute que le FONTAGRO bénéficie du soutien financier de la BID et de l'appui technique de l'IICA. Il estime qu'on pourrait créer des fonds de nature similaire pour appuyer des activités dans d'autres domaines, comme la protection sanitaire agricole et l'innocuité des aliments ou la biotechnologie.

- 4.4.11 Le Secrétaire exécutif du FONTAGRO souligne que le Fonds souhaite utiliser ces forums pour mutualiser des informations avec les pays qui ne sont pas encore membres du Fonds. Il considère qu'il est particulièrement important d'avoir le soutien du Comité exécutif. Enfin, il explique que l'appui que les pays accordent au Fonds est rétribué par la coopération technique qui leur est dispensée, par l'intermédiaire du financement des projets.
- 4.4.12 Le Représentant de l'Équateur met l'accent sur les avantages que représente le fait que les innovations technologiques arrivent jusqu'aux agriculteurs, par le biais du transfert de technologies. Il souligne les efforts que réalise à cette fin le FONTAGRO. Il considère que l'expérience d'autres pays en la matière pourrait être utile et il fait savoir qu'il désire appuyer le Fonds. Il explique qu'on confond généralement le transfert de technologies et la formation et il estime qu'il serait bon que cette différence soit examinée dans le cadre d'un forum spécialisé.
- 4.5 Adoption des projets de résolution : « États financiers de l'IICA pour 2006 et rapport des commissaires aux comptes », « Désignation des commissaires aux comptes de l'IICA et du CATIE pour l'exercice biennal 2008-2009 », « Approbation du Programme continental sur la bioénergie et les biocarburants pour 2008-2010 » et « Rapport de la réunion 2007 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion »
- 4.5.1 Le Rapporteur donne lecture des quatre projets de résolutions, qui sont adoptés sans modifications.
- 4.6 Intervention du Représentant de l'Équateur
- 4.6.1 Le Représentant de l'Équateur suggère que l'accord de coopération technique entre l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE) et l'IICA soit signé à la prochaine réunion du Conseil. Il demande qu'on étudie la possibilité de rédiger une résolution demandant au Directeur général d'établir un partenariat entre l'IICA et la BID, de sorte que l'Institut devienne le bras technique de la BID, car cela renforcerait la coopération technique et financière que reçoivent les États membres.

4.6.2 Le Directeur général indique que le partenariat entre l'IICA et l'OLADE sera très avantageux pour les États membres. Il explique que le projet d'accord de coopération est en cours d'élaboration et que le texte définitif devra être examiné par les conseillers juridiques des deux organisations. Il estime que, compte tenu du temps nécessaire pour tout ce processus, la version définitive de l'accord ne sera pas prête à la date prévue pour la prochaine réunion du Conseil. Puis il remercie le Représentant de l'Équateur de vouloir renforcer la base financière de l'Institut, ce que reflète sa proposition d'établir des liens entre l'IICA et la communauté financière.

4.7 Clôture de la séance

4.7.1 La Quatrième séance plénière est levée à 17 h 45, le mercredi 16 mai 2007.

CINQUIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

5.1 *Ouverture de la séance*

5.1.1 La Cinquième séance plénière de la Vingt-septième réunion ordinaire du Comité exécutif commence à 8 h 30, le 17 mai 2007, sous la présidence de M. Paul Murphy, le Représentant du Canada.

5.2 *Expérience de l'IICA dans le domaine de l'agro-tourisme et du tourisme rural dans les Caraïbes*

5.2.1 La Représentante de l'IICA à la Barbade, Mme Ena Harvey, présente l'expérience de l'IICA en matière de promotion de l'agrotourisme et du tourisme rural dans les Caraïbes et souligne que ces activités ont le potentiel voulu pour promouvoir le développement des collectivités rurales dans cette région.

5.2.2 Elle commence par indiquer que l'Initiative en faveur de l'agrotourisme et du tourisme rural s'inscrit dans la ligne des objectifs stratégiques du « Plan Agro », qui sont la compétitivité, la durabilité, l'équité et la bonne gouvernance. Elle précise que les tendances mondiales en matière de tourisme montrent actuellement une propension marquée à quatre types de tourisme: i) l'agrotourisme, ii) le tourisme gastronomique, iii) le tourisme de santé et de bien-être et iv) le tourisme qui cherche à sauvegarder l'héritage culturel agricole et rural.

5.2.3 Elle souligne les composantes fondamentales du Programme d'agrotourisme et de tourisme rural de l'IICA dans les Caraïbes, à savoir le renforcement des politiques et du cadre institutionnel, la consolidation de la filière production-transformation-commercialisation, la documentation des pratiques les plus performantes, les échanges de connaissances et la formation, la certification des moyens de production et des services et la promotion de nouveaux investissements dans le secteur rural. Elle rappelle que ce Programme a pour objectif, essentiellement, de favoriser les collectivités rurales, de promouvoir la durabilité de l'environnement et de revaloriser les connaissances traditionnelles.

- 5.2.4 Puis elle mentionne les partenariats que l'Institut a conclu dans le domaine de l'agrotourisme et du tourisme rural, sa participation à des forums et à des conférences, les liens entre le tourisme et l'agriculture dans les Caraïbes et les activités mises en œuvre dans le but de promouvoir les agroentreprises. Elle fait également allusion à la stratégie mise en application par les nations des Caraïbes pour encourager l'agrotourisme et le tourisme rural pendant la période 2006-2010. Ensuite, elle parle des progrès accomplis dans l'élaboration des stratégies nationales en matière d'agrotourisme, dans la consolidation de la capacité de production et des réseaux acheteur-vendeur, dans la création de nouvelles entreprises, dans la recherche et le développement et dans la formation des ressources humaines.
- 5.2.5 Les Représentants de Trinité-et-Tobago, de la Dominique et du Brésil ainsi que le Représentant observateur du Pérou félicitent l'IICA et Mme Harvey de cette initiative. Le Représentant de la Dominique indique que l'agrotourisme augmente la contribution réelle du secteur agricole au produit intérieur brut. Le Représentant de Trinité-et-Tobago souligne que l'île de Tobago a de grandes potentialités en matière d'agrotourisme et affirme que le projet d'agrotourisme est le mécanisme idéal pour faire participer les collectivités rurales à diverses activités liées au tourisme et pour que, de cette manière, leurs habitants préfèrent rester dans leurs villages d'origine.
- 5.2.6 Les Représentants de la Dominique et de Trinité-et-Tobago soulignent l'importance cruciale des liens entre le secteur de l'agriculture et celui du tourisme pour le développement de l'agrotourisme. Le Représentant de Trinité-et-Tobago fait savoir qu'il aimerait que les ministres de l'agriculture et du tourisme de son pays tiennent une réunion et formulent un plan conjoint. Il demande à l'IICA de faciliter cette rencontre car son pays a besoin de promouvoir l'expansion de l'agrotourisme et du tourisme rural dans plusieurs régions.
- 5.2.7 La Représentante de l'Équateur demande si l'on a mesuré l'impact réel de cette initiative sur l'amélioration du pouvoir d'achat et du taux d'emploi des collectivités rurales concernées. Mme Harvey répond que la Région des Caraïbes dispose d'une matrice de comptabilité sociale qui permet de quantifier les contributions de l'agrotourisme à l'économie. Elle cite des exemples d'activités mises en œuvre dans la région qui ont eu des retombées favorables et des impacts positifs, tels que l'approvisionnement des hôtels et des supermarchés par les producteurs, la vente de poisson frit à Sainte-Lucie et la vente de fleurs dans la zone bananière où accostent les paquebots de croisière. Toutes ces activités produisent des revenus substantiels.

- 5.2.8 Le Représentant de la Jamaïque indique que dans son pays il existe plusieurs expériences de producteurs qui se sont organisés afin de satisfaire les besoins du secteur touristique. Il affirme que l'IICA, par l'intermédiaire du projet présenté par Mme Harvey, peut contribuer à identifier des options permettant aux producteurs qui ravitaillent les hôtels de mieux faire face aux retards avec lesquels on leur paie leurs produits.
- 5.2.9 Le Représentant du Brésil parle d'une expérience de son pays qui a consisté à remettre en état, en utilisant l'approche de l'agrotourisme, d'anciennes plantations de café qui avaient été laissées à l'abandon. Le Représentant observateur du Pérou explique que, dans les régions andines de haute altitude où se trouvent de petits villages traditionnellement marginalisés, son pays a encouragé l'agrotourisme et le tourisme rural en tant qu'options de développement.
- 5.2.10 El Directeur général souligne le potentiel de l'agrotourisme et du tourisme rural pour la création de nouveaux emplois ruraux, la diminution de l'exode rural et l'ajout de valeur à la production agricole. Il indique que, dans les pays de destination, en termes de revenus générés par chaque dollar que dépense un touriste, la contribution de l'agrotourisme et de l'écotourisme est trois fois supérieure à celle du tourisme de plage traditionnel. Il insiste sur la nécessité d'évaluer l'impact de l'agrotourisme sur les revenus des producteurs ainsi que sur l'emploi et la stabilité sociale dans les communautés. Il est d'avis que cette activité se consolidera dans les pays lorsque le secteur privé aura pris conscience que l'agrotourisme et le tourisme rural peuvent produire des recettes substantielles pour la population rurale.
- 5.2.11 En réponse à l'intervention du Représentant de la Jamaïque sur le retard avec lequel les hôtels paient les producteurs, il indique que cette question est un exemple frappant de l'importance de mettre en commun les données d'expérience. Il explique que, dans d'autres pays, ce problème a été résolu par des stratégies, telles que des financements accordés par le ministère de l'agriculture.
- 5.3 *Protection sanitaire agricole et innocuité des aliments*
- 5.3.1 Le Représentant observateur des États-Unis souligne que la protection sanitaire agricole et l'innocuité des aliments (PSAIA) sont l'une des principales priorités de l'IICA. Il explique qu'il est important de poursuivre et de renforcer l'initiative ayant pour but d'appuyer la participation des pays au Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'Organisation mondiale du commerce. Il demande à l'IICA d'assurer la continuité de son appui à cette

participation. Il indique qu'en octobre 2007 se tiendra un atelier sur la transparence des mesures sanitaires et phytosanitaires. Il signale que l'appui permanent de l'IICA dans ce domaine a contribué à ce que les États membres améliorent leurs compétences en la matière.

- 5.3.2 Le Directeur général affirme que la PSAIA continuera de bénéficier de l'attention prioritaire de son Administration. Il souligne qu'il s'agit là d'un domaine clé pour le commerce, et partant, d'un facteur central dans les efforts destinés à accroître la prospérité rurale. Il annonce qu'un nouveau directeur a été désigné dans ce secteur : M. Ricardo Molins. Il précise que le secteur s'emploie à renforcer le réseau des spécialistes du Continent américain dans des domaines revêtant une haute priorité, tels que la traçabilité et la prise en charge des problèmes émergents, comme l'influenza aviaire et l'encéphalopathie spongiforme bovine.
- 5.3.3 Ensuite, le Directeur général mentionne la relation stratégique qui s'est établie entre l'Institut et l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) et qui a été considérée par l'OEA comme un exemple de travail interinstitutionnel entre organismes du Système interaméricain. Il considère que la synergie entre les institutions qui s'occupent de la coopération et du financement est vitale si l'on veut faire face non seulement aux problèmes en matière de PSAIA mais aux problèmes en général. Puis il rend hommage aux efforts déployés par le Sous-directeur général de l'Institut pour impulser les travaux que l'IICA met en oeuvre avec l'OIE (Organisation mondiale de la santé animale) et par l'ancien Directeur en charge de la PSAIA, M. Kevin Walker, pour élaborer l'outil PVS (Performances, Vision, Stratégie).
- 5.3.4 La Représentante de l'Équateur suggère que l'on évalue l'impact qu'a eu sur le renforcement des capacités nationales le programme visant à promouvoir la participation des pays au Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'OMC. Elle estime que, dans son pays, ce programme n'a pas eu l'impact escompté.
- 5.3.5 Le Directeur général lui répond que l'IICA est tout à fait disposé à apporter son soutien à l'Équateur dans ce domaine. Il commente que l'Institut collabore actuellement avec la Jamaïque sur ce point et qu'auparavant il avait appuyé le Belize dans le renforcement de ses institutions.
- 5.3.6 La Représentante du Canada partage l'avis du Représentant observateur des États-Unis en ce qui concerne la haute priorité que l'IICA doit accorder à la PSAIA.

- 5.3.7 Le Représentant observateur du Pérou affirme qu'il est témoin du travail réalisé par l'IICA, de concert avec son Gouvernement, pour appuyer le Service national de protection sanitaire agricole (SENASA), en particulier en matière de traçabilité, d'innocuité et de lutte contre la mouche des fruits.
- 5.4 Projet de résolution : « Progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan à moyen terme 2006-2010 »
- 5.4.1 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution intitulé « Progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan à moyen terme 2006-2010 », qui est adopté avec les modifications de style, dans la version portugaise, demandées par le Représentant du Brésil.
- 5.5 Projet de résolution : « Renforcement du Fonds régional pour la technologie agricole (FONTAGRO) »
- 5.5.1 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution intitulé « Renforcement du Fonds régional pour la technologie agricole (FONTAGRO) ».
- 5.5.2 Le Représentant du Brésil suggère d'éliminer les termes « de situation » au premier paragraphe du dispositif et de changer, dans la version portugaise, dans ce même paragraphe, le terme « *impulsar* ». Le Président indique que les termes « de situation » seront éliminés dans les quatre langues et que le mot « *impulsar* » sera remplacé par « *promover* ».
- 5.5.3 La Représentante de l'Équateur demande que soient changés les termes « à l'occasion de » au deuxième paragraphe du dispositif car elle préfère que le rapport mentionné dans ce paragraphe soit distribué avant la Quatorzième réunion ordinaire du Conseil. Le Président indique que ces termes seront remplacés par « avant ».
- 5.5.4 Le projet de résolution « Renforcement du Fonds régional pour la technologie agricole (FONTAGRO) » est adopté avec les modifications demandées.
- 5.6 Projet de résolution : « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Treizième réunion ordinaire du Conseil et de la Vingt-sixième réunion ordinaire du Comité exécutif »
- 5.6.1 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution intitulé « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Treizième réunion

ordinaire du Conseil et de la Vingt-sixième réunion ordinaire du Comité exécutif ».

- 5.6.2 Le Représentant du Brésil demande d'ajouter le mot « sur » au premier paragraphe du dispositif après la phrase « de recevoir favorablement les rapports ».
- 5.6.3 Le projet de résolution « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Treizième réunion ordinaire du Conseil et de la Vingt-sixième réunion ordinaire du Comité exécutif » est adopté avec la modification demandée.
- 5.7 *Progrès accomplis dans l'analyse du système pour la détermination de la rémunération du Directeur général*
- 5.7.1 Le Comité exécutif décide de traiter cette question en séance privée. Le Directeur général demande qu'on l'autorise à quitter la salle pendant que cette question sera examinée.
- 5.8 *Clôture de la séance*
- 5.8.1 La Cinquième séance plénière est levée à 12 h 35.

SIXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

6.1 *Ouverture de la séance*

6.1.1 La Sixième séance plénière commence à 13 h 56, le jeudi 17 mai, sous la Présidence de M. Paul Murphy, le Représentant du Canada.

6.2 *Treizième rapport du Comité de révision de la vérification (CRV)*

6.2.1 M. Raymond G. Poland, le Président du Comité de révision de la vérification (CRV), indique qu'actuellement ce Comité est formé de représentants des États-Unis, de Trinité-et-Tobago et du Mexique. Il fait savoir que la vérification extérieure des états financiers de l'Institut pour l'année fiscale qui s'est achevée en décembre 2006 satisfait aux règles internationales de vérification des comptes et aux règlements de l'IICA.

6.2.2 Il ajoute que le solde des arriérés de quotes-parts dus à l'Institut empêche celui-ci d'être plus agressif dans ses efforts pour moderniser son fonctionnement. Il donne quelques explications sur le démarrage du nouveau progiciel financier SAP (Systèmes, applications et logiciels) qui inclut des modules de gestion financière, de comptabilité, budgétaires et d'achats. Il indique qu'il est nécessaire que le module de gestion des ressources humaines soit incorporé au SAP et il souligne qu'il est important d'utiliser ce progiciel pour renforcer les contrôles exercés sur les décaissements.

6.2.3 Il recommande que l'on dote les commissaires aux comptes des outils et des compétences techniques nécessaires pour vérifier efficacement le fonctionnement du progiciel SAP et que le Directeur général approuve leur plan de travail avant le début de l'exercice fiscal.

6.2.4 Enfin, il recommande que l'IICA étaye par les documents appropriés sa politique en matière d'amortissement des immobilisations, politique qui doit être conforme aux principes de comptabilité généralement acceptés.

6.2.5 Le Président remercie M. Poland pour la présentation du Treizième rapport du CRV.

6.3 Élection d'un membre du Comité de révision de la vérification (CRV)

6.3.1 Mme Karen Kleinheinz, Directrice des Finances [sic], explique que M. Raymond G. Poland arrive à la fin de son mandat de membre du CRV le 31 décembre 2007. Elle indique que le statut du CRV dispose qu'un des trois membres du Comité au moins doit être élu sur une liste de candidats proposés par les six principaux contributeurs financiers de l'IICA et un autre sur la liste de candidats proposés par les autres États membres. Elle précise qu'une seule candidature a été présentée, celle de M. Tracy LaPoint, par les États-Unis.

6.3.2 Le Président soumet à la considération des représentants la candidature de M. Tracy La Point, qui est élu en qualité de nouveau membre du CRV, Il entrera en fonction le 1^{er} janvier 2008.

6.4 Distinctions honorifiques interaméricaines dans le secteur rural

6.4.1 La Représentante de la Jamaïque, au nom de la Commission de sélection des candidats aux distinctions honorifiques dans le secteur rural, explique que l'Institut a reçu 33 candidatures, en provenance de 16 États membres. Elle dit qu'il faut continuer à déployer des efforts pour qu'il y ait une meilleure participation des pays et pour qu'ils présentent des candidats appropriés. Il faut également perfectionner les normes et les procédures en la matière. À cet effet, les membres de la Commission recommandent : (i) de mettre à jour le Règlement relatif aux distinctions honorifiques interaméricaines dans le secteur rural et d'y définir avec davantage de précisions les conditions que doivent remplir les candidats à ces distinctions; (ii) de créer un mécanisme de nature à motiver les États membres à participer davantage à la présentation de candidats; (iii) de mettre au point un format normalisé pour la présentation des candidats; (iv) d'officialiser les candidatures par une lettre de l'État membre qui les présente, assortie d'arguments justificatifs; (v) de concevoir un mécanisme pour que les lauréats des distinctions honorifiques continuent à travailler en faveur du secteur rural; (vi) de faire connaître aux États membres, par l'intermédiaire de la Direction générale, les candidatures qui ont été reçues; (vii) d'ajouter une nouvelle catégorie qui rendrait hommage aux producteurs innovateurs et à leur appui au développement de leur communauté; et (viii) de créer un groupe de travail chargé d'assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations présentées. Les recommandations sont accueillies favorablement par les représentants.

6.4.2 Puis elle fait connaître les noms des personnes et des organisations recommandées par la Commission. Il s'agit des personnes et des organisations suivantes: (i) M. Jorge León Arguedas, du Costa Rica, pour la Médaille

agricole interaméricaine 2006; (ii) M. Egbert Miller, de la Jamaïque, pour la médaille agricole interaméricaine 2007; (iii) Mme Mayra Roxana Falck Reyes, du Honduras, pour le Prix interaméricain pour la participation de la femme au développement rural 2006-2007, et (iv) la *Fundación Hondureña de Investigación Agrícola* – FHIA (Fondation hondurienne de recherche agronomique) pour le Prix interaméricain pour la contribution institutionnelle au développement agricole et rural 2006-2007.

- 6.4.3 En outre, la Commission recommande qu'une mention honorable soit attribuée aux personnes suivantes : (i) M. Luke Lee, de la Jamaïque dans la catégorie Prix agricole interaméricain pour les jeunes professionnels 2006-2007; (ii) M. Carlos María Arrechea Ortiz, du Paraguay, dans la catégorie Prix agricole interaméricain pour les jeunes professionnels 2007 ; et (iii) Mme Rosita Benítez Porillo, du Paraguay, dans la catégorie Prix interaméricain pour la participation de la femme au développement rural 2006-2007.
- 6.4.4 Enfin, elle annonce que le Prix agricole interaméricain pour les jeunes professionnels 2007 est déclaré vacant parce qu'aucun des candidats ne remplit les conditions voulues.
- 6.5 *Demande d'amendement à la première clause de la Loi constitutive du CATIE afin de le doter des capacités légales lui permettant de délivrer des titres professionnels et des diplômes universitaires*
- 6.5.1 Le Président donne la parole à M. Pedro Ferreira, Directeur du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE), pour qu'il fasse son exposé.
- 6.5.2 M. Ferreira fait savoir que l'objectif principal de la modification proposée à la Loi constitutive du CATIE est de permettre à ce Centre de délivrer en son nom propre des diplômes universitaires, au même titre que d'autres universités, publiques et privées, et d'autres centres d'enseignement, tels que El Zamorano, l'Université EARTH et l'INCAE. Il précise qu'il s'agit du premier pas vers les accréditations internationales.
- 6.5.3 Il ajoute que pour pouvoir réaliser la modification demandée, il faut l'approbation du Conseil supérieur des ministres du CATIE (cette approbation a déjà été donnée), l'approbation du Conseil interaméricain de l'agriculture à la majorité minimum des deux tiers, et la ratification de l'Assemblée législative du Costa Rica. L'amendement à la première clause de la Loi constitutive du CATIE est le suivant:

Texte actuel	Texte de l'amendement proposé
<p>CLAUSE 1.- Le présent Accord a pour objet de créer une association civile qui se consacrera à la recherche ... ainsi qu'à l'enseignement universitaire supérieur et à d'autres formes d'enseignement dans les domaines des sciences agropastorales et des ressources naturelles et assimilées, au profit des États membres de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), conformément aux accords et programmes qui seront convenus à cet effet.</p>	<p>CLAUSE 1.- Le présent Accord a pour objet de créer une association civile qui se consacrera à la recherche ... ainsi qu'à l'enseignement universitaire supérieur et à d'autres formes d'enseignement dans les domaines des sciences agropastorales et des ressources naturelles et assimilées, au profit des États membres de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA). <u>Ainsi, le CATIE est habilité à délivrer des diplômes académiques et des titres professionnels dans ses domaines de compétence, lesquels autoriseront leurs titulaires à exercer les professions correspondantes.</u></p>

- 6.5.4 Les Représentants du Paraguay et du Panama, ainsi que les Représentants observateurs de la Colombie, du Mexique et des États-Unis appuient cette demande.
- 6.5.5 Le Directeur général signale que l'amendement proposé renforcera les programmes de recherche et d'enseignement du CATIE, qui est un centre d'enseignement unique dans le domaine de l'agriculture tropicale.
- 6.5.6 Le Président prie le Secrétariat de rédiger une résolution afin que la demande du CATIE puisse être soumise à la considération de la prochaine réunion du Conseil. Pour conclure, il remercie M. Ferreira de son exposé.

- 6.6 Projets de résolution : « Treizième rapport du Comité de révision de la vérification (CRV) », « Élection d'un membre du Comité de révision de la vérification », « Hommage à M. Raymond Poland », « Distinctions honorifiques interaméricaines dans le secteur rural », « Date et lieu de la Vingt-huitième réunion ordinaire du Comité exécutif », « Proposition d'amendement à la première clause de la Loi constitutive du CATIE » et « Barème des quotes-parts pour financer le Programme-budget 2008-2009 »
- 6.6.1 Le Rapporteur donne lecture des projets de résolution, qui sont adoptés sans modifications.
- 6.7 Projet de résolution : « Ordre du jour de la Quatorzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture »
- 6.7.1 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution. Il est adopté avec une modification dans la cote du document, laquelle avait été demandée par le Représentant du Brésil.
- 6.8 Projet de résolution : « Renforcement du partenariat entre l'IICA et la BID »
- 6.8.1 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution. Il est adopté, avec la modification proposée par le Représentant du Honduras, à savoir inverser l'ordre des paragraphes 1 et 2 du dispositif afin que l'enchaînement soit plus logique.
- 6.9 Projet de résolution : « Progrès accomplis dans l'analyse des compétences techniques de l'IICA »
- 6.9.1 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution, qui est adopté sans modifications.
- 6.10 Clôture de la séance
- 6.10.1 La Sixième séance plénière est levée à 20 h 40, le jeudi 17 mai 2007.

SÉANCE DE CLÔTURE

7.1 *Ouverture de la séance*

7.1.1 La Séance de clôture commence à 20 h 45, le jeudi 17 mai 2007, sous la présidence de M. Paul Murphy, le Représentant du Canada.

7.2 *Allocution du Directeur général*

7.2.1 M. Chelston W.D. Brathwaite, Directeur général de l'IICA, passe en revue les points inscrits à l'ordre du jour de la réunion et conclut que celle-ci a été une grande réussite, non seulement parce que les membres du Comité sont venus à bout d'un programme de travail chargé, mais aussi en raison des contributions importantes que les États membres ont apportées sur des questions essentielles pour l'action et l'avenir de l'Institut.

7.2.2 Le Directeur général souligne plus particulièrement les progrès accomplis par l'Institut dans l'évaluation de ses compétences techniques, dans la mise en œuvre du Plan à moyen terme 2006-2010 et dans l'organisation de la Quatrième réunion ministérielle dans le cadre du processus des Sommets des Amériques et de la Quatorzième réunion ordinaire du Conseil qui se tiendront au Guatemala.

7.2.3 Puis il exprime sa satisfaction de l'approbation du Programme-budget 2008-2009 et de plusieurs rapports, tels que le rapport du Comité de révision de la vérification (CRV), le rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'Institut et les rapports sur la mise en œuvre des résolutions de la Treizième réunion ordinaire du Conseil et des résolutions de la Vingt-sixième réunion ordinaire du Comité Exécutif.

7.2.4 En ce qui concerne le rapport sur l'évaluation des compétences techniques de l'Institut, il fait savoir que son Administration s'engage à mettre en application les changements qui s'avèrent possibles et qui sont de la compétence de la Direction générale. Il dit qu'il est convaincu que d'importants résultats ont été obtenus avec le processus de modernisation institutionnelle et que ces résultats sont reconnus aussi bien au sein de l'Institut qu'à l'extérieur et qu'il a l'intention de continuer à impulser le processus de transformation et de modernisation permanentes de l'Institut.

7.3 *Remerciements*

7.3.1 Le Directeur général souligne le travail réalisé par le Président et le Rapporteur, qui a permis d'atteindre les objectifs fixés et de venir à bout d'un ordre du jour chargé. Il remercie les Représentants des États membres pour leur participation, leurs contributions, leur intérêt constant à l'égard de l'Institut et leur travail intense. Il souligne ensuite le travail accompli par le Secrétariat technique et remercie les traducteurs, les interprètes, les rédacteurs des procès-verbaux, les éditeurs et tout le personnel de l'Institut qui a participé à l'organisation et au déroulement de la réunion.

7.4 *Propos du Président du Comité Exécutif*

7.4.1 Le Président du Comité Exécutif remercie les délégations de leur appui et souligne les résultats obtenus au cours de la réunion. Il remercie le Directeur général et les fonctionnaires de l'Institut de l'appui qu'ils lui ont apporté ainsi les traducteurs pour la qualité de leurs traductions. Il exprime sa satisfaction d'avoir pu traiter tous les points de l'ordre du jour, même si cela a demandé de longues journées de travail.

7.5 *Clôture et signature du rapport final de la réunion*

7.5.1 M. Paul Murphy, en sa qualité de Président de la réunion et M. Chelston W.D. Brathwaite, Directeur général de l'Institut, signent le rapport de la réunion.

7.5.2 La Vingt-septième réunion ordinaire du Comité exécutif prend fin à 21 h 15, le 17 mai 2007.

RÉSOLUTIONS

RÉSOLUTIONS

Numéro	Titre	Page
A. Politique institutionnelle et services de coopération		
Rés. n° 459	Rapport annuel de l'IICA pour 2006	73
Rés. n° 460	Progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan à moyen terme 2006-2010	74
Rés. n° 461	Approbation du Programme continental sur la bioénergie et les biocarburants pour 2008-2010	75
Rés. n° 462	Progrès accomplis dans l'analyse des compétences techniques de l'IICA	77
Rés. n° 463	Renforcement du Fonds régional pour la technologie agricole	79
Rés. n° 464	Suivi du Programme de biotechnologie et de biosécurité	81
B. Questions budgétaires et financières		
Rés. n° 465	États financiers de l'IICA pour 2006 et rapport des commissaires aux comptes	82
Rés. n° 466	Treizième rapport du Comité de révision de la vérification (CRV)	83
Rés. n° 467	Élection d'un membre du Comité de révision de la vérification	84
Rés. n° 468	Hommage à M. Raymond Poland	86
Rés. n° 469	Progrès accomplis dans le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l'IICA au 15 mai 2007	87
Rés. n° 470	Désignation des commissaires aux comptes de l'IICA et du CATIE pour l'exercice biennal 2008-2009	89
Rés. n° 471	Programme-budget 2008-2009	90

Rés. n° 472	Barème des quotes-parts pour financer le Programme-budget 2008-2009	93
C. Services de conseil sur les questions de gestion		
Rés. n° 473	Rapport de la réunion 2007 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion	96
D. Organes de direction		
Rés. n° 474	Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Treizième réunion ordinaire du Conseil et de la Vingt-sixième réunion ordinaire du Comité exécutif	97
Rés. n° 475	Distinctions honorifiques interaméricaines dans le secteur rural 2006-2007	99
Rés. n° 476	Ordre du jour de la Quatorzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture	103
Rés. n° 477	Date et lieu de la Vingt-huitième réunion ordinaire du Comité exécutif	107
Rés. n° 478	Système pour la détermination et la révision de la rémunération du Directeur général	108
E. Relations interinstitutionnelles		
Rés. n° 479	Proposition d'amendement à la première clause de la Loi constitutive du CATIE	110
Rés. n° 480	Renforcement du partenariat entre l'IICA et la BID	113

IICA/CE/Res.459(XXVII-O/07)

15 mai 2007

Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 459

RAPPORT ANNUEL DE L'IICA POUR 2006

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-septième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc.498(07), « Rapport annuel de l'IICA pour l'année 2006 »,

CONSIDÉRANT :

Que l'article 4 (f) du Règlement du Comité exécutif établit qu'il incombe à cet organe de l'Institut de recevoir, analyser et adopter le rapport annuel sur les activités réalisées par l'Institut et de prendre les mesures appropriées;

Que la Direction générale a élaboré et publié le Rapport annuel de l'IICA pour l'année 2006 et l'a présenté le 18 avril 2007 au Conseil permanent de l'Organisation des États Américains, en vertu des dispositions de l'article 35 du Règlement du Conseil permanent de l'OEA;

Que le rapport en question rend compte des activités de coopération réalisées par l'Institut pendant l'année 2006 pour mettre en application les programmes nationaux, régionaux et continentaux de coopération et qu'il donne des informations sur des questions programmatiques, budgétaires et financières revêtant une grande importance pour la vie institutionnelle;

Que le rapport est disponible aussi bien sous sa forme imprimée que sous format électronique sur le site Web de l'Institut (www.iica.int),

DÉCIDE :

D'approuver le Rapport annuel de l'IICA pour l'année 2006.

IICA/CE/Res.460(XXVII-O/07)

17 mai 2007

Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 460**PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU
PLAN À MOYEN TERME 2006-2010**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-septième réunion ordinaire,

VU :

Les documents et les interventions relatifs aux activités réalisées par l'Institut dans le domaine de la biotechnologie et de la biosécurité, des assurances agricoles, de l'agriculture biologique, de l'agrotourisme et du tourisme rural afin de mettre en œuvre le Plan à moyen terme 2006-2010;

CONSIDÉRANT :

Que, par délégation expresse du Conseil interaméricain de l'Agriculture, contenue dans la résolution IICA/JIA/Res.421 (XIII-O/05), le Comité exécutif, par la résolution IICA/CE/Res.444 (XXVI-O/06), a adopté le Plan à moyen terme 2006-2010 de l'IICA (PMT) en tant que cadre d'orientation des activités de l'Institut pendant la période indiquée;

Que le Comité exécutif, à sa Vingt-septième réunion ordinaire, a reçu le rapport sur les actions mises en œuvre par l'Institut au cours de l'année 2006 dans le cadre du processus d'application du PMT et a également pris connaissance des progrès accomplis dans plusieurs domaines spécifiques, tels que la biotechnologie et la biosécurité, les assurances agricoles, l'agroénergie et les biocarburants, l'agriculture biologique, l'agrotourisme et le tourisme rural;

DÉCIDE :

D'accueillir avec satisfaction le rapport présenté par la Direction générale sur les activités déjà réalisées ou en cours de réalisation dans le cadre du processus de mise en œuvre du Plan à moyen terme 2006-2010.

IICA/CE/Res.461(XXVII-O/07)

16 mai 2007

Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 461

**APPROBATION DU PROGRAMME CONTINENTAL SUR LA BIOÉNERGIE ET
LES BIOCARBURANTS POUR 2008-2010**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-septième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc.504(07) intitulé « Proposition de programme continental sur la bioénergie et les biocarburants pour 2008-2010 »;

CONSIDÉRANT :

Que le Conseil interaméricain de l'Agriculture, par la résolution IICA/JIA/Res.410(XIII-O/05), a demandé au Directeur général de présenter au Comité exécutif, lors de sa Vingt-sixième réunion ordinaire, une proposition sur les ressources nécessaires pour appuyer les activités susceptibles d'être impulsées dans le cadre du Programme continental sur la bioénergie et les biocarburants;

Que le Comité exécutif, par la résolution IICA/CE/Res.446(XXVI-O/06), a approuvé les fondements du Programme continental sur la bioénergie et les biocarburants et a demandé au Directeur général de présenter une proposition de financement du Programme pour la période 2008-2010;

Que le Comité exécutif a décidé que le Programme en question devrait être financé par des ressources provenant du Programme-budget de l'Institut, du recouvrement des arriérés de quotes-parts et de contributions des partenaires stratégiques, tels que les institutions financières internationales et d'autres organismes de coopération;

Que la Commission consultative spéciale pour les questions de gestion (CCSQG), à sa réunion ordinaire de 2007, a analysé la proposition de Programme continental sur la bioénergie et les biocarburants pour 2008-2010 et a recommandé que celle-ci soit

soumise à la considération de la Vingt-septième réunion ordinaire du Comité exécutif, pour approbation;

DÉCIDE :

1. D'approuver la proposition de Programme continental sur la bioénergie et les biocarburants et de demander au Directeur général de le mettre en oeuvre, tel qu'il figure dans la version contenue dans le document IICA/CE/Doc.504 « Programme continental sur la bioénergie et les biocarburants ».
2. D'établir que le Programme sera financé avec les fonds ordinaires qui lui ont été alloués dans le Programme-budget 2008-2009.
3. De demander au Directeur général d'inclure dans le Programme-budget 2010 les ressources financières nécessaires à la mise en oeuvre des activités du Programme continental sur la bioénergie et les biocarburants.
4. De recommander au Conseil d'exhorter les États membres à effectuer des contributions financières volontaires à l'IICA pour la réalisation d'études, de projets et d'activités prioritaires de coopération horizontale qui seront exécutés dans le cadre de ce Programme.

IICA/CE/Res.462(XXVII-O/07)

17 mai 2007

Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 462

**PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ANALYSE DES
COMPÉTENCES TECHNIQUES DE L'IICA**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-septième réunion ordinaire,

VU :

La présentation du rapport sur l'analyse des compétences techniques de l'IICA réalisée devant le Comité exécutif par la firme « *Servicios Internacionales para el Desarrollo Empresarial SIDE S.A.* » ;

CONSIDÉRANT :

Que le Comité exécutif, par la résolution IICA/CE/Res.447(O/06) intitulé « Analyse des capacités techniques de l'IICA » a demandé au Directeur général d'appuyer et de coordonner l'évaluation des compétences techniques du personnel de l'IICA devant être réalisée par des experts indépendants et de la soumettre à la considération des États membres et du Comité exécutif avant la fin du premier semestre 2007;

Qu'en exécution de ce mandat, la Direction générale de l'Institut a engagé la firme *Servicios Internacionales para el Desarrollo Empresarial SIDE S.A.*, qui a présenté au Comité exécutif un rapport sur l'évaluation des compétences techniques du personnel de l'IICA, conformément aux termes de référence approuvés par le Comité exécutif, aux orientations offertes par la Commission d'orientation et au calendrier de travail élaboré avec la Direction générale ;

Que ce rapport a été présenté au Comité exécutif par ladite firme de consultants au cours de la présente réunion;

Que le Directeur général a suggéré au Comité exécutif de classer les recommandations du rapport en fonction des cinq critères suivants : i)

recommandations susceptibles d'être mises en oeuvre sur décision du Directeur général et qui n'exigent pas de ressources additionnelles; ii) recommandations susceptibles d'être mises en oeuvre sur décision du Directeur général et qui exigent des ressources additionnelles; iii) recommandations qui requièrent l'approbation des organes de direction de l'Institut mais n'exigent pas de ressources additionnelles; iv) recommandations qui requièrent l'approbation des organes de direction de l'Institut et exigent des ressources additionnelles; et v) les recommandations qui requièrent une modification de la Convention de l'Institut ;

DÉCIDE :

1. D'accepter le rapport de la firme « Servicios Internacionales para el Desarrollo Empresarial SIDE S.A. » sur les progrès accomplis dans l'évaluation des compétences techniques du personnel de l'IICA et de remercier cette société et la Commission d'orientation de leur travail.
2. De charger le Président du Comité exécutif d'envoyer à tous les ministres de l'Agriculture des États membres le rapport et le résumé dudit rapport préparés par la firme de consultants, assortis d'une lettre d'accompagnement, et de leur demander de faire parvenir leurs commentaires et leurs observations au Directeur général avant le 31 août 2007.
3. De tenir une réunion extraordinaire de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG) au dernier trimestre 2007.
4. De proroger le mandat de la Commission d'orientation jusqu'à la prochaine réunion de la CCSQG.
5. De demander au Directeur général de désigner les fonctionnaires qui seront chargés de mener, avec la collaboration de la Commission d'orientation, une analyse du rapport et d'établir un ordre de priorité parmi les recommandations formulées par la firme de consultants, sur la base des cinq critères proposés par le Directeur général au cours de cette réunion du Comité exécutif, afin que cette analyse soit présenté en tant que document de travail, à la réunion extraordinaire de la CCSQG.
6. De charger la CCSQG, lors de sa réunion extraordinaire qui se tiendra au dernier trimestre 2007, de préparer une proposition de nature à approfondir la réforme de l'Institut, en tenant compte des commentaires formulés par les États membres et de l'analyse réalisée par la Direction générale, qui sera présentée au Comité exécutif en 2008 et au Conseil interaméricain de l'Agriculture (le Conseil) en 2009.

IICA/CE/Res.463(XXVII-O/07)

17 mai 2007

Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 463

**RENFORCEMENT DU FONDS RÉGIONAL POUR
LA TECHNOLOGIE AGRICOLE (FONTAGRO)**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-septième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/doc.507(07) « Renforcement de l'appui des États membres de l'IICA au FONTAGRO »;

CONSIDÉRANT :

Que la recherche et l'innovation technologique constituent des facteurs cruciaux et stratégiques pour la sécurité alimentaire, le développement durable et compétitif de l'agriculture et l'intégration de celle-ci aux marchés ainsi que pour la promotion du bien-être des collectivités rurales et la conservation des ressources naturelles;

Que le financement de la recherche agronomique, sauf dans quelques pays des Amériques, est très en deçà (en moyenne, 0,7% du PIB agricole) des investissements que réalisent les pays en développement des autres continents et les pays développés (2 à 4% du PIB agricole) et que, par conséquent, il est urgent d'inverser cette situation;

Que le Fonds régional pour la technologie agricole (FONTAGRO) est un mécanisme des pays participants visant à promouvoir la recherche agronomique régionale conjointe, qui bénéficie du soutien de l'IICA et de la Banque interaméricaine de développement (BID) et permet aux pays participants d'établir leurs priorités stratégiques par le biais du financement de projets régionaux qu'ils exécutent conjointement, avec des résultats très positifs;

Que le Plan à moyen terme 2006-2010 de l'IICA prévoit le renforcement de la coopération continentale entre les pays en matière d'innovation technologique et que,

par conséquent, le soutien au renforcement du FONTAGRO acquiert un caractère prioritaire;

Que le Comité exécutif, à sa Vingt-septième réunion ordinaire, a reçu le rapport sur les activités réalisées par le FONTAGRO et les principaux résultats de ces actions;

DÉCIDE :

1. D'accueillir avec satisfaction le rapport du FONTAGRO, qui a été institué par les pays participants avec le soutien de l'IICA et de la BID.
2. De demander au Directeur général de bien vouloir mettre ce rapport à la disposition de tous les États membres de l'Institut, avant la Quatorzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'Agriculture, qui se tiendra à La Antigua Guatemala (Guatemala).
3. De reconnaître l'importance du renforcement du FONTAGRO et d'exhorter les États membres de l'IICA qui ne font pas encore partie de ce Fonds à examiner la possibilité de devenir membre de ce mécanisme afin de participer solidairement au développement et à l'adoption de technologies et de partager avec les autres pays leurs expériences dans ce domaine.

IICA/CE/Res.464(XXVII-O/07)

17 mai 2007

Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 464

SUIVI DU PROGRAMME DE BIOTECHNOLOGIE ET DE BIOSÉCURITÉ

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-septième réunion ordinaire,

VU :

Le rapport présenté par la Direction générale sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme continental de biotechnologie et de biosécurité;

CONSIDÉRANT :

Que le Comité exécutif, par la résolution IICA/CE/Res.445(XXVI-O/06), a approuvé le Programme continental de biotechnologie et de biosécurité;

Que la Direction générale de l'IICA met en œuvre les activités de ce programme avec l'appui des États membres;

Qu'il est important que l'Institut continue de réaliser des démarches auprès des organismes financiers, de partenaires stratégiques et d'autres donateurs afin d'obtenir des ressources supplémentaires pour l'exécution de ce programme;

DÉCIDE :

1. D'accueillir avec satisfaction le rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme de biotechnologie et de biosécurité, présenté par la Direction générale
2. D'appuyer les efforts que déploie la Direction générale pour établir des partenariats stratégiques et obtenir les contributions financières et techniques qui aideront à consolider le programme.

IICA/CE/Res.465(XXVII-O/07)

16 mai 2007

Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 465**ÉTATS FINANCIERS DE L'IICA POUR 2006
ET RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-septième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc.499(07), « États financiers de l'Institut pour 2006 et rapport des commissaires aux comptes »,

CONSIDÉRANT :

Que l'article 4 (d) du Règlement du Comité exécutif établit qu'il incombe à cet organe de direction de l'IICA d'examiner les états financiers de l'Institut et de faire rapport à leur sujet au Conseil interaméricain de l'Agriculture ;

Que les commissaires aux comptes font foi de la bonne gestion des ressources financières de l'organisation pendant l'exercice 2006 et que l'administration de l'IICA a été conforme aux dispositions des règlements de l'Institut;

Que le Comité de révision de la vérification (CRV), dans son treizième rapport annuel, établit qu'il a examiné le rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'IICA pour l'année 2006 et constaté que le travail exécuté a été consciencieux et conforme aux règlements de l'IICA et aux règles de vérification généralement acceptées,

DÉCIDE :

D'approuver les états financiers de l'Institut pour l'année 2006 ainsi que le rapport des commissaires aux comptes.

IICA/CE/Res.466(XXVII-O/07)

17 mai 2007

Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 466

**TREIZIÈME RAPPORT DU COMITÉ DE RÉVISION
DE LA VÉRIFICATION (CRV)**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-septième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc.500(07), « Treizième rapport annuel du Comité de révision de la vérification (CRV) »,

CONSIDÉRANT :

Que le Conseil interaméricain de l'agriculture, lors de sa Septième réunion ordinaire, par la résolution IICA/JIA/Res.231(VII-O/93), a établi le CRV et approuvé son règlement;

Qu'en vertu de l'article 3 (k) du Règlement du Comité exécutif il incombe à cet organe de recevoir et d'approuver les rapports et les recommandations du CRV;

DÉCIDE :

1. D'approuver le treizième rapport annuel du Comité de révision de la vérification.
2. De demander au Directeur général de mettre en application les recommandations contenues dans le treizième rapport du CRV.
3. De remercier les membres du CRV de leur excellent travail.

IICA/CE/Res467(XXVII-O/07)

17 mai 2007

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 467**ÉLECTION D'UN MEMBRE DU COMITÉ DE
RÉVISION DE LA VÉRIFICATION**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-septième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc.514(07), « Élection d'un membre du Comité de révision de la vérification »,

CONSIDÉRANT :

Qu'il revient au Comité exécutif d'élire les membres du Comité de révision de la vérification (CRV), conformément à l'article 3.k du Règlement intérieur du Comité exécutif et à l'article III du Règlement intérieur du Comité de révision de la vérification;

Que le règlement intérieur du CRV stipule qu'au moins un des trois membres du CRV sera élu parmi les candidats proposés par les six plus gros cotisants à l'IICA et un autre parmi les candidats présentés par tous les autres États membres;

Que le mandat du candidat élu parmi les États membres qui cotisent le plus à l'IICA expire le 31 décembre 2007;

Que, conformément aux dispositions du Règlement intérieur du CRV, le Directeur général a demandé aux États membres susmentionnés de présenter des candidats pour combler le poste de membre du CRV dont le mandat expire cette année;

Que, en réponse à cette demande, l'IICA a reçu une seule proposition, à savoir celle du Gouvernement des États-Unis qui présente la candidature de M. Tracy LaPoint,

DÉCIDE :

D'élire M. Tracy LaPoint afin qu'il occupe le poste de membre du CRV réservé à un candidat nommé par les États membres qui cotisent le plus à l'IICA, pour une période de six ans débutant le 1^{er} janvier 2008 et se terminant le 31 décembre 2013.

IICA/CE/Res.468(XXVII-O/07)

17 mai 2007

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 468**HOMMAGE À M. RAYMOND POLAND**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-septième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que le Comité de révision de la vérification (CRV) constitue un important mécanisme du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil), tant pour conseiller le Directeur général dans la conduite administrative et financière de l'IICA que pour aider le Conseil lui-même dans la supervision administrative et financière de l'Institut;

Que les membres du CRV, désignés par les États membres, sont des fonctionnaires publics de haut niveau prêts à l'IICA par leurs gouvernements respectifs afin de remplir des fonctions essentielles pour la conduite de l'Institut;

Que M. Raymond Poland, inspecteur général pour la région du Sud-Est au sein de l'USDA et citoyen des États-Unis d'Amérique, a agi en tant que membre du CRV pendant la période 2003-2007, au sein duquel il a réalisé un travail exceptionnel;

DÉCIDE :

1. De remercier le Gouvernement des États-Unis d'Amérique pour l'appui offert à l'Institut par M. Raymond Poland durant la période pendant laquelle il était membre du CRV.
2. De rendre hommage à M. Poland et de le remercier pour son excellent travail, son dévouement et son importante contribution à l'amélioration de la gestion administrative et financière de l'Institut.

IICA/CE/Res.469(XXVII-O/07)

15 mai 2007

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 469

**PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LE RECOUVREMENT DES
ARRIÉRÉS DE QUOTES-PARTS DUS À L'IICA AU 15 MAI 2007**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-septième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc.501(07), « Rapport du Directeur général sur la situation actuelle au sujet du paiement des quotes-parts et progrès accomplis dans le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l'Institut »;

CONSIDÉRANT :

Que le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil), par la résolution IICA/JIA/Res.414(XIII-O/05), a adopté le document intitulé « Mesures révisées pour assurer le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l'Institut »;

Que ce document reprend et améliore les dispositions des résolutions IICA/CE/Res.417(XXIV-O/04) du Comité exécutif et IICA/JIA/Res.392(XII-O/03) du Conseil, afin d'établir un ensemble de mesures qui encouragent les États membres à se mettre à jour dans leurs obligations financières à l'égard de l'Institut;

Que, grâce à l'efficacité des mesures adoptées, à la bonne volonté et à l'appui des ministres de l'agriculture et d'autres autorités des États membres, et aux efforts de la Direction générale, il a été possible de réduire considérablement le montant total des arriérés de quotes-parts dus à l'Institut;

Que ladite réduction a permis à l'Administration de financer le Programme-budget approuvé et d'allouer des ressources au budget extraordinaire approuvé par les organes de direction de l'Institut en vue de l'exécution de programmes de haute priorité;

Que le renforcement financier de l'Institut et l'exécution normale des programmes et projets inclus dans les programmes de coopération aux niveaux national, régional et continental ne sont possibles que si les États membres acquittent leurs arriérés de quotes-parts et paient régulièrement leurs quotes-parts annuelles,

DÉCIDE :

1. De remercier les ministres de l'agriculture et des affaires étrangères, les autres hauts fonctionnaires et les gouvernements des États membres de l'IICA pour les efforts qu'ils ont consentis afin de se mettre à jour dans le paiement des quotes-parts dues à l'Institut.
2. De reconnaître l'importance de maintenir les mesures établies par le Comité exécutif et le Conseil pour encourager les États membres à acquitter les arriérés de quotes-parts et à payer en temps opportun leurs quotes-parts annuelles à l'Institut.
3. De demander au Directeur général a) de poursuivre les démarches afin de recouvrer les quotes-parts pour l'année en cours et les arriérés correspondant à des périodes antérieures, et b) de continuer d'informer les États membres sur les progrès accomplis à cet égard.
4. De demander aux États membres de se maintenir à jour dans le versement de leurs quotes-parts à l'Institut et de respecter les plans convenus pour le paiement des quotes-parts correspondant à des exercices antérieurs.

IICA/CE/Res.470(XXVII-O/05)

16 mai 2007

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 470

**DÉSIGNATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE L'IICA
ET DU CATIE POUR L'EXERCICE BIENNAL 2008-2009**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-septième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que l'article 100 du Règlement intérieur de la Direction générale établit que le Comité exécutif désigne les commissaires aux comptes qui sont chargés d'accomplir les travaux exposés au chapitre VII dudit Règlement;

Que, à la suite d'un appel d'offres approprié, le Directeur général a recommandé que le Comité exécutif désigne le cabinet *Deloitte and Touche* pour agir à titre de commissaires aux comptes de l'Institut et du CATIE pour la période 2008-2009;

DÉCIDE :

De désigner le cabinet *Deloitte and Touche* pour agir à titre de commissaires aux comptes de l'Institut et du CATIE pour la période 2008-2009, que le Directeur général peut prolonger d'une période pouvant atteindre deux ans.

IICA/CE/Res.471(XXVII-O/07)

15 mai 2007

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 471**PROGRAMME-BUDGET 2008-2009**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-septième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc.503(07), « Projet de Programme-budget 2008-2009 »;

CONSIDÉRANT :

Que la Convention sur l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) stipule :

- a) À l'article 8.b, que le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) a pour attribution « d'approuver le programme-budget biennal et de fixer les quotes-parts annuelles des États membres »;
- b) À l'article 23, que « les États membres contribuent au soutien de l'Institut moyennant des quotes-parts versées annuellement et fixées par le Conseil, conformément au système de détermination des quotes-parts adopté par l'Organisation des États Américains »;
- c) À l'article 14.b, que le Comité exécutif a pour attribution « d'examiner le projet de programme-budget biennal que soumet le Directeur général à la considération du Conseil et de formuler à cet égard les observations et les recommandations qu'il estime approprié »;

Que le Directeur général a soumis le projet de Programme-budget 2008-2009 à la considération du Comité exécutif, à l'occasion de sa Vingt-septième réunion ordinaire, et que ledit projet satisfait aux normes établies en matière de structure et de contenu,

DÉCIDE :

De recommander au Conseil interaméricain de l'agriculture :

1. D'approuver l'affectation globale du montant annuel de 31 267 572 \$ÉU au Fonds ordinaire du Programme-budget 2008-2009, dont 27 167 572 \$ÉU provenant des quotes-parts des États membres et 4 100 000 \$ÉU, des recettes diverses, ce dernier montant étant composé de 3 600 000 \$ÉU provenant des recettes prévues pour l'année et d'une somme pouvant atteindre 1 000 000 \$ÉU au titre du Fonds des recettes diverses, à raison de 500 000 \$ÉU pour chaque année de l'exercice biennal.
2. D'approuver l'affectation des ressources du Programme-budget 2008-2009 pour chacun des chapitres, priorités stratégiques, domaines d'action et principaux objets de dépenses énumérés dans le document IICA/CE/Doc.503(07), « Projet de Programme-budget 2008-2009 », dont le résumé figure à l'annexe A jointe à la présente résolution.
3. D'autoriser le Directeur général à effectuer les transferts entre les chapitres du Programme-budget 2008-2009, sous réserve que le total de ces transferts n'augmente ni ne diminue les chapitres de plus de 10 % et qu'il n'influe pas de façon substantielle sur les priorités approuvées.
4. D'autoriser le Directeur général à apporter les ajustements nécessaires à l'affectation des ressources approuvées dans la présente résolution, dans le cas où les recettes globales de l'exercice budgétaire 2008 y 2009 seraient inférieures aux recettes estimées pour l'exercice biennal susmentionné. Le Directeur général informera le Comité exécutif et le Conseil si cela doit se produire.

ANNEXE A
PROGRAMME-BUDGET 2008-2009
RÉSUMÉ PAR CHAPITRE
(milliers de \$ÉU)

CHAPITRE	2008			2009		
	QUOTES-PARTS	RECETTES DIVERSES	TOTAL	QUOTES-PARTS	RECETTES DIVERSES	TOTAL
I : SERVICES DIRECTS DE COOPÉRATION TECHNIQUE	24 290,3	3 587,9	27 878,2	24 290,3	3 587,9	27 878,2
<i>Priorités stratégiques</i>						
1. Commerce et compétitivité des agroentreprises	6 077,6	922,0	6 999,6	6 077,6	922,0	6 999,6
2. Technologie et innovation	5 447,4	574,4	6 021,7	5 447,4	574,4	6 021,7
3. Protection sanitaire agricole et innocuité des aliments	5 079,6	935,6	6 015,2	5 079,6	935,6	6 015,2
4. Développement des collectivités rurales	3 672,2	710,2	4 382,4	3 672,2	710,2	4 382,4
5. Gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement	1 792,8	206,0	1 998,9	1 792,8	206,0	1 998,9
6. Repositionnement de l'agriculture et de la vie rurale et modernisation de leurs institutions	2 220,8	239,6	2 460,4	2 220,8	239,6	2 460,4
II. FRAIS DE DIRECTION	1 292,5	82,8	1 375,3	1 292,5	82,8	1 375,3
Bureau du Directeur général	629,0	20,0	649,0	629,0	20,0	649,0
Direction de l'administration et des finances	663,5	62,8	726,3	663,5	62,8	726,3
III. FRAIS GÉNÉRAUX ET PROVISIONS¹	1 103,2	0,0	1 103,2	1 103,2	0,0	1 103,2
Organes de direction	400,0	0,0	400,0	400,0	0,0	400,0
Assurances	320,0	0,0	320,0	320,0	0,0	320,0
Pensions	262,7	0,0	262,7	262,7	0,0	262,7
Tribunal administratif de l'OEA	25,0	0,0	25,0	25,0	0,0	25,0
Vérification externe	95,5	0,0	95,5	95,5	0,0	95,5
IV. MODERNISATION DE L'INFRASTRUCTURE ET DE L'ÉQUIPEMENT	481,6	429,4	911,0	481,6	429,4	911,0
TOTAL	27 167,6	4 100,0	31 267,6	27 167,6	4 100,0	31 267,6

^{1/} Quote-part de Cuba non comprise

IICA/CE/Res.472(XXVII-O/07)

17 mai 2007

Original : anglais

RÉSOLUTION N° 472

**BARÈME DES QUOTES-PARTS POUR FINANCER
LE PROGRAMME-BUDGET 2008-2009**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-septième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc.502(07), « Approbation des barèmes des quotes-parts pour financer le Programme-budget 2008-2009 »,

CONSIDÉRANT :

Que l'article 23 de la Convention sur l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (Convention sur l'IICA) établit que les États membres contribuent au soutien de l'Institut « moyennant des quotes-parts versées annuellement et fixées par le Conseil conformément au système de détermination des quotes-parts adopté par l'Organisation des États Américains (OEA) », et que, en vertu de l'article 8.b de ladite Convention, le Conseil a pour attribution « de fixer les quotes-parts annuelles des États membres, [les] décisions sur ces questions [devant] être adoptées à la majorité des deux tiers des membres du Conseil »;

Que, conformément aux dispositions des articles 23 et 8.b de la Convention sur l'IICA, depuis l'entrée en vigueur de celle-ci en 1980, le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) a approuvé un barème des quotes-parts de l'IICA fondé sur les pourcentages établis dans les barèmes des quotes-parts de l'OEA en vigueur à la date indiquée;

Que l'Assemblée générale de l'OEA, lors d'une session extraordinaire tenue le 31 janvier 2006, a voté en faveur de l'adoption d'un nouveau barème des quotes-parts de l'OEA, pour la première fois en seize ans, pour les exercices 2007 et 2008 et que ladite Assemblée a chargé le Conseil permanent de l'OEA de présenter un nouveau

barème à l'Assemblée générale en 2007, en vue d'une mise en application possible en 2009 ou plus tôt;

Que l'Assemblée générale de l'OEA, par la résolution AG/RES. 2257 (XXXVI-O/06), a confirmé la mise en application en 2007 du barème des quotes-parts approuvé le 31 janvier 2006, dénommé « barème transitoire des quotes-parts », et qu'elle a réitéré sa demande pour que lui soit présenté un nouveau barème au cours des années à venir;

Qu'il est probable que l'Assemblée générale de l'OEA, pendant sa Trente-septième Session ordinaire qui se tiendra au début de juin 2007, confirme de nouveau sa décision du 31 janvier 2006 d'appliquer le barème transitoire des quotes-parts pendant l'exercice 2008;

Que l'OEA n'a pas encore terminé son travail en vue de définir un barème des quotes-parts plus définitif pour 2009 et les années subséquentes, et qu'il est probable que ledit travail se poursuive dans un avenir prévisible;

Que, en vertu de l'article 14.b de la Convention sur l'IICA, le Comité exécutif a pour attribution de soumettre au Conseil les recommandations « qu'il estime appropriées » en ce qui concerne le projet de programme-budget biennal, y compris son financement;

Qu'il est essentiel pour le fonctionnement de l'IICA pendant la période 2008-2009 que soient approuvés les barèmes des quotes-parts pour financer le Programme-budget 2008-2009 au cours de la Quatorzième réunion ordinaire du Conseil, qui se tiendra en juillet 2007,

DÉCIDE :

De formuler les recommandations suivantes :

1. Dans l'attente de la décision qu'adoptera l'Assemblée générale de l'OEA à sa Trente-septième Session ordinaire au sujet du barème des quotes-parts de l'OEA pour 2008, l'IICA devrait conserver son barème actuel des quotes-parts pour 2008.
2. En s'appuyant sur les pourparlers en cours à l'OEA au sujet du barème des quotes-parts pour 2009, les États membres devraient mener les consultations correspondantes.

3. La Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG) devrait présenter une recommandation à la prochaine réunion ordinaire du Comité exécutif en vue de l'adoption du barème des quotes-parts de 2009, conformément aux dispositions de la Convention sur l'IICA et des règlements pertinents.

IICA/CE/Res.473(XXVII-O/07)

16 mai 2007

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 473**RAPPORT DE LA RÉUNION 2007 DE LA COMMISSION
CONSULTATIVE SPÉCIALE SUR LES QUESTIONS DE GESTION**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-septième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc.497(07), « Rapport de la réunion 2007 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion »;

CONSIDÉRANT :

Que, par la résolution IICA/JIA/Res.341(X-O/99), le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) a créé la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG) dans le but de « faciliter un échange plus régulier entre le Directeur général et les États membres en ce qui concerne les initiatives et les questions administratives et financières, afin de faciliter la réalisation d'un consensus au sujet de ces questions et initiatives au sein du Comité exécutif et du Conseil »;

Que, par la résolution IICA/JIA/Res.394(XII-O/03), le Conseil a prorogé le mandat de la CCSQG jusqu'à la tenue de la Treizième réunion ordinaire du Conseil;

Que la CCSQG a tenu sa réunion ordinaire correspondant à 2007 au siège de l'IICA les 13 et 14 mars 2007 et qu'elle a remis son rapport, avec des recommandations à l'intention du Directeur général de l'IICA,

DÉCIDE :

De recevoir favorablement le rapport de la réunion ordinaire 2007 de la CCSQG.

IICA/CE/Res.474(XXVII-O/07)

17 mai 2007

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 474

**PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES RÉOLUTIONS
DE LA TREIZIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL ET DE LA
VINGT-SIXIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-septième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc.510(07), « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Treizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture », et le document IICA/CE/Doc.511(07), « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Vingt-sixième réunion ordinaire du Comité exécutif » ;

CONSIDÉRANT :

Que les documents précités démontrent que la Direction générale a exécuté de manière satisfaisante les résolutions adoptées par le Conseil lors de sa Treizième réunion ordinaire et qu'elle s'est acquittée de manière satisfaisante des tâches nécessaires à la mise en œuvre des résolutions adoptées par le Comité exécutif lors de sa Vingt-sixième réunion ordinaire,

DÉCIDE :

1. De recevoir favorablement les rapports : i) « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Treizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture », et ii) « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Vingt-sixième réunion ordinaire du Comité exécutif ».

2. D'exprimer sa satisfaction pour les progrès enregistrés dans la mise en œuvre des résolutions susmentionnées des organes de direction de l'Institut.

IICA/CE/Res.475(XXVII-0/07)

17 mai 2007

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 475

DISTINCTIONS HONORIFIQUES INTERAMÉRICAINES
DANS LE SECTEUR RURAL 2006-2007

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-septième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc.508(07), « Distinctions honorifiques interaméricaines dans le secteur rural 2006-2007 », le rapport présenté par la Commission de sélection des candidats aux distinctions honorifiques dans le secteur rural (Commission des distinctions honorifiques) et ses recommandations pour l'octroi des prix correspondant à la période 2006-2007,

CONSIDÉRANT :

Que, comme en témoigne le rapport de la Commission des distinctions honorifiques, celle-ci a réalisé une analyse exhaustive des candidatures reçues, à la lumière du Règlement en vigueur sur l'octroi des distinctions honorifiques interaméricaines dans le secteur rural, et a recommandé de décerner les prix dans les différentes catégories;

Que les personnes et institutions recommandées par la Commission des distinctions honorifiques réunissent les exigences et les mérites suffisants pour se voir décerner les distinctions honorifiques interaméricaines dans le secteur rural, en reconnaissance publique internationale de leur contribution méritoire au développement de l'agriculture et à l'amélioration de la vie rurale dans les Amériques,

DÉCIDE :

1. De décerner :

- a. La Médaille agricole interaméricaine 2006 à M. Jorge León Arguedas, du Costa Rica.
 - b. La Médaille agricole interaméricaine 2007 à M. Egbert Miller, de la Jamaïque.
 - c. Le Prix interaméricain pour la participation de la femme au développement rural 2006-2007 à M^{me} Mayra Roxana Falck Reyes, du Honduras.
 - d. Le Prix interaméricain pour la contribution institutionnelle au développement agricole et rural 2006-2007 à la *Fundación Hondureña de Investigación Agrícola* (FHIA).
2. De déclarer vacant le Prix agricole interaméricain pour les jeunes professionnels 2006-2007.
 3. De décerner les mentions honorifiques suivantes :
 - a. Dans la catégorie Prix agricole interaméricain pour les jeunes professionnels 2006-2007, à M. Luke Lee, de la Jamaïque.
 - b. Dans la catégorie Prix agricole interaméricain pour les jeunes professionnels 2006-2007, à M. Carlos María Arrechea Ortiz, du Paraguay.
 - c. Dans la catégorie Prix pour la participation de la femme au développement agricole et rural 2006-2007, à M^{me} Rosita Benítez Portillo, du Paraguay.
 4. De remercier les États membres pour leur participation active et pertinente au processus de désignation d'un groupe exceptionnel de candidats pour l'octroi des distinctions honorifiques interaméricaines dans le secteur rural.
 5. De demander au Directeur général d'organiser la cérémonie de remise des distinctions susmentionnés aux lauréats, dans le cadre de la Quatorzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE SÉLECTION DES CANDIDATS AUX
DISTINCTIONS HONORIFIQUES INTERAMÉRICAINES DANS LE SECTEUR
RURAL (COMMISSION DES DISTINCTIONS HONORIFIQUES)

La Commission des distinctions honorifiques était composée de Mmes Philippa Forde de Trinité-et-Tobago, en qualité de présidente, Carmen Galdona du Paraguay et Gabriela de Morales du Panamá.

Nous avons examiné le curriculum vitae de 33 candidats à la lumière du Règlement en vigueur sur l'octroi des distinctions honorifiques interaméricaines. Nous avons constaté que nous avons reçu des candidatures de seulement 16 des 34 pays qui font partie du Système interaméricain.

Compte tenu du fait que le principal objectif des distinctions honorifiques interaméricaines est de constituer un instrument de reconnaissance des contributions exceptionnelles apportées par des personnes et des institutions en faveur du développement durable de l'agriculture et de l'amélioration de la vie rurale, la Commission estime pertinent de formuler plusieurs recommandations afin d'améliorer le processus de sélection des candidats et le travail de la Commission des distinctions honorifiques.

Voici les corrections à apporter et les recommandations que la Commission considère comme les plus importantes :

- Adapter et améliorer le Règlement sur la sélection des candidats nationaux et interaméricains afin que les exigences relatives à chaque distinction soient définies avec plus de précision.
- Concevoir un mécanisme pour inciter les pays à participer plus activement au processus.
- Uniformiser la présentation des curriculum vitae afin que la Commission des distinctions honorifiques puisse obtenir de l'information sur les réalisations du candidat proposé et leur impact sur l'agriculture et l'amélioration de la vie rurale.
- Demander aux pays de joindre aux candidatures qu'ils soumettent une lettre de présentation en bonne et due forme au sujet du candidat, avec une brève justification de la candidature (cette lettre peut provenir du secteur gouvernemental, privé, universitaire ou non gouvernemental).

- Concevoir un mécanisme pour inciter les lauréats à poursuivre le travail entrepris en faveur de l'agriculture et de l'amélioration de la vie rurale.
- Charger le Directeur général de l'IICA de faire connaître les réalisations et les contributions des lauréats afin de transmettre les bonnes pratiques à d'autres pays du Système interaméricain.
- Suggérer la création d'une nouvelle catégorie afin d'honorer des producteurs et des productrices qui font preuve d'innovation et qui ont un impact sur leurs communautés.

Nous recommandons au Comité exécutif de créer un groupe de travail, composé de membres du personnel de l'IICA et de représentants des pays membres du Conseil, qui serait chargé de la mise en œuvre de ces suggestions et recommandations.

IICA/CE/Res.476(XXVII-O/07)

17 mai 2007

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 476

**ORDRE DU JOUR DE LA QUATORZIÈME RÉUNION
ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN
DE L'AGRICULTURE**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-septième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc.513(07), « Ordre du jour provisoire de la Quatorzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) »,

CONSIDÉRANT :

Que l'article 14.p du Règlement intérieur du Comité exécutif stipule que le Comité doit « analyser l'ordre du jour provisoire des réunions du Conseil »;

Que le Comité exécutif, à sa Vingt-septième réunion ordinaire, a analysé l'ordre du jour proposé pour la Quatorzième réunion ordinaire du Conseil,

DÉCIDE :

1. De recevoir favorablement l'ordre du jour provisoire proposé pour la Quatorzième réunion ordinaire du Conseil, qui figure en annexe.
2. De remercier M. Erasmo Sánchez Ruiz, Vice-ministre de l'agriculture, de l'élevage et de l'alimentation du Guatemala, responsable des questions concernant la province de Petén, pour le rapport présenté au sujet des préparatifs de la Quatorzième réunion ordinaire du Conseil, qui se tiendra à La Antigua Guatemala, Guatemala, dans le cadre de la Semaine de l'agriculture et de la vie rurale dans les Amériques, « Guatemala 2007 ».

CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE

- ORDRE DU JOUR PROVISOIRE -

- | | |
|--|---|
| 1. Programme de la réunion | 1. Schedule of the Meeting |
| 1.1 Programme provisoire
IICA/JIA/Doc.307(07) | 1.1 <i>Provisional Schedule</i>
<i>IICA/JIA/Doc.307(07)</i> |
| 2. Politique institutionnelle et services de coopération technique | 2. Institutional Policy and Technical Cooperation Services |
| 2.1 Message du Directeur général
(sans cote) | 2.1 <i>Message of the Director General</i>
<i>(Unnumbered)</i> |
| 2.2 Renforcement de la capacité technique de l'IICA : Rapport de situation
IICA/JIA/Doc.308(07) | 2.2 <i>Strengthening IICA Technical Expertise: Status report</i>
<i>IICA/JIA/Doc.308(07)</i> |
| 3. Questions budgétaires et financières | 3. Budgetary and Financial Matters |
| 3.1 États financiers de l'IICA pour 2005 et 2006 et rapports des commissions aux comptes
IICA/JIA/Doc.309(07) | 3.1 <i>IICA's Financial Statements for 2005 and 2006 and Reports of the External Auditors</i>
<i>IICA/JIA/Doc.309(07)</i> |
| 3.2 Douzième et treizième rapports du Comité de révision de la vérification (CRV)
IICA/JIA/Doc.310(07) | 3.2 <i>Twelfth and Thirteenth Reports of the Audit Review Committee (ARC)</i>
<i>IICA/JIA/Doc.310(07)</i> |
| 3.3 État actualisé du paiement des quotes-parts et progrès réalisés dans le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l'Institut
IICA/JIA/Doc.311(07) | 3.3 <i>Current Status of Quota Payments and Progress in the Collection of Quotas Owed to the Institute</i>
<i>IICA/JIA/Doc.311(07)</i> |
| 3.4 Projet de Programme-budget 2008-2009
IICA/JIA/Doc.312(07) | 3.4 <i>2008-2009 Proposed Program Budget</i>
<i>IICA/JIA/Doc.312(07)</i> |

4. Relations interinstitutionnelles

- 4.1 Progrès accomplis dans le renforcement des relations entre la FAO et l'IICA (sans document)
- 4.2 Contribution de l'Institut de recherche et de développement agricoles des Caraïbes (CARDI) aux accords ministériels continentaux et au Rapport 2005-2006 IICA/JIA/Doc.313(07)
- 4.3 Contribution du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) aux accords ministériels continentaux et au Rapport 2005-2006 IICA/JIA/Doc.314(07)
- 4.4 Proposition en vue de renforcer le rôle de l'IICA en tant qu'organisme d'exécution de projets et de programmes de développement agricole et rural dans le cadre de la nouvelle politique de la BID IICA/JIA/Doc.315(07)

5. Organes de direction de l'IICA

- 5.1 Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Treizième réunion ordinaire du Conseil IICA/JIA/Doc.316(07)

4. Inter-Institutional Relations

- 4.1 *Progress with strengthening relations between the FAO and IICA (No document)*
- 4.2 *Contributions of the Caribbean Agricultural Research and Development Institute (CARDI) to the Hemispheric Ministerial Agreements and 2005-2006 Report IICA/JIA/Doc.313(07)*
- 4.3 *Contributions of the Tropical Agriculture Research and Higher Education Center (CATIE) to the Hemispheric Ministerial Agreements and 2005-2006 Report IICA/JIA/Doc.314(07)*
- 4.4 *Proposal for strengthening IICA's role as an executing agency for agricultural and rural development projects and programs within the framework of the new IDB policy IICA/JIA/Doc.315(07)*

5. Matters pertaining to the Governing Bodies of IICA

- 5.1 *Report on the Status of the Resolutions of the Thirteenth Regular Meeting of the LABA IICA/JIA/Doc.316(07)*

- | | |
|--|---|
| <p>5.2 Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions des Vingt-sixième et Vingt-septième réunions ordinaires du Comité exécutif
IICA/JIA/Doc.317(07)</p> | <p>5.2 <i>Report on the Status of the Resolutions of the Twenty-sixth and Twenty-seventh Regular Meetings of the Executive Committee</i>
IICA/JIA/Doc.317(07)</p> |
| <p>5.3 Ratification des amendements au Règlement du personnel et aux Règlements intérieurs du Comité exécutif et du Conseil
IICA/JIA/Doc.318(07)</p> | <p>5.3 <i>Ratification of the Amendments to the Staff Rules and to the Rules of Procedure of the Executive Committee and the IABA</i>
IICA/JIA/Doc.318(07)</p> |
| <p>5.4 Date et lieu de la Quinzième réunion ordinaire du Conseil
IICA/JIA/Doc.319(07)</p> | <p>5.4 <i>Date and Site of the Fifteenth Regular Meeting of the IABA</i>
IICA/JIA/Doc.319(07)</p> |
| <p>6. Autres questions institutionnelles</p> | <p>6. Other Institutional Business</p> |
| <p>6.1 Recommandation du Comité exécutif au sujet du Système pour la détermination de la rémunération du Directeur général de l'IICA
IICA/JIA/Doc.320(07)</p> | <p>6.1 <i>Recommendation of the Executive Committee regarding the System for the Determination of the Salary of the Director General of IICA</i>
IICA/JIA/Doc.320(07)</p> |
| <p>6.2 Distinctions honorifiques interaméricaines dans le secteur rural 2006-2007
IICA/JIA/Doc.321(07)</p> | <p>6.2 <i>2006-2007 Inter-American Awards in the Rural Sector</i>
IICA/JIA/Doc.321(07)</p> |

IICA/CE/Res.477(XXVII-O/07)

17 mai 2007

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 477

**DATE ET LIEU DE LA VINGT-HUITIÈME
RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-septième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc512(07), « Date et lieu de la Vingt-huitième réunion ordinaire du Comité exécutif »,

CONSIDÉRANT :

Que, conformément à l'article 22 du Règlement intérieur du Comité exécutif, ce dernier doit tenir une réunion ordinaire annuelle;

Qu'il est nécessaire de fixer la date et le lieu de la tenue, en 2008, de la Vingt-huitième réunion ordinaire du Comité exécutif;

Que, en vertu de l'article 25 du Règlement précité, aucun membre ne s'étant offert pour accueillir la réunion du Comité, celle-ci aura lieu au siège de l'Institut,

DÉCIDE :

1. De tenir la Vingt-huitième réunion ordinaire du Comité exécutif au siège de l'IICA, à San José, Costa Rica, pendant le premier semestre de 2008.
2. De demander au Directeur général d'appeler les États membres à participer à la Vingt-huitième réunion ordinaire du Comité exécutif, conformément aux procédures établies par les règlements en vigueur.

IICA/CE/Res.478(XXVII-O/07)

17 mai 2007

Original : anglais

RÉSOLUTION N° 478**SYSTÈME POUR LA DÉTERMINATION ET LA RÉVISION
DE LA RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-septième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil), lors de sa Treizième réunion ordinaire, a demandé à la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG) d'examiner la question de la rémunération du Directeur général et de soumettre une proposition à ce sujet au Comité exécutif durant sa Vingt-sixième réunion ordinaire;

Que le Comité exécutif, lors de sa Vingt-sixième réunion ordinaire, a adopté la résolution IICA/CERes.456 (XXVI-O/06) par laquelle il a décidé : i) de demander au Directeur général d'engager un vérificateur extérieur chargé de réaliser une étude et d'offrir des recommandations au sujet du caractère concurrentiel de la rémunération actuelle du Directeur général par rapport à la rémunération perçue par des fonctionnaires qui occupent des postes comparables dans des organisations similaires; ii) de demander au Comité de révision de la vérification (CRV) d'analyser le rapport du vérificateur extérieur et de communiquer ses conclusions et recommandations au Comité exécutif en 2007, et iii) de demander au Comité exécutif, à la lumière de l'examen du rapport du vérificateur extérieur et de l'analyse du CRV, de présenter une recommandation à ce sujet au Conseil;

Que le CRV a fait savoir que, après avoir examiné le rapport du vérificateur extérieur, il a décidé de le retourner audit commissaire afin qu'il approfondisse son étude et étoffe son rapport, et que, partant, le CRV n'a pas été en mesure de préparer des recommandations finales au sujet de la rémunération du Directeur général afin qu'elles soient examinées pendant la présente réunion du Comité exécutif,

DÉCIDE :

1. D'insister auprès du vérificateur extérieur afin qu'il termine son étude conformément aux recommandations et aux lignes directrices établies par le CRV, dans un délai qui permettra au CRV de préparer les observations et recommandations qu'il soumettra à la CCSQG avant la prochaine réunion dudit organe de direction.
2. De demander au CRV qu'il examine le rapport du vérificateur extérieur sur la rémunération du Directeur général et qu'il envoie ses observations et recommandations aux membres de la CCSQG au moins quarante-cinq jours avant la tenue de la prochaine réunion dudit organe.
3. De prier instamment la CCSQG d'examiner le rapport du vérificateur extérieur sur la rémunération du Directeur général ainsi que les observations et recommandations formulées par le CRV, et de présenter ses recommandations au Comité exécutif afin que celui-ci puisse soumettre une proposition à ce sujet au Conseil pendant sa Quinzième réunion ordinaire.
4. De demander au Comité exécutif de porter une attention particulière, lorsqu'il examinera la recommandation de la CCSQG, à la possibilité de faire en sorte que toute modification à la rémunération du Directeur général soit rétroactive au 31 décembre 2006.

IICA/CE/Res.479 (XXVII-O/07)

17 mai 2007

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 479**PROPOSITION D'AMENDEMENT À LA
PREMIÈRE CLAUSE DE LA LOI CONSTITUTIVE DU CATIE**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-septième réunion ordinaire,

VU :

La résolution CS/Extraordinaria N.º1-2007 du Conseil supérieur des ministres du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) et l'exposé présenté au Comité exécutif par le Directeur général du CATIE, M. Pedro Ferreira,

CONSIDÉRANT :

Que le CATIE, créé en 1973 en vertu d'un accord entre l'IICA et le Gouvernement du Costa Rica, est un organisme qui se consacre à la recherche dans le domaine des sciences agropastorales et des ressources naturelles et assimilées, ainsi qu'à l'enseignement universitaire supérieur et à d'autres formes d'enseignement dans les domaines des sciences agropastorales et des ressources naturelles renouvelables et assimilées au profit des États membres de l'IICA;

Que la Loi de la République du Costa Rica n° 8028, promulguée le 12 septembre 2000, établit que la participation du CATIE à des programmes d'enseignement à l'intention d'étudiants diplômés doit s'inscrire dans le cadre « des accords et programmes qui seront convenus à cet effet »;

Que, en vertu de la loi précitée, le CATIE n'a pas légalement le pouvoir de délivrer lui-même des diplômes universitaires ou des titres professionnels, situation qui est incompatible avec le fait que le CATIE représente la plus ancienne école supérieure et l'une des plus prestigieuses de l'Amérique latine, et qui ne tient pas compte de l'expérience acquise par ce Centre en matière d'enseignement;

Que, en vertu de ce qui précède, le Conseil d'administration du CATIE, en ratifiant la résolution 14-07/XXVIII ROCEF, a demandé au Directeur général d'entreprendre des démarches auprès du Conseil supérieur du CATIE pour que celui-ci autorise, de toute urgence, une proposition d'amendement à la Loi n° 8028 du CATIE qui habiliterait le Centre à délivrer des diplômes universitaires et des titres professionnels;

Que la clause 34 de la Loi n° 8028 stipule que les amendements à ladite loi doivent d'abord être approuvés par le Conseil supérieur du CATIE et le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil), avant d'être soumis à l'Assemblée législative du Costa Rica;

Que le Conseil supérieur des ministres du CATIE a approuvé ledit amendement, par la résolution CS/Extraordinaria N.° 1-2007, et qu'il a demandé que cet amendement soit soumis au Conseil en vue de son approbation;

Qu'il existe un précédent, à savoir que, à la suite d'une révision de la Loi n° 7044 portant création de la *Escuela de Agricultura de la Región del Trópico Húmedo* (EARTH) (Loi n° 7357) de la République du Costa Rica, cette institution a obtenu le droit de délivrer des diplômes universitaires et des titres professionnels, lesquels autoriseront leurs titulaires à exercer les professions correspondantes,

DÉCIDE :

De recommander au Conseil de recevoir favorablement la proposition d'amendement à l'accord constitutif souscrit par l'IICA et le Gouvernement du Costa Rica, proposition qui figure à l'annexe 1, afin que le CATIE puisse délivrer des titres professionnels et des diplômes universitaires.

ANNEXE 1

Texte actuel	Amendement proposé (Le texte souligné et en caractères gras correspond à l'amendement proposé)
<p>CLAUSE 1.- Le présent Accord a pour objet de créer une association civile à caractère scientifique et éducationnel, dotée d'une personnalité juridique propre, qui se consacrera à la recherche dans les domaines des sciences agropastorales et des ressources naturelles et assimilées, dans les régions tropicales américaines, en particulier en Méso-Amérique et dans les Caraïbes, ainsi qu'à l'enseignement universitaire supérieur et à d'autres formes d'enseignement dans les domaines des sciences agropastorales et des ressources naturelles et assimilées, au profit des États membres de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), conformément aux accords et programmes qui seront convenus à cet effet.</p>	<p>CLAUSE 1.- Le présent Accord a pour objet de créer une association civile à caractère scientifique et éducationnel, dotée d'une personnalité juridique propre, qui se consacrera à la recherche dans les domaines des sciences agropastorales et des ressources naturelles et assimilées, dans les régions tropicales américaines, en particulier en Méso-Amérique et dans les Caraïbes, ainsi qu'à l'enseignement universitaire supérieur et à d'autres formes d'enseignement dans les domaines des sciences agropastorales et des ressources naturelles et assimilées, au profit des États membres de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA). <u>Ainsi, le CATIE est habilité à délivrer des diplômes académiques et des titres professionnels dans ses domaines de compétence, lesquels autoriseront leurs titulaires à exercer les professions correspondantes.</u></p>

IICA/CE/Res.480(XXVII-O/07)

17 mai 2007

Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 480

RENFORCEMENT DU PARTENARIAT ENTRE L'IICA ET LA BID

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-septième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que la Banque interaméricaine de développement (BID) révisé actuellement ses politiques de financement en faveur de la région afin de faire coïncider ses priorités avec les mandats émanés du processus des Sommets des Amériques et avec les efforts déployés par les pays du Continent pour atteindre les objectifs du Millénaire;

Qu'en ce qui concerne aussi bien les décisions émanées du processus des Sommets des Amériques que les objectifs du Millénaire, le développement d'une agriculture durable et compétitive et l'amélioration des conditions de vie des collectivités rurales revêtent une haute priorité;

Que, ces dernières années, pour différentes raisons, le financement accordé par les institutions financières internationales (IFI) au développement agricole et rural a diminué, une tendance que les organismes financiers eux-mêmes souhaitent inverser;

Que l'IICA dispose de compétences techniques dans des domaines qui sont fondamentaux pour la modernisation de l'agriculture et la promotion du développement des territoires ruraux et que ces compétences complètent naturellement les capacités des banques internationales de développement qui opèrent dans le Continent;

Que la BID a adopté la politique intitulée 'Opportunités pour la majorité' qui permettra l'amélioration des conditions de vie des populations rurales de la région;

Qu'il serait important, pour concrétiser les nouvelles possibilités que les pays sont en train d'identifier en matière d'agroénergie et de biocarburants, que la BID dispose d'un partenaire technique capable de garantir que les projets qu'elle finance dans ces nouveaux domaines soient techniquement viables;

Que, grâce aux efforts de la Direction générale de l'IICA, les liens entre l'Institut et la BID et les autres IFI sont en cours de renforcement et que ce renforcement doit profiter aux nations du Continent, avec l'appui résolu de leurs gouvernements;

DÉCIDE :

1. De demander au Directeur général de soumettre à la considération du Conseil interaméricain de l'Agriculture, à sa Quatorzième réunion ordinaire, une proposition visant à renforcer le rôle joué par l'IICA, en tant qu'organisme technique d'exécution des projets et des programmes de développement agricole et rural dans le cadre de la nouvelle politique de la BID.
2. D'appuyer les efforts réalisés par la Direction générale pour renforcer les liens de l'Institut et de la BID et de demander au Directeur général de présenter un rapport au Comité exécutif, lors de sa Vingt-huitième réunion ordinaire, sur les progrès accomplis en matière de renforcement de ces relations.

SIGNATURE DU RAPPORT

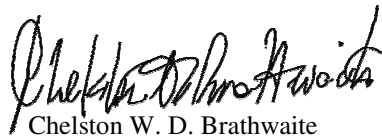
SIGNATURE DU RAPPORT DE LA VINGT-SEPTIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF

En application des dispositions de l'article 97 du Règlement intérieur du Comité exécutif, il est procédé à la signature du Rapport de la Vingt-septième réunion ordinaire du Comité exécutif, à 20 heures, le dix-sept mai de l'année deux mille sept, à San Isidro de Coronado, San José du Costa Rica.

Ce rapport sera édité par le Secrétariat qui y apportera les changements adoptés à la séance de clôture avant qu'il ne soit publié dans les quatre langues officielles de l'Institut, dont les versions font également foi, dans la série Documents officiels.

Le Secrétariat déposera les originaux dans les archives de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, insèrera les fichiers électroniques dans la page Web de l'Institut et enverra la version finale du présent rapport aux gouvernements des États membres, aux pays associés, aux observateurs permanents de l'Institut et à tous les autres participants à la réunion.

San Isidro de Coronado, San José, Costa Rica.



Chelston W. D. Brathwaite
Directeur général de l'IICA et
Secrétaire d'office du Comité
exécutif



Paul Murphy
Directeur exécutif
Ministère de l'Agriculture et de
l'agro-alimentaire du Canada
Président du Comité exécutif pour
l'année 2007

ALLOCUTIONS

**ALLOCUTION DE M. CHELSTON W. D. BRATHWAITE, DIRECTEUR
GÉNÉRAL DE L'IICA, À LA SÉANCE INAUGURALE**

C'est avec plaisir que je souhaite une très cordiale bienvenue à toutes les délégations des États membres des Amériques qui assistent à cette Vingt-septième réunion ordinaire du Comité exécutif de notre Institut.

Au nom de l'Institut et en mon nom personnel, je souhaite vous exprimer ma gratitude pour l'appui permanent que vous avez accordé aux efforts que cette administration a déployés pour faire de notre Institut un instrument capable de promouvoir la modernisation du secteur agricole et rural des Amériques.

Je voudrais également féliciter le Gouvernement et le peuple paraguayens qui commémorent aujourd'hui le 196^{ème} anniversaire de leur indépendance. En effet, le Paraguay a proclamé son indépendance de l'Espagne le 15 mai 1811. Cette victoire a été la seule, dans l'histoire de l'émancipation américaine, qui ait été remportée sans effusion de sang. J'aimerais demander à M. Alfredo Silvio Molinas de bien vouloir transmettre nos félicitations au Gouvernement et au peuple paraguayens.

Je vous remercie de votre présence à cette réunion, qui comblera, je l'espère, vos attentes. Je dois, malheureusement, mentionner un triste événement dans une rencontre qui, sinon, devrait être pour nous tous une occasion de bonheur.

Nous continuons à déplorer la perte du Président du Conseil interaméricain de l'Agriculture, Pablo Rizzo, ancien Ministre de l'Agriculture de l'Équateur, dont la vision et la détermination ont été des facteurs décisifs du succès de la Troisième réunion ministérielle et de la réunion du Conseil qui se sont tenues à Guayaquil (Équateur), en 2005.

Il est présent dans nos souvenirs pour les résultats qu'il a obtenus, quand il était Ministre, avec l'élaboration de la politique nationale agricole de son pays et pour l'habileté avec laquelle il a dirigé nos deux réunions. Nous avons transmis nos sincères condoléances à son épouse et à sa famille.

Nous exprimons également nos condoléances à M. Roger Clarke, Ministre de l'agriculture de la Jamaïque, dont la mère est décédée récemment.

Je vous demande de vous lever et d'observer une minute de silence en témoignage de respect pour les âmes de ceux qui nous ont quittés. Qu'elles reposent en paix!

Nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue à la Délégation de l'Équateur. Je la prie de bien vouloir transmettre au nouveau Ministre de l'Agriculture de l'Équateur, M. Carlos Vallejo López, nos meilleurs vœux de succès dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Je souhaite également la bienvenue au sein de la communauté agricole des Amériques aux dirigeants suivants, nommés après la tenue de la dernière réunion du Comité exécutif :

M. Javier María de Urquiza
Secrétaire à l'agriculture, à l'élevage, à
la pêche et aux aliments
de l'**Argentine**

M. Carlos Vallejo López
Ministre de l'agriculture, de l'élevage et
de la pêche
de l'**Équateur**

M. Cartwright
Ministre de l'agriculture et des
ressources marines
des **Bahamas**

M. Alberto Cárdenas Jiménez
Secrétaire à l'agriculture, à l'élevage, au
développement rural, à la pêche et à
l'alimentation
du **Mexique**

Mme Susana Rivero Guzmán
Ministre du développement rural, de
l'agriculture et de l'environnement
de la **Bolivie**

M. Ariel Bucardo Rocha
Ministre de l'agriculture et des forêts
du **Nicaragua**

M. Reinhold Stephnaes
Ministre d'État de l'agriculture, de
l'élevage et de l'approvisionnement
du **Brésil**

M. Alfredo Silvio Molinas Maldonado
Ministre de l'agriculture et de l'élevage
du **Paraguay**

M. Marco Vargas Díaz
Ministre de la production
du **Costa Rica**

M. Ezechiel Joseph
Ministre de l'agriculture, des sols, des
forêts et de la pêche
de **Sainte-Lucie**

Cette année, où nous commémorons nos 65 années au service de l'agriculture des Amériques, j'ai l'honneur de vous informer que nous avons l'intention de célébrer cette date, en octobre 2007, au siège de l'OEA, à Washington, ainsi que dans tout le Continent américain. Par ailleurs, en collaboration avec le Gouvernement du Guatemala, nous tiendrons la Quatrième réunion ministérielle sur l'agriculture et la vie rurale dans les Amériques ainsi que la Quatorzième réunion ordinaire du Conseil

interaméricain de l'agriculture, pendant la dernière semaine du mois de juillet 2007, à Antigua. Nous sommes heureux de souhaiter une très cordiale bienvenue à M. Erasmo Alonso Sánchez, Vice-ministre de l'agriculture, de l'élevage et de l'alimentation du Guatemala, qui est également responsable des questions relatives au Petén, ainsi qu'à sa délégation et nous les remercions de l'appui qu'ils nous ont apporté à tout moment.

Au cours de cette réunion, nous vous ferons rapport sur les progrès accomplis par l'Institut en 2006 et nous nous efforcerons d'obtenir votre soutien au Programme-budget 2008-2009 que nous soumettrons à votre considération.

Nous vous ferons des exposés sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan à moyen terme dans des domaines tels que la biotechnologie, les assurances agricoles, la bioénergie et les biocarburants, l'agriculture biologique, le Forum de l'IICA pour les ministres de l'agriculture ainsi que les expériences de l'Institut en matière de tourisme rural et d'agrotourisme dans la région des Caraïbes. Le Comité exécutif sera également saisi d'un rapport de situation du FONTAGRO.

En ce qui concerne les travaux des organes de direction de l'Institut (le Conseil et le Comité exécutif), nous ferons rapport sur les activités mises en œuvre afin de donner suite aux résolutions de la Treizième réunion du Conseil (Guayaquil) et de la Vingt-sixième réunion ordinaire du Comité exécutif (2006). Nous vous mettrons également au courant de l'avancement des préparatifs de la Quatrième réunion ministérielle sur l'agriculture et la vie rurale dans le cadre du processus des Sommets des Amériques et de la Quatorzième réunion ordinaire du Conseil qui se tiendront, toutes deux, à Antigua (Guatemala) du 24 au 27 juillet 2007.

Nous avons également inscrit un point spécial à l'ordre du jour. Il s'agit de la présentation du rapport des consultants sur l'évaluation des compétences techniques de l'IICA.

Enfin, dans le cadre des questions institutionnelles diverses, le Comité exécutif analysera les mérites des candidats aux distinctions honorifiques interaméricaines dans le secteur rural et prendra une décision à ce sujet. Les lauréats recevront leur prix lors de la réunion du Conseil qui se tiendra à Antigua (Guatemala).

Il y a cinq ans, lorsque nous avons distribué le document « Repositionner l'IICA pour relever les défis du Vingt-et-unième siècle », nous avons proposé une vision stratégique audacieuse pour l'avenir de l'Institut. Aujourd'hui, cinq ans plus tard, je suis heureux de vous annoncer que nous avons réussi à réaliser une partie importante des plans et des propositions présentés dans ce document.

Notre réussite principale, au cours de ces cinq dernières années, est que nous sommes parvenus à repositionner notre institution et à la réorienter de manière à ce qu'elle soit reconnue comme un élément important du cadre de développement des Amériques, capable de contribuer à la promotion du développement agricole durable, à la sécurité alimentaire et à la prospérité rurale dans notre Continent.

Ceci a été possible grâce à la mise en place d'un nouveau modèle de coopération technique dont les résultats ont été les suivants :

- a. L'établissement d'une nouvelle relation avec les États membres, fondée sur la participation, la transparence et la reddition de comptes. Pour cela, les programmes nationaux et régionaux de coopération ont servi d'instruments permettant d'établir une priorité parmi les activités de l'IICA et de les adapter aux besoins des États membres.
- b. L'élaboration, en coopération avec les États membres, du Plan Agro 2003-2015, programme de travail commun pour l'agriculture et la vie rurale dans les Amériques.
- c. La promotion d'une plus grande efficacité opérationnelle qui a permis à l'institution de faire plus de choses avec des ressources limitées, grâce à une gestion financière prudente et raisonnable.
- d. La promotion d'une culture de l'excellence en matière de performances et de respect des principes et des valeurs éthiques, ciblée plus particulièrement sur la reconnaissance de la contribution des individus et des groupes à l'obtention des objectifs de l'Institut.
- e. Le développement de relations plus étroites avec nos partenaires stratégiques en tant que moyen de favoriser une approche plus holistique du développement agricole et rural.
- f. Le renforcement de la base financière de l'Institut, grâce aux contributions monétaires des États membres.

À ce jour, tous les États membres sont soit en situation régulière soit en situation spéciale. On m'a informé qu'en matière de versements, c'est la meilleure situation que nous ayons connue depuis 1986 (soit depuis 21 ans). Le paiement de la quote-part annuelle par les États membres ne peut être interprétée que comme la preuve qu'ils sont satisfaits de notre travail. Les commissaires aux comptes ont confirmé, pour la troisième année consécutive, que la gestion financière de notre Institut s'est caractérisée par la prudence, la transparence et la reddition de comptes.

La contribution des États membres à la santé financière de l'Institut nous a permis de mener à bien plusieurs initiatives importantes :

- a. Rénovation au siège de l'infrastructure des bâtiments construits en 1976 (il y a 30 ans), projet qui était resté en suspens pendant longtemps.
- b. Acquisition d'un nouveau logiciel financier.
- c. Création de fonds pour la formation, les situations d'urgence et la coopération horizontale.
- d. Affectation de ressources pour la réalisation de nouvelles activités dans les domaines de l'agrotourisme, de l'agro-industrie et de l'agriculture biologique.
- e. Exécution de nouveaux programmes dans le domaine de la biotechnologie, des assurances agricoles, de la bioénergie et financement de notre bureau à Miami qui a pour mission de favoriser le commerce, les agroentreprises et la sécurité alimentaire dans le Continent américain.

Nous avons également mis en place une nouvelle structure institutionnelle qui : **(i)** met l'accent sur le leadership technique de l'Institut; **(ii)** facilite la coopération et le travail en équipe entre les unités opérationnelles et techniques ; **(iii)** établit des liens effectifs entre les programmes nationaux, régionaux et continentaux des pays, et **(iv)** met ces programmes en adéquation avec le PMT 2006-2010. En incorporant la gestion du savoir à la structure, nous voulons améliorer la qualité technique des services d'appui technique que l'Institut propose à ses États membres, car nous sommes conscients que les connaissances techniques sont un élément essentiel pour le développement.

Le Plan à moyen terme de l'Institut pour la période 2006-2010 a pour objectif global de contribuer à la réduction de la pauvreté rurale et à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, en stimulant la prospérité des collectivités rurales des Amériques. Ce Plan définit l'orientation stratégique du travail de l'Institut au cours des trois prochaines années et propose des mécanismes propres à aider nos pays à créer davantage de possibilités dans les économies rurales.

Nous préparons l'Institut à coopérer à la mise en application d'un modèle de développement où l'agriculture et la vie rurale seront des thèmes prioritaires de l'agenda de développement. Nous espérons travailler de concert avec les banques de développement, la BID, la Banque mondiale et avec des partenaires en matière de développement afin de réaliser cet objectif.

Cette administration a suivi les huit principes stratégiques d'un processus de changement réussi décrits par John P. Kotter, professeur de leadership à l'École de commerce de Harvard. Pendant ces cinq premières années nous avons :

- a. élaboré la vision et la stratégie pour le changement;
- b. communiqué la vision de changement ;
- c. fait prendre conscience de l'urgence du changement;
- d. créé une équipe chargée de diriger le processus de changement ;
- e. habilité notre personnel, notamment nos représentants;
- f. fait connaître quelques succès remportés à court terme;

Au cours des trois prochaines années

- g. nous consoliderons les acquis du passé et parallèlement nous introduirons de nouveaux changements, et
- h. nous renforcerons la nouvelle approche dans la culture institutionnelle.

Malgré les réussites, nous ne sommes pas pleinement satisfaits car nous estimons que l'innovation et les réformes permanentes sont indispensables dans le monde actuel qui évolue si rapidement. C'est pourquoi, en 2007, nous nous proposons :

- a. de mettre en application le nouveau système intégré de gestion financière ;
- b. d'appuyer l'évaluation des compétences techniques de l'Institut;
- c. de mettre en application la nouvelle politique en matière de formation et de perfectionnement, et en particulier de mettre en marche le Programme sabbatique pour le personnel professionnel ;
- d. de développer la gestion du savoir en tant qu'élément de notre culture institutionnelle;
- e. de renforcer les systèmes de gestion et d'évaluation des performances;
- f. d'encourager l'intensification de la coopération technique horizontale et les échanges de données d'expérience entre les pays ;
- g. de renforcer les mécanismes d'intégration régionale afin d'assurer une meilleure coordination des actions et des initiatives régionales ;
- h. de continuer à promouvoir la transparence et la reddition de comptes dans tous les domaines d'activités de l'Institut ;
- i. de développer le Programme destiné aux chefs de file de l'agriculture.

Je tiens à exprimer notre profonde gratitude au Comité exécutif pour les contributions précieuses qu'il a toujours apportées à l'Institut et qui l'ont aidé à avancer constamment vers la concrétisation de sa vision et la réalisation de sa mission. C'est grâce à ses sages recommandations et à ses conseils judicieux que nous avons pu

réaliser des progrès importants dans différents domaines clés. Cependant, Mesdames et Messieurs, étant donné le nombre croissant de questions auxquelles on nous demande d'accorder notre attention et les défis de plus en plus nombreux qu'affronte le secteur agricole, nous devons vous demander de nous accorder un appui permanent afin que notre Institut reste solide sur le plan financier. C'est ainsi que nous pourrions conserver notre position de chef de file du secteur agricole des Amériques et continuer à être une organisation dotée des compétences techniques indispensables, capable de proposer des solutions appropriées aux États membres qui nous demandent de les aider.

À 65 ans, l'Institut n'est pas prêt à prendre sa retraite mais à commencer une nouvelle vie. Nous allons continuer de vouloir réaliser des objectifs et de mettre en œuvre des stratégies qui feront de notre Institut une institution de classe mondiale et le partenaire préféré des États membres des Amériques pour la prestation de services de coopération technique au secteur agricole. C'est pourquoi nous espérons pouvoir compter sur votre coopération et votre appui pour réaliser ces nobles objectifs.

Je vous remercie de votre attention.

**ALLOCUTION DE M. CHELSTON W. D. BRATHWAITE,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'IICA, À LA SÉANCE DE CLÔTURE**

Nous voilà arrivés à la fin de la Vingt-septième réunion ordinaire du Comité exécutif et je voudrais vous remercier pour toutes vos contributions aux résultats de cette réunion.

Nous avons commencé cette réunion mardi avec un ordre du jour chargé mais, grâce à l'habileté du Président, M. Paul Murphy et à votre coopération à tous, nous nous sommes acquittés de notre tâche. Le Rapporteur, M. Víctor Villalobos, a joué, lui aussi, un rôle de premier plan dans notre succès et je le remercie, ainsi que le Sous-directeur général, le Secrétaire technique et M. Bill Berenson de leurs précieuses contributions.

Nous avons beaucoup avancé dans la promotion du programme de travail de l'Institut. Nous avons reçu les rapports sur : (1) les progrès accomplis dans l'évaluation technique de l'Institut; (2) les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan à moyen terme 2006-2010; (3) les préparatifs de la Réunion ministérielle et de la Réunion du Conseil qui se tiendront au Guatemala; et (4) le Comité de révision de la vérification.

Nous avons examiné la situation financière de l'Institut.

Nous avons approuvé le Programme-budget pour l'exercice biennal 2008-2009 qui sera soumis au Conseil interaméricain de l'agriculture.

Nous avons approuvé le rapport des commissaires aux comptes et élu un nouveau membre du Comité de révision de la vérification.

Nous avons pris une décision en ce qui concerne les distinctions interaméricaines et nous avons approuvé le rapport sur la mise en œuvre des résolutions de la Treizième réunion ordinaire du Conseil et de la Vingt-sixième réunion ordinaire du Comité exécutif.

Le Plan à moyen terme 2006-2010 constitue le point de départ du processus visant à transformer cet Institut en une organisation davantage orientée vers le développement, susceptible d'aider les États membres à moderniser leur agriculture et à réduire la pauvreté rurale.

Le succès de cette réunion est notre œuvre à tous et je félicite toutes les délégations car elles ont contribué à ce succès. Leurs interventions ont été de qualité et

nous avons accompli des progrès en ce qui concerne l'organisation et la conduite de nos réunions.

Je fais mien le rapport sur l'évaluation technique, et si les États membres décident de l'adopter, nous mettrons en application les changements qui sont susceptibles de l'être et qui relèvent de la compétence de la Direction générale, dans le cadre du processus de réforme institutionnelle que nous avons commencé en 2002.

Nous sommes convaincus que nous avons avancé dans le processus de modernisation et que les succès remportés sont reconnus aussi bien au sein de l'Institut qu'à l'extérieur de celui-ci. Permettez-moi de faire un commentaire sur la réduction de la bureaucratie. Lorsque j'ai assumé mes fonctions en 2002, il y avait 36 postes de directeurs de catégorie D au siège. Ce chiffre a été ramené à 21. Nous avons fermé les centres régionaux, ce qui a représenté pour l'Institut des économies de US\$1,2 million. Voilà deux exemples, parmi d'autres, de nos efforts pour diminuer la bureaucratie.

Ainsi, la proposition formulée par le consultant de fermer certains bureaux de l'IICA dans la Région des Caraïbes est une décision qui doit être prise par les ministres de l'agriculture des Caraïbes, par les gouvernements de ces pays et par le Conseil interaméricain de l'agriculture. Le rapport a des implications administratives, diplomatiques, techniques et politiques pour l'Institut et il doit faire l'objet d'un examen minutieux.

Je remercie le personnel d'appui, les traducteurs, les éditrices, les directeurs, etc. de leur travail ardu et de leur coopération.

J'aimerais remettre un petit cadeau au Rapporteur ainsi qu'au Ministre de l'agriculture du Paraguay, à l'occasion de la célébration de l'indépendance de ce pays. Monsieur le Président, rien n'est gratuit à l'IICA mais je vous demande de bien vouloir donner votre approbation au déjeuner que nous offrirons la semaine prochaine au personnel qui nous a accordé son appui pendant la réunion, en témoignage de gratitude pour leur coopération et leur soutien.

Nous sommes en train de réaliser les objectifs de notre Institut. Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un bon retour dans vos foyers. J'espère vous revoir en juillet 2007 au Guatemala, à l'occasion de la réunion ministérielle et de la réunion du Conseil.

Monsieur le Président, je vous remets le présent traditionnel, qui ne doit être utilisé qu'en situations pacifiques.

Je vous remercie de votre attention.

ANNEXES

ORDRE DU JOUR
(IICA/CE/Doc.495(07))

- 1. Programme de travail provisoire** *IICA/CE/Doc.496(07)*
- 2. Rapports du Directeur général au Comité Exécutif**
 - 2.1 Message du Directeur général *(sans cote)*
 - 2.2 Rapport de la réunion 2007 de la Commission consultative spéciale pour les questions de gestion *IICA/CE/Doc.497(07)*
 - 2.3 Rapport annuel de l'IICA pour l'année 2006 *IICA/CE/Doc.498(07)*
- 3. Questions financières et budgétaires**
 - 3.1 États financiers de l'Institut pour 2006 et Rapport des commissaires aux comptes *IICA/CE/Doc.499(07)*
 - 3.2 Treizième rapport du Comité de révision de la vérification (CRV) *IICA/CE/Doc.500(07)*
 - 3.3 État actualisé du paiement des quotes-parts et progrès réalisés dans le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l'Institut *IICA/CE/Doc.501(07)*
 - 3.4 Adoption du barème de quotes-parts pour financer le Programme-budget pour l'exercice biennal 2008-2009 *IICA/CE/Doc.502(07)*
 - 3.5 Projet de Programme-budget 2008-2009 *IICA/CE/Doc.503(07)*
- 4. Services de coopération technique**
 - 4.1 Progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan à moyen terme 2006-2010. Exposés sur des *(sans cote)*

questions relatives à la coopération technique :

- a. Biotechnologie et biosécurité
- b. Plan d'action en matière d'assurances agricoles
- c. Expérience de l'IICA dans le domaine de l'agrotourisme et du tourisme rural dans les Caraïbes
- d. Activités de l'IICA destinées à appuyer le développement de l'agriculture biologique

- 4.2 Bioénergie et biocarburants *IICA/CE/Doc.504(07)*
- 4.3 Forum de l'IICA pour les chefs de file de l'agriculture *IICA/CE/Doc.505(07)*
- 4.4 Progrès accomplis dans l'évaluation des compétences techniques de l'Institut *IICA/CE/Doc.506(07)*
- 4.5 Renforcement de l'appui des États membres de l'IICA et de la BID au FONTAGRO *IICA/CE/Doc.507(07)*

5. Les organes de direction de l'IICA et la Réunion ministérielle

- 5.1 Distinctions interaméricaines dans le secteur rural 2006-2007 *IICA/CE/Doc.508(07)*
- 5.2 Mise en œuvre de la résolution n° 456 du Comité exécutif sur le système pour la détermination et la révision de la rémunération du Directeur général *IICA/CE/Doc.509(07)*
- 5.3 Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Treizième réunion ordinaire du Conseil *IICA/CE/Doc.510(07)*
- 5.4 Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Vingt-sixième réunion ordinaire du Comité exécutif *IICA/CE/Doc.511(07)*

- 5.5 Date et lieu de Vingt-huitième réunion ordinaire du Comité exécutif *IICA/CE/Doc.512(07)*
- 5.6 Tenue de la Quatorzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture *IICA/CE/Doc.513(05)*
- 6. Autres questions institutionnelles**
- 6.1 Élection d'un membre du Comité de révision de la vérification *IICA/CE/Doc.514(07)*
- 6.2 Demande d'amendement à la première clause de l'Accord constitutif du CATIE afin de le doter des capacités légales lui permettant de délivrer des titres professionnels et des diplômes universitaires *IICA/CE/Doc.515(07)*

LISTE DES PARTICIPANTS

ÉTATS MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF EN 2007

Brésil

Lino Luiz Da Motta Colsera
Secretário Adjunto de Relações
Internacionais
do Agronegócio
Ministério da Agricultura, Pecuária
e Abastecimento – MAPA
Brasília
Tel.: (55 61) 3218 2468
Fax: (55 61) 3225 4738
colsera@agricultura.gov.br

Sérgio Rodrigues dos Santos
Encargado de Negócios, a.i.
Embajada de la República Federativa
del Brasil
en Costa Rica
San José, Costa Rica
Tel.: (506) 295 6875
Fax: (506) 295 6874
Sergio.santos2005@gmail.com

Canada

Paul Murphy
Directeur exécutif
Agriculture et Agroalimentaire-Canada
930 Carling Avenue, Room 1011
Ottawa Ontario K1A 0C5
Tel.: (613) 759 1167
Fax: (613) 759 6690
murphypa@agr.gc.ca

Maureen Dolphin
Directrice adjointe
Agriculture et Agroalimentaire-Canada
9700 Jasper Ave, Suite 720,
Edmonton, Alberta T5J 4G5
Tel.: (780) 495 5524
Fax: (780) 495 3324
dolphinm@agr.gc.ca

Rachel Archer
Agente aux Affaires multilatérales
Agriculture et Agroalimentaire-Canada
930 Carling Ave, Room 1011
Ottawa, Ontario K1A 0C5
Tel.: (613) 715 5018
Fax: (613) 759 6690
archerr@agr.gc.ca

Dominique

John Collin McIntyre
Minister of Agriculture, Fisheries
and the Environment
Ministry of Agriculture, Fisheries
and the Environment
Government Headquarters
Kennedy Ave., Roseau
Commonwealth of Dominica
Tel.: (767) 448 2401 Ext 3211
Fax: (767) 440 1856 or 448 7999
minagriculture@cwdom.dm

Équateur

Jaime Oswaldo Durango Flores
 Viceministro de Agricultura,
 Ganadería
 Acuacultura y Pesca
 Ministerio de Agricultura, Ganadería
 Acuacultura y Pesca
 Amazonas N30-350 y Eloy Alfaro
 Quito
 Tel.: (593) 2 396 0167 / 255 4617
 Fax: (593) 2 256 4645
 viceministro@mag.gov.ec

Lotty Andrade
 Directora General de Comercio
 Mundial
 Dirección General de Comercio
 Mundial
 Ministerio de Relaciones Exteriores,
 Comercio e Integración
 Quito
 Tel.: (593) 2 299 3237
 Fax: (593) 2 299 3239
 loandrade@mrrree.gov.ec

Eduardo Andrade Martínez
 Adjunto Civil
 Embajada de la República de Ecuador
 en Costa Rica
 San José, Costa Rica
 Tel.: (506) 232 1503 ext. 103
 Fax: (506) 232 1503 ext 105
 embecuar4@hotmail.com

Honduras

Roberto Villeda Toledo
 Asesor del Despacho Ministerial
 Secretaría de Estado en los Despachos
 de Agricultura y Ganadería
 Tegucigalpa
 Tel.: (504) 239 7886
 Fax: (504) 239 7827
 rvt@honduras.quik.com

Jamaïque

Donovan Stanberry
 Permanent Secretary
 Ministry of Agriculture and Lands
 Kingston
 Tel.: (876) 927 1790
 Fax: (876) 927 1904
 dpstanberry@moa.gov.jm

Nicaragua

Ana Cecilia Navarro
 Asesora Legal
 Embajada de la República de
 Nicaragua en Costa Rica
 San José, Costa Rica
 Tel.: (506) 221 2957
 Fax: (506) 221 3036

Panama

Guillermo A. Salazar
 Ministro de Desarrollo Agropecuario
 Ministerio Desarrollo Agropecuario
 Altos de Curundú, Edificio 576
 Ciudad de Panamá
 Tel.: (507) 507 0606
 Fax: (507) 232 5045
 gsalazar@mida.gob.pa

Gabriela Díaz de Morales
 Directora Nacional de Política
 Comercial
 Ministerio de Desarrollo Agropecuario
 Altos de Curundú, Calle Manuel E.
 Melo, Edif. 577
 Ciudad de Panamá
 Tel.: (507) 507 0725
 Fax: (507) 507 0718
 gdmorales@mida.gob.pa

Paraguay

Alfredo Molinas Maldonado
 Ministro de Agricultura y Ganadería
 Ministerio de Agricultura y Ganadería
 Presidente Franco N° 475 casi 14 de
 Mayo
 Asunción
 Tel.: (595) (21) 440 718
 Fax: (595) (21) 449 951
 gabinete@mag.gov.py

Julio Cesar Arriola
 Encargado de Negocios a.i.
 Embajada de la República de Paraguay
 en Costa Rica
 San José, Costa Rica
 Tel.: (506) 234 0891
 Fax: (506) 234 0891

Carmen Galdona Galván
 Directora General de Planificación
 Ministerio de Agricultura y Ganadería
 Presidente Franco N° 475 casi 14 de
 Mayo
 Asunción
 Tel.: (595) (21) 445 420
 Fax: (595) (21) 492 954
 dgpmag@pla.net.py

Estefanía Laterza de los Ríos
 Embajada de la República de Paraguay
 en Costa Rica
 San José, Costa Rica
 Tel.: (506) 234 0891
 Fax: (506) 234 0891

Trinité-et-Tobago

Jarrette Narine
 Minister of Agriculture, Land
 and Marine Resources
 Ministry of Agriculture, Land
 and Marine Resources
 St. Clair Circle, Port of Spain
 Tel.: (868) 622 1119
 Fax: (868) 628 0385
 ministeragriculture@tstt.net.tt

Philippa Forde
 Acting Permanent Secretary
 Ministry of Agriculture, Land
 and Marine Resources
 St. Clair Circle, Port of Spain
 Tel.: (868) 622 5596
 Fax: (868) 622 8202
 psmalmr@tstt.net.tt

Roma Collymore
 Acting Planning Officer II (Ag.)
 Ministry of Agriculture, Land
 and Marine Resources
 St. Clair Circle, Port of Spain
 Tel.: (868) 622 1221/4 ext. 2137 or
 2138
 Fax: (868) 622 8762
 agrilibp@tstt.net.tt
 romacolly3@hotmail.com

**ÉTATS NON MEMBRES DU
COMITÉ EXÉCUTIF EN 2007**

Colombie

Luis Guillermo Fernández
Embajador Extraordinario y
Plenipotenciario
Embajada de la República de
Colombia en Costa Rica
San José, Costa Rica
Tel.: (506) 283 6871

Alba Sánchez Ríos
Directora de Planeación y Seguimiento
Presupuestal
Ministerio de Agricultura y Desarrollo
Rural
Botogá
Tel.: (57 1) 341 2968
Fax: (57 1) 282 2010
planeación@minagricultura.gov.co

Costa Rica

Román Solera Andara
Oficial Mayor
Ministerio de la Producción
San José
Tel.: (506) 231 1051
Fax: (506) 232 0677
rsolera@mag.go.cr

États-Unis d'Amérique

Michael W. Yost
Administrator
Foreign Agricultural Service
U.S. Department of Agriculture
Washington D.C. 20520
Tel.: (202) 720 3935
Fax: (202) 690 2159
Michael.Yost@fas.usda.gov

Charles R. Bertsch
Director
Multilateral Negotiations and
Agreements
Foreign Agricultural Service
U.S. Department of Agriculture
Washington D.C. 20520
Tel.: (202) 720 6278
Fax: (202) 720 1139
charles.bertsch@usda.gov

Stacy Williams
Specialized Organizations Advisor
U.S. Mission to the OAS
Washington, D.C. 20520
Tel.: (202) 647 8099
Fax: (202) 647 0911
williamssd3@state.gov

Evelyn M. Alexander
International Economist
U.S. Department of Agriculture
Washington D.C. 20520
Tel.: (202) 720 5683
Fax: (202) 690 0677
Evelyn.Alexander@fas.usda.gov

Katherine Nishiura
Agricultural Attaché
Office of Agricultural Affairs
Embajada de los Estados Unidos
de América
San José, Costa Rica
Tel.: (506) 519 2000
Fax: (506) 519 2180

Robert R. Rosado
Special Assistant to the Administrator
U.S. Department of Agriculture
Washington D.C. 20520
Tel.: (202) 720 4261
Fax: (202) 690 2159
Robert.Rosado@fas.usda.gov

Susan Sadocha
International Relations Advisor
Foreign Agricultural Service
U.S. Department of Agriculture
Washington D.C. 20520
Tel.: (202) 690 0855
Fax: (202) 720 1139
Susan.Sadocha@usda.gov

Guatemala

Erasmus Sánchez Ruiz
Viceministro de Agricultura,
Ganadería
y Alimentación, Encargado de los
Asuntos del Petén
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Alimentación
Ciudad de Guatemala
Tel.: (502) 2413 7195
Fax: (502) 2413 7197
analucia.contreras@maga.gob.gt

Anabella Osorio
Asesora del Despacho y Delegada
Ministerial
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Alimentación
Ciudad de Guatemala
Tel.: (502) 596 68733
aosorio@maga.gob.gt

Mirna Patricia Zamora Herrarte
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Alimentación
Ciudad de Guatemala
Tel. (502) 241 37000
Fax:(502) 241 37007
patty.zamora@maga.gob.gt

Mexique

Víctor M. Villalobos
Coordinador General de Asuntos
Internacionales
Secretaría de Agricultura, Ganadería,
Desarrollo Rural, Pesca y
Alimentación (SAGARPA)
Tel.: (525) 918 31000 ext. 33160
Fax: (525) 918 31000 ext 33209
vvilla@sagarpa.gob.mx

Luis Carlos Gutiérrez Jaime
Director General de Eficiencia
Financiera y Rendición de Cuentas
Secretaría de Agricultura, Ganadería,
Desarrollo Rural, Pesca y
Alimentación (SAGARPA)
México, D.F. 03310
Tel.: (55) 91 83 1221 / 91 83 1222
Fax: (55) 91 83 1000 ext. 33809
cgutierrez@sagarpa.gob.mx

Pérou

Guillermo Russo Ismodes
 Director de Cooperación Técnica
 y Financiera
 Ministerio de Agricultura
 Lima
 Tel.: (511) 433 2951
 Fax: (511) 433 2951
 grusso@minag.gob.pe

Uruguay

Octavio Brugnini García Lagos
 Embajador Extraordinario y
 Plenipotenciario
 Embajada de la República del Uruguay
 en Costa Rica
 San José, Costa Rica
 Tel.: (506) 253 6644
 Fax: (506) 234 9909
 embajrou@racsa.co.cr

**COMITÉ DE RÉVISION DE LA
VÉRIFICATION**

Raymond Poland
 Regional Inspector General
 Office of Inspector General - USDA
 Atlanta, Georgia 30308
 Tel.: (404) 730 3210
 Fax: (404) 730 3221
 rgpoland@oig.usda.gov

OBSERVATEURS PERMANENTS**République tchèque**

Josef Pokluda
 Primer Secretario
 Embajada de la República Checa
 en Costa Rica
 San José, Costa Rica
 Tel.: (506) 296 5671
 Fax: (506) 296 5595
 sanjose@embassy.mzv.cz

Allemagne

Julia Monar
 Consejera
 Embajada de la República de Alemania
 en Costa Rica
 San José, Costa Rica
 Tel.: (506) 232 5533 /2325450
 Fax: (506) 231 6403

Israël

Ehud Moseh Eitam
 Embajador Extraordinario y
 Plenipotenciario
 Embajada de Israel en Costa Rica
 San José, Costa Rica
 Tel.: (506) 221-6011/221-6444
 Fax: (506) 257-0867
 embofisr@sol.racsa.co.cr

Ahuva Spieler Reshef
 Embajada de Israel en Costa Rica
 San José, Costa Rica
 Tel.: (506) 221-6011/221-6444
 Fax: (506) 257-0867
 embofisr@sol.racsa.co.cr

ORGANISMES**Centre agronomique tropical de
recherche et d'enseignement
(CATIE)**

Pedro Ferreira Rossi
 Director General
 CATIE 7170
 Turrialba, Cartago
 Costa Rica
 Tel.: (506) 556 6081
 Fax: (506) 558 2048
 ferreira@catie.ac.cr

Glenn Galloway B.
 Director Programme de Educación
 Decano de la Escuela de Postrado
 CATIE 7170
 Turrialba, Cartago
 Costa Rica
 Tel.: (506) 558 2422; 558 2621
 Fax: (506) 558 2044
 galloway@catie.ac.cr

**Institut de recherche et de
développement agricoles des
Caraïbes CARDI**

Frank Bruce Lauckner
 Executive Director (Ag)
 UWI Campus, St Augustine
 CARDI
 Trinidad and Tobago
 Tel.: (868) 645 1205/7
 Fax: (868) 645 1208
 blauckner@cardi.org

**Fonds régional pour la technologie
agricole (FONTAGRO)**

Nicolás Mateo
 Secretario Ejecutivo
 Inter-American Development Bank
 Washington, D.C. 20577, USA
 Tel.: (202) 623 2873
 Fax: (202) 623 3968
 nicolasm@iadb.org

AUTRES INVITÉS

Gustavo Arambarri
 Consejero y Cónsul General
 Embajada de la República de
 Argentina en Costa Rica
 San José, Costa Rica
 Tel.: (506) 234 6520
 Fax: (506) 283 9983

Martín Callisaya Coaquira
 Embajador Extraordinario y
 Plenipotenciario
 Embajada de la República de Bolivia
 en Costa Rica
 San José, Costa Rica
 Tel.: (506) 231 2306
 Fax: (506) 231 2306

Mario Laguë
 Embajador Extraordinario y
 Plenipotenciario
 Embajada de Canadá en Costa Rica
 San José, Costa Rica
 Tel.: (506) 242 4400
 Fax: (506) 242 4410

Esteban Córdoba
Consejero Asuntos de Cooperación
Embajada de la República de Chile
en Costa Rica
San José, Costa Rica
Tel.: (506) 280 0973
Fax: (506) 253 7016

Gustavo Paredes
Segundo Secretario
Embajada de la República de
Colombia en Costa Rica
San José, Costa Rica
Tel.: (506) 283 6871
Fax: (506) 283 6818

Juan Miguel Leoro Almeida
Embajador Extraordinario y
Plenipotenciario
Embajada de la República del Ecuador
en Costa Rica
San José, Costa Rica
Tel.: (506) 232 1503
Fax: (506) 232 1503 ext. 105

Juan José Barrios
Embajador Extraordinario y
Plenipotenciario
Embajada de la República de
Guatemala en Costa Rica
San José, Costa Rica
Tel.: (506) 291 6208
Fax: (506) 290 4111

Marco Antonio Hepburn
Embajador Extraordinario y
Plenipotenciario
Embajada de la República de Honduras
en Costa Rica
San José, Costa Rica
Tel.: (506) 231 1642
Fax: (506) 291 5147

Harold Rivas Reyes
Embajador Extraordinario y
Plenipotenciario
Embajada de la República de
Nicaragua en Costa Rica
San José, Costa Rica
Tel.: (506) 221 2957
Fax: (506) 221 3036

Milton José Colindres U.
Embajador Extraordinario y
Plenipotenciario
Embajada de la República de El
Salvador en Costa Rica
San José, Costa Rica
Tel.: (506) 257 7855
Fax: (506) 257 7683

Miguel Guzmán
Primer Secretario
Embajada de la República de Perú
en Costa Rica
San José, Costa Rica
Tel.: (506) 225 9145
Fax: (506) 253 0457

Beglis Alfaro
Agregada de Prensa
Embajada de la República Bolivariana
de Venezuela en Costa Rica
San José, Costa Rica
Tel.: (506) 234 0728
Fax: (506) 253 1453
www.embajadadevenezuelaencostarica.org

FONCTIONNAIRES DE L'IICA

Chelston W.D. Brathwaite	Directeur général
James G. Butler	Sous-directeur général et Directeur en charge de la protection sanitaire agricole et de l'innocuité des aliments
Mario Seixas	Sous-directeur général adjoint
Christopher Hansen	Sous-directeur général adjoint, Directeur des relations avec les partenaires stratégiques et Directeur des opérations et de l'intégration - Région Nord
Francisco Barea	Directeur administratif et financier
Fernando Del Risco	Secrétaire du cabinet et Secrétaire technique du Comité exécutif et du Conseil
James French	Directeur de la Direction du leadership technique et de la gestion du savoir
Dowlat Budhram	Directeur de la gestion des performances et de l'évaluation du personnel
Mariano Olazábal	Directeur de la Direction des opérations régionales et de l'intégration
Pamela Stroude	Coordinatrice du Bureau du Directeur général
Luis Condines	Commissaire aux comptes
François Dagenais	Directeur par intérim de la Direction du financement extérieur et des projets d'investissement
H. Arlington Chesney	Directeur des opérations régionales et de l'intégration - Région des Caraïbes
Roger Guillén	Directeur des opérations régionales et de l'intégration - Région centrale
Jaime Muñoz-Reyes	Directeur des opérations régionales et de l'intégration - Région andine

Gonzalo González	Directeur des opérations régionales et de l'intégration - Région Sud
Guillermo Toro	Directeur de la coopération technique horizontale
Karen Kleinheinz	Directrice de la Division des finances
Linda Landry	Directrice de la Division du développement des ressources humaines
Lizardo de las Casas	Directeur du Bureau de suivi du processus des Sommets des Amériques
Yanko Goic	Chef de la Division du budget et du contrôle
Assefaw Tewelde	Directeur de Biotechnologie et de biosécurité
Enrique Alarcón	Directeur de Technologie et d'innovation
Ena Harvey	Représentante de l'IICA à la Barbade
Benjamín Jara	Représentant de l'IICA au Guatemala
Pedro Cussianovich	Spécialiste en agriculture biologique

PERSONNEL DE LA RÉUNION

- Secrétariat de la réunion

Secrétaire d'office et Directeur général de l'IICA	Chelston W.B. Brathwaite
Secrétaire technique	Fernando Del Risco
Organisation logistique et assistante du Secrétaire technique	Leda Celina Ávila

- Conseiller juridique

William Berenson

- Diffusion et presse

Patricia León Coto
Andrea Vásquez
Mónica Montero
Rafael Cartín

- Diplomatie et protocole

Michel Chartier
Sonia González

- Services offerts aux représentants

- *Inscription* Mariantonieta Cordido
- *Appui aux participants* Leda Camacho
Mariantonieta Cordido

- *Appui à l'hôtel* Leticia Giménez
Marielos Salazar

- *Appui à l'aéroport* Ronald Hidalgo
Yorleni Chinchilla
Rebeca Martínez
Marvín Rodríguez
Evelyn Roldán

- *Appui en salle*
 - Eduardo Lovell
 - Mariela Madrigal
 - Marlen Montoya
 - Melania Rodríguez
 - Geancarlo Salazar
 - Gina Rodríguez
 - Ericka Soto

- **Documents et rapport**
 - *Classement et distribution*
 - Laura Gutiérrez
 - Sandra Zúñiga
 - *Contrôle et suivi*
 - Leticia Quirós
 - *Rédaction des procès-verbaux*
 - Ronald Aragón
 - Henry Benavides
 - Silvia Delgado
 - Manuel Jiménez
 - Patricia Matamoros
 - Viviana Palmieri
 - Flor Sánchez

 - *Edition*
 - Máximo Araya
 - María Marta Kandler

 - *Interprétation et traduction*
 - Coordinatrice**
 - Marguerite Groves
 - Interprétation simultanée**
 - Anglais**
 - Esteban Rojas
 - Elizabeth Lewis
 - Espagnol**
 - Anita Kaufman
 - Sharona Wolkowicz
 - Portugais**
 - Lauro de Barros
 - Reginaldo Alcantara

Traduction

Anglais

Peter Leaver

Paul Murphy

Espagnol

Liliana Mora

Portugais

Marilia Álvarez

Traitement de texte

Anglais/portugais

Laura Cartín

Espagnol

Viviana Chacón

• **Internet, son et enregistrement numérique**

David Álvarez

Minor Carvajal

Manuel León

Alexander Díaz

Ricardo Montero

• *Services de soutien*

- **Services généraux**

Edwin Chavarría

Alberto Muñoz

- **Photocopie des documents**

Manuel Salazar

**NUMÉROS PUBLIÉS
DANS LA SÉRIE DES DOCUMENTS OFFICIELS**

Doc. n°	
1	Plan général de l'IICA (1970 - espagnol et anglais)
2 ¹	Commission consultative (1970 - espagnol et anglais)
3*	Résolutions du CIES concernant le développement rural (1971 - espagnol)
4	Onzième réunion annuelle du Conseil d'administration - San Salvador (El Salvador), 5 - 9 mai 1972 (espagnol et anglais)
5	Sixième conférence interaméricaine de l'agriculture – Lima (Pérou), 27 mai - 2 juin 1971 (espagnol)
6*	Douzième réunion annuelle du Conseil d'administration - Santiago du Chili, 10-13 mai 1973 (espagnol et anglais)
7	Principales résolutions du Conseil d'administration - Washington, D.C., période : 1962-1972 (espagnol et anglais)
8	Treizième réunion annuelle du Conseil d'administration – Caracas (Venezuela), 16 - 18 mai 1974 (espagnol et anglais)
9*	Quatorzième réunion annuelle du Conseil d'administration – Ottawa (Canada), 6 - 9 mai 1975 (espagnol et anglais)
10*	Mise en œuvre du Plan général de l'IICA – éléments d'analyse (1976 - espagnol et anglais)
11	Quinzième réunion annuelle du Conseil d'administration - Washington, D.C., 6 - 12 mai 1976

¹ Édition épuisée.

**Doc.
n°**

- (espagnol et anglais)
- 12* Règlement et normes du Fonds Simon Bolivar
(1977 - espagnol et anglais)
- 13² Seizième réunion annuelle du Conseil d'administration - Santo Domingo
(République dominicaine), 11 - 19 mai 1977
(espagnol et anglais)
- 14* Septième conférence interaméricaine de l'agriculture – Tegucigalpa
(Honduras), 5 - 10 septembre 1977
(espagnol et anglais)
- 15* Plan indicatif à moyen terme. L'IICA dans les cinq prochaines années
(1977 - espagnol et anglais)
- 16 Dix-septième réunion annuelle du Conseil d'administration – Asunción
(Paraguay), 22 - 24 mai 1978
(espagnol et anglais)
- 17* Dix-huitième réunion annuelle du Conseil d'administration - La Paz (Bolivie),
14 - 16 mai 1979
(espagnol et anglais)
- 18 Dix-neuvième réunion annuelle du Conseil d'administration - Mexico, D.F.,
22 - 26 septembre 1980
(espagnol et anglais)
- 19 Principales résolutions du Conseil d'administration - Washington, D.C.,
période : 1973-1980
(espagnol et anglais)
- 20 Première réunion extraordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture -
San José (Costa Rica), 17 - 19 février 1981
(espagnol et anglais)
- 21 Huitième conférence interaméricaine de l'agriculture - Santiago du Chili,
6 - 11 avril 1981
(espagnol et anglais)
- 22 Documents fondamentaux : Convention relative à l'Institut interaméricain de
coopération pour l'agriculture; Règlements du Conseil interaméricain de

² Édition épuisée

**Doc.
n°**

- l'agriculture, du Comité exécutif et de la Direction générale
(Troisième édition, 1990 – espagnol, anglais, français et portugais)
- 23 Résolutions adoptées par le Conseil d'administration de l'Institut
interaméricain des sciences agricoles qui sont encore en vigueur à ce jour. 1984
(espagnol, anglais, français et portugais)
- 24 Première réunion ordinaire du Comité exécutif et du Conseil interaméricain de
l'agriculture - San José (Costa Rica), 9 - 12 juin 1981 et Buenos Aires
(Argentine), 7 - 13 août 1981
(espagnol et anglais)
- 25 Deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José (Costa Rica), 12 -
17 septembre et 25-26 octobre 1982
(espagnol, anglais, français et portugais)
- 26 Deuxième réunion extraordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture -
San José (Costa Rica), 27 - 29 octobre 1982
(espagnol, anglais, français et portugais)
- 27 Politiques générales de l'IICA
(1982 - espagnol, anglais, français et portugais)
- 28 Plan à moyen terme 1983-1987
(1982 - espagnol, anglais, français et portugais)
- 29 Rapport de la Deuxième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de
l'agriculture – Kingston (Jamaïque), 24 - 28 octobre 1983
(espagnol, anglais, français et portugais)
- 30 Rapport de la Quatrième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José
(Costa Rica), 2 - 7 décembre 1984
(espagnol, anglais, français et portugais)
- 31 Rapport de la Cinquième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José
(Costa Rica), 29 juillet - 2 août 1985
(espagnol, anglais, français et portugais)
- 32 Rapport de la Troisième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de
l'agriculture – Montevideo (Uruguay), 21 - 25 octobre 1985
(espagnol, anglais, français et portugais)
- 33 Rapport de la Sixième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José (Costa

**Doc.
n°**

- Rica), 13 - 17 juillet 1986
(espagnol, anglais, français et portugais)
- 34 Rapport de la Troisième réunion extraordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture - Mexico, 27 - 30 octobre 1986
(espagnol, anglais, français et portugais)
- 35 Plan à moyen terme 1987-1991
(espagnol, anglais, français et portugais)
- 36 Rapport de la Septième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José (Costa Rica), 15 - 17 juin 1987
(espagnol, anglais, français et portugais)
- 37 Programme II: Création et transfert de technologie. Lignes d'action pour la coopération – juin 1987
(espagnol, anglais, français et portugais)
- 38 Programme I: Analyse et planification de la politique agraire. Lignes d'action pour la coopération – juin 1987
(espagnol, anglais, français et portugais)
- 39 Programme III: Organisation et gestion du développement rural. Lignes d'action pour la coopération, septembre 1987
(espagnol, anglais, français et portugais)
- 40 Programme IV: Commercialisation et agro-industrie. Lignes d'action pour la coopération, septembre 1987
(espagnol, anglais, français et portugais)
- 41 Programme V: Santé des animaux et des plantes. Lignes d'action pour la coopération, septembre 1987
(espagnol, anglais, français et portugais)
- 42 Rapport de la Neuvième conférence interaméricaine des ministres de l'agriculture – Ottawa (Canada), 29 août - 2 septembre 1987
(espagnol, anglais, français et portugais)
- 43 Rapport de la Quatrième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture – Ottawa (Canada), 31 août - 4 septembre 1987
(espagnol, anglais, français et portugais)
- 44 Orientations pour le programme de travail du Centre des projets

**Doc.
n°**

- d'investissement (CEPI) dans le cadre du Plan à moyen terme
(espagnol, anglais, français et portugais)
- 45 Rapport de la Huitième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José (Costa Rica), 1^{er} - 4 août 1988
(espagnol, anglais, français et portugais)
- 46 Rapport de la Neuvième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José (Costa Rica), 12 - 16 juin 1989
(espagnol, anglais, français et portugais)
- 47 Rapport de la Cinquième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José (Costa Rica), 12 - 16 juin 1989 [sic]
(espagnol, anglais, français et portugais)
- 48 Rapport de la Dixième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José (Costa Rica), 27 - 29 août 1990
(espagnol, anglais, français et portugais)
- 49 Plan à moyen terme 1987-1993
(espagnol, anglais, français et portugais)
- 50 Rapport de la Onzième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José (Costa Rica), 24 - 26 juin 1991
(espagnol, anglais, français et portugais)
- 51 Rapport de la Dixième conférence interaméricaine des ministres de l'agriculture – Madrid (Espagne), 23 - 27 septembre 1991
(espagnol, anglais, français et portugais)
- 52 Rapport de la Sixième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture – Madrid (Espagne), 23 - 27 septembre 1991
(espagnol, anglais, français et portugais)
- 53 Rapport de la Douzième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José (Costa Rica), 22 - 24 juin 1992
(espagnol, anglais, français et portugais)
- 54 Rapport de la Treizième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José (Costa Rica), 21 - 23 juin 1993
(espagnol, anglais, français et portugais)
- 55 Rapport de la Septième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture - Mexico, D.F. (Mexique), 19 - 23 septembre 1993

**Doc.
n°**

- (espagnol, anglais, français et portugais)
- 56 Rapport de la Quatorzième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José (Costa Rica), 12 - 14 septembre 1994
(espagnol, anglais, français et portugais)
- 57 Plan à moyen terme 1994-1998
(espagnol, anglais, français et portugais)
- 58 Rapport de la Quinzième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José (Costa Rica), 19 - 21 juin 1995
(espagnol, anglais, français et portugais)
- 59 Rapport de la Huitième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture - San José (Costa Rica), 17 - 20 septembre 1995
(espagnol, anglais, français et portugais)
- 60 Rapport de la Seizième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José (Costa Rica), 26 - 28 juin 1996
(espagnol, anglais, français et portugais)
- 61 Rapport de la Dix-septième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José (Costa Rica), 30 juillet - 1^{er} août 1997
(espagnol, anglais, français et portugais)
- 62 Rapport de la Neuvième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture - Santiago (Chili), 12 - 16 octobre 1997
(espagnol, anglais, français et portugais)
- 63 Rapport de la Dix-huitième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José (Costa Rica), 28 - 30 octobre 1998
(espagnol, anglais, français et portugais)
- 64 Plan à moyen terme 1998-2002
(espagnol, anglais, français et portugais)
- 65 Rapport de la Dix-neuvième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José (Costa Rica), 28 - 30 juillet 1999
(espagnol, anglais, français et portugais)
- 66 Rapport de la Dixième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture - Salvador, Bahía (Brésil), 26 - 29 octobre 1999
(espagnol, anglais, français et portugais)

Doc. n°	
67	Rapport de la Vingtième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José (Costa Rica), 2 - 3 novembre 2000 (espagnol, anglais, français et portugais)
68	Rapport de la Vingt-et-unième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José (Costa Rica), 25 - 27 juillet 2001 (espagnol, anglais, français et portugais)
69	Rapport de la Première réunion ministérielle dans le cadre du Sommet des Amériques et de la Onzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture – Bavaro (République dominicaine), 26 - 29 novembre 2001 (espagnol, anglais, français et portugais)
70	Rapport de la Vingt-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José (Costa Rica), 2 - 3 octobre 2002 (espagnol, anglais, français et portugais)
71	Plan à moyen terme 2002-2006. Ciblé sur les personnes et engagé en faveur de l'avenir (espagnol, anglais, français et portugais)
72	Les comités de gestion de la Direction générale. Objectif, responsabilités, composition et modalités de fonctionnement - San José (Costa Rica), juin 2003 (espagnol)
73	Rapport de la Vingt-troisième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José (Costa Rica), 23 - 24 juillet 2003 (espagnol, anglais, français et portugais)
74	Rapport de la Douzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture – Panama (République de Panama), 13 novembre 2003 (espagnol, anglais, français et portugais)
75	Rapport de la Vingt-quatrième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José (Costa Rica), 22 - 23 juillet 2004 (espagnol, anglais, français et portugais)
76	Rapport de la Vingt-cinquième réunion ordinaire du Comité exécutif - Riberão Preto, S.P., (Brésil), 13 -14 mai 2005 (espagnol, anglais, français et portugais)
77	Rapport de la Treizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de

158 Vingt-septième réunion ordinaire du Comité exécutif

**Doc.
n°**

l'agriculture – Guayaquil (Équateur), 30 août – 1^{er} septembre 2005
(espagnol, anglais, français et portugais)

78 Rapport de la Vingt-sixième réunion ordinaire du Comité exécutif – San José
(Costa Rica), 27 - 28 septembre 2006

79 Plan à moyen terme 2006-2010

N.B. : Les publications du Comité exécutif et du Conseil peuvent être consultées sur le site
web de l'IICA: www.iica.int